

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	26 (1983)
Artikel:	Aux origines de Lausanne : les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité
Autor:	Egloff, Michel / Farjon, Kolja
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835628

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

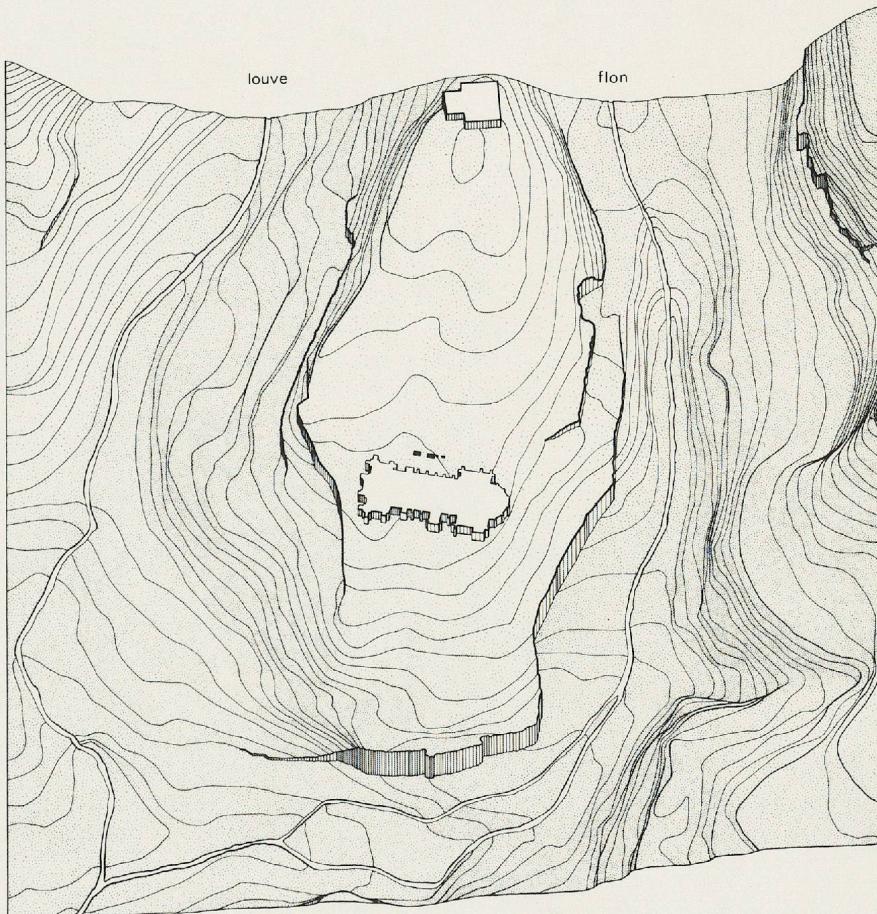
CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

Bibliothèque historique vaudoise
dirigée par Colin Martin

N° 26

Michel Egloff et Kolja Farjon

Aux origines de Lausanne Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité



LAUSANNE
1983

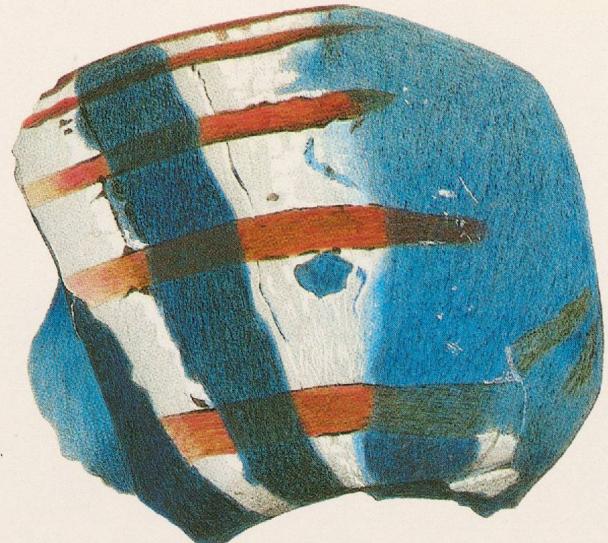
Couverture :

La colline de la Cité vue du sud,
au soleil levant.

Aux origines de Lausanne
Les vestiges préhistoriques
et gallo-romains de la Cité



1



2



3



4



5

Planche 1

- 1 : sigillée d'Argonne décorée à la molette (IV^e siècle).
 2 : fragment de perle de verre (couche V, La Tène).
 3 : brunissoir en pierre (couche VII, Bronze final).
 4 : épingle en bronze à petite tête vasiforme (Bronze final).
 5 : rasoir en bronze à dos échancré (couche VII, Bronze final).
 Echelles: 1:1, sauf fig. 2 (4:1).

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

de la Bibliothèque historique vaudoise
dirigée par Colin Martin

Nº 26

Michel Egloff et Kolja Farjon

Aux origines de Lausanne Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité

LAUSANNE
1983

Code de citation préconisé:

Michel Egloff, Kolja Farjon : Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité. (Cahiers d'archéologie romande 26, Lausanne, 1983.)

*Publié avec l'aide
du Fonds national suisse de la recherche scientifique.*

Manuscrit déposé en avril 1979.

ISBN 2 - 88028 - 026 - 5

Les commandes et les demandes d'échange pour le présent ouvrage doivent être adressées à la Bibliothèque historique vaudoise, M^e Colin Martin, Petit-Chêne 18, CH-1002 Lausanne.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

© 1983 by Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne.

*A Jean-Pierre Vouga,
mainteneur d'une longue tradition archéologique
familiale et nationale,
qui apporta constamment son appui
aux fouilles de la Cité.*

Table des matières

1. Introduction	9	8.1.3. <i>Interprétation</i>	26
2. Topographie	11	8.2. Couche VI	26
3. Découvertes antérieures à 1971	13	8.2.1. <i>Structures</i>	26
4. Les fouilles de 1971 et 1972	15	8.2.2. <i>Trouvailles</i>	26
5. Stratigraphie	17	8.2.2.1. <i>Flore</i>	26
6. Néolithique moyen (couche X)	19	8.2.2.2. <i>Faune</i>	26
6.1. <i>Structures</i>	19	8.2.2.3. <i>Céramique</i>	26
6.2. <i>Trouvailles</i>	19	8.2.2.4. <i>Bronze</i>	27
6.2.1. <i>Flore</i>	19	8.2.2.5. <i>Pierre</i>	27
6.2.2. <i>Faune</i>	19	8.2.3. <i>Trouvailles antérieures aux fouilles de</i> <i>1971/1972</i>	27
6.2.3. <i>Céramique</i>	19	8.2.4. <i>Interprétation</i>	27
6.2.4. <i>Divers</i>	19	9. Période de La Tène (couche V)	29
6.3. <i>Interprétation</i>	20	9.1. <i>Structure</i>	29
7. Bronze ancien (couche IX)	21	9.2. <i>Trouvailles</i>	29
7.1. <i>Structures</i>	21	9.2.1. <i>Faune</i>	29
7.2. <i>Trouvailles</i>	21	9.2.2. <i>Céramique</i>	29
7.2.1. <i>Flore</i>	21	9.2.3. <i>Fer</i>	30
7.2.2. <i>Céramique</i>	21	9.2.4. <i>Bronze</i>	30
7.2.3. <i>Silex</i>	21	9.2.5. <i>Verre</i>	30
7.3. <i>Interprétation</i>	21	9.2.6. <i>Pierre</i>	30
8. Bronze final (couches VII et VI)	23	9.3. <i>Interprétation</i>	30
8.1. Couche VII	23	10. Vestiges gallo-romains (couche IV)	31
8.1.1. <i>Structures</i>	23	10.1. <i>Structures</i>	31
8.1.2. <i>Trouvailles</i>	24	10.2. <i>Trouvailles</i>	31
8.1.2.1. <i>Flore</i>	24	10.2.1. <i>Céramique</i>	31
8.1.2.2. <i>Faune</i>	24	10.2.2. <i>Divers</i>	32
8.1.2.3. <i>Céramique</i>	24	11. Conclusions	33
8.1.2.4. <i>Bronze</i>	25	Document annexe	35
8.1.2.5. <i>Pierre</i>	25	Jean Desse: Ostéologie	35
8.1.2.6. <i>Bois de cerf</i>	26	Résumé	37
		Zusammenfassung	37
		Bibliographie	39
		Planches	43

1. Introduction

Les fouilles archéologiques entreprises en 1971 au nord de la cathédrale de Lausanne entraînèrent la découverte, au-dessous des constructions médiévales, d'une série de niveaux préhistoriques, protohistoriques et gallo-romains atteignant une épaisseur de 2 m 50. Néolithique moyen, Bronze ancien, Bronze final, période de La Tène, IV^e et V^e siècles y sont attestés, offrant un impressionnant raccourci d'histoire vaudoise.

La présente monographie complète le rapport que Werner Stöckli consacra en 1975 au cloître de la cathédrale Notre-Dame¹. Nous y abordons successivement la description du site, un rappel des trouvailles effectuées avant 1971, les étapes des fouilles récentes ainsi que l'examen des stratigraphies, structures et matériaux découverts. Les signataires de ces pages ayant travaillé en étroite collaboration, il serait difficile de définir la part précise assumée par chacun d'eux. D'octobre 1971 à juin 1972, Michel Egloff consacra aux fouilles pré-médiévales du cloître une demi-journée par semaine tandis que Kolja Farjon fut chef de chantier du 26 novembre 1971 au 16 mars 1972. La mise au net des plans et stratigraphies, le regroupement des trouvailles incomberont par la suite à ce dernier tandis que son collègue se chargeait de l'élaboration des données, de la composition des planches et de la rédaction du rapport.

Les fouilles furent financées par le Département des travaux publics du canton de Vaud et subventionnées par le Département fédéral de l'intérieur. L'étude des documents s'est poursuivie à l'aide de moyens octroyés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. A la reconnaissance due aux responsables de ces institutions (Jean-Pierre Vouga, puis Jean-Pierre Dresco, architectes de l'Etat ; Alfred-A. Schmid, président de la Commission fédérale des monuments historiques ; Olivier Reverdin, président du Fonds national), ajoutons nos remerciements à l'égard du conseiller d'Etat Marc-Henri Ravussin, chef du Département des travaux publics ; Edgar Pelichet, ancien archéologue cantonal ; Denis Weidmann, archéologue cantonal ; Paul Bissegger et Jean-Paul Weber, qui dirigèrent le chantier avant et après Kolja Farjon ; Jean-Louis Perrin, conducteur de travaux au Service des monuments historiques – sans oublier les techniciens de fouille suisses, français, hollandais et portugais ainsi que les spécialistes des sciences naturelles, dessinateurs, photographes, restaurateurs qui consacrèrent à cette entreprise le meilleur d'eux-mêmes.

1. STÖCKLI (fouilles) 1975.

2. Topographie

Couronnée par la cathédrale et le château Saint-Maire, la colline de la Cité est taillée dans des bancs de grès de la Molasse aquitanienne (pl. 2 et 3). Elle a la forme d'un éperon allongé du nord au sud entre les vallons de la Louve (la Riponne actuelle) et du Flon (que traverse le pont Bessières). Son point culminant, à 540 m, domine d'une trentaine de mètres le lit des rivières qui l'entourent de 3 côtés. Le Léman se trouve 1800 m plus au sud et 167 m en contrebas. Seules la face sud-ouest et l'extrémité nord de la colline, du côté de Sauvabelin, offrent des facilités d'accès. Mais dans cette dernière direction, au lieu dit *La Barre*, un fossé et un talus (non repérés et peut-être détruits, mais non exclus à l'époque de La Tène sous forme d'un *murus gallicus*) auraient aisément permis de protéger la face la plus exposée, barrant l'éperon.

A l'emplacement du château et au sud de celui-ci, un plateau de 85 m de côté constituait, avant les remanie-

ments dus aux constructions, la zone la plus habitable du site. A partir de ce point, une pente douce conduit à la cathédrale, 150 m au sud et 12 m plus bas. Avant d'être captées, des sources affleuraient à l'emplacement de la rue Curtat et de la rue Cité-Devant.

Les conditions de la topographie préhistorique ont été profondément modifiées du Moyen Age à l'époque actuelle. Le Flon et la Louve sont canalisés. Un ensemble de murs, terrasses, escaliers, comblements divers masque le relief tourmenté du site et ses abords. Il a fallu des circonstances exceptionnelles pour qu'en 1971 apparaissent les niveaux les plus anciens de la Cité, préservés au pied de la façade nord de la cathédrale.

A vrai dire, certains indices permettaient d'espérer, en quelques points non remaniés de la colline, la découverte de vestiges romains ou plus anciens encore. Enumérons ces documents.

3. Découvertes antérieures à 1971

A la Mercerie, sur la pente sud de la Cité, une statuette de Jupiter Gaulois ou Sucellus fut découverte en 1849 (Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, n° 245)².

En 1896, au cours de sondages dont on ignore tout, l'emplacement du cloître nord de la cathédrale livrait une rouelle d'argile que l'on peut dater de l'âge du Bronze final (Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, n° 24667 ; pl. 32/5 et 36/3).

De 1909 à 1912, Albert Naef, archéologue cantonal, dirigea d'importantes fouilles à la cathédrale en collaboration avec Eugène Bron, architecte, ainsi que l'abbé Marius Besson, professeur au Séminaire de Fribourg, et F. Beauverd, dessinateur³. A cette occasion, la stratigraphie fut soigneusement relevée :

« Tout le chœur repose sur des murs de soutènement appuyés par des contreforts souterrains. On ne trouve pas le banc de molasse à la surface, vers le chœur, les sondages ne l'ont pas atteint à 7 m 20 de profondeur. Les coupes au 20^{ème} (...) indiquent dans cette partie une première couche de déblais avec une multitude de débris du Moyen Age (...), puis à une profondeur de 2 m 20 par rapport au sol extérieur, contre l'abside, une couche de terre noire de 0 m 80 d'épaisseur moyenne, prononçant une forte déclivité qui est l'ancien sol de l'époque romaine et du haut Moyen Age. C'est à ce niveau qu'on a mis à découvert une tombe entourée de tuiles romaines. En dessous, on atteint un banc de marne vierge, épais de plus de 2 m ; c'est là qu'on a dégagé quatre squelettes teintés avec de l'ocre. »⁴

Ces sépultures furent attribuées à l'âge du Bronze par Louis Blondel. Les corps étaient étendus sur le dos, orientés nord-ouest/sud-est, la tête au nord-ouest. Aucun mobilier funéraire ne les accompagnait et c'est à tort qu'Eugène Mottaz⁵, puis David Viollier⁶ signalent un bloc d'ocre dans la main d'un, voire deux des squelettes⁷.

Une autre inexactitude a eu longue vie : celle faisant état d'une tombe néolithique dont Viollier précise qu'elle aurait été cubique (donc en ciste, de type Chamblandes)⁸. Malgré la possibilité d'une telle découverte à la Cité, où nos fouilles ont permis de constater la présence du Néolithique moyen, il faut renoncer à tenir compte d'une indication aussi vague qu'aucun document sûr n'atteste.

2. VIOLLIER 1927, p. 206; STÄHELIN 1924, p. 23.

3. *Indicateur d'antiquités suisses*, nouvelle série, 12, 1910, p. 75-77.

4. BACH et al. 1944, p. 29.

5. MOTTAZ 1921, p. 44.

6. VIOLLIER 1927, p. 190.

7. Une telle erreur est explicable. Dans la couche correspondant à celle des sépultures en question ont été trouvées, en 1971 et 1972, des concrétions d'oxyde de fer provenant de la molasse désagrégée.

8. *Annuaire de la Société suisse de préhistoire*, 4, 1911, p. 70; VIOLLIER 1927, p. 190.

Sous la cathédrale fut également découvert un édifice que Blondel⁹ considéra comme l'élément d'un *castrum* de basse époque romaine. Il s'agit d'une base de tour quadrangulaire de 15 m sur 17 m environ, à division tripartite¹⁰. D'autre part, la présence romaine fut attestée par quelques tessons datables du I^{er} au V^e siècle¹¹, de nombreuses tuiles plates à rebord et rondes ainsi que, dans une moindre mesure, par la sépulture mentionnée plus haut (les tuiles romaines qui l'entouraient ayant peut-être été utilisées au Haut Moyen Age) et les fragments d'architecture découverts dans les fondations de la cathédrale ou la cour de l'Evêché¹². Il a été démontré, depuis lors, que les blocs romains constituant le soubassement de la cathédrale proviennent du démantèlement du forum de la *Colonia Julia Equestris* (Nyon). Les corniches exposées au Musée de la Cathédrale (CATALOGUE 1975, p. 63, n° 41) appartiennent à la même composition architecturale qu'une série de pièces trouvées à Nyon même (Musée de Nyon, n° 2372, et deux autres pièces sans numéro) et en d'autres endroits du bassin lémanique, notamment à Genève (Musée d'art et d'histoire, corniches n° 48, 286 et 429), où elles attestent un réemploi analogue à celui de la cathédrale de Lausanne^{12bis}.

En 1965, André Rapin tira parti de la démolition d'un bâtiment sis à la place de la Cathédrale 5bis (actuellement n° 7, annexe de la Faculté de droit de l'Université) pour en examiner les fondations jusqu'à une profondeur de 3 m¹³. Sous des remblais du XIX^e siècle apparurent des murs du XVI^e et probablement du XI^e siècle. A l'altitude de 526 m 50 se trouvait la surface du sol vierge, légèrement marneux. Parmi les matériaux ressortis en vrac par les terrassiers et la pelle mécanique, on constate pour la première fois à la Cité (si l'on excepte la rouelle de 1896, demeurée inédite à ce jour) des vestiges attribuables avec certitude au Bronze final : une épingle en bronze à petite tête vasiforme (pl. 1/4) ; une «torche» (anneau-support en argile) ; quelques tessons. Il est intéressant de noter que ces indices d'habitat protohistorique proviennent d'une zone située 30 m au nord du caisson 4 des «fouilles du cloître», dans lesquelles le Bronze final est abondamment représenté.

9. 1943, p. 70.

10. *Ibid.*, p. 71, fig. 2.

11. *Ibid.*, p. 72-73.

12. *Annuaire de la Société suisse de préhistoire*, 10, 1917, p. 80; MOTTAZ 1921, p. 49; VIOLLIER 1927, p. 207; CATALOGUE 1975, p. 63, n° 41.

12bis WEIDMANN 1978. Nous devons à Denis Weidmann les compléments d'information concernant les fragments architecturaux de Nyon.

13. RAPIN 1974.

4. Les fouilles de 1971 et 1972

Le 29 juillet 1971, la pelle mécanique creusant une tranchée pour la pose d'un collecteur au nord de la cathédrale heurta un sarcophage carolingien. Cette découverte ayant été observée à temps par Jean-Louis Perrin, quelques volontaires se mirent à la tâche, relevant les vestiges les plus gravement menacés. Une expertise réalisée par Charles Bonnet (archéologue cantonal adjoint, Genève) et Pierre Margot (architecte, Lausanne) entraîna dans de brefs délais, grâce à la compréhension de Jean-Pierre Vouga et de l'Etat de Vaud, l'ouverture d'un chantier de fouilles archéologiques qui fut confié dès le 4 août à Werner Stöckli (bureau de fouilles, Moudon). Nous ne reviendrons pas sur les intéressantes découvertes médiévales : constructions du Haut Moyen Age, bâtiments du XI^e siècle, cloître gothique et salle capitulaire, fonderie de cloches, nombreuses sépultures (pl. 4)¹⁴.

En septembre 1971, des vestiges gallo-romains et un niveau de l'âge du Bronze final apparurent au-dessous des constructions médiévales. Dès la fin de ce mois, Paul Bissegger fut chargé de la direction permanente du chantier préhistorique et gallo-romain.

Au cours des mois d'automne et d'hiver, il fut possible d'étendre la fouille et de l'approfondir par places jusqu'au sol vierge en conciliant, non sans peine, les impératifs de la science et ceux de la construction. Près de 300 m² furent progressivement explorés, livrant des niveaux archéologiques de superficie et de conservation très variables. Les vestiges gallo-romains furent relevés sur une surface de 11 m² (fouillés sur 7 m²) ; ceux de La Tène, sur 29 m² (fouille : 10 m²) ; le niveau du Bronze final le plus récent, sur 40 m² (19 m²) ; le niveau du Bronze final sous-jacent, sur 70 m² (26,5 m²) ; quant aux phases du Bronze ancien et du Néolithique, elles furent identifiées sur 40 m² mais fouillées sur 9 m² seulement (caissons 1 et 7).

Le caractère incomplet des surfaces décapées tint à divers facteurs : destructions anciennes, dues aux excavations médiévales et gallo-romaines ou entraînées par des travaux de génie civil antérieurs au début des investigations archéologiques ; difficile planification d'une campagne dont la durée s'avérait imprévisible ; inexpérience initiale de certains collaborateurs et problèmes liés au recrutement d'un personnel qualifié. En dépit de ces aléas, auxquels on peut ajouter les caprices de la météorologie inondant ou gelant le fond des tranchées malgré les toits de protection, l'essentiel des données fut observé et enregistré. La mise en forme des 71 plans et 15 stratigraphies ainsi que du journal de fouille, la restauration, le catalogage et l'étude de 14 000 objets constituèrent une tâche ardue, mais moins périlleuse qu'il ne pouvait sembler lors des phases d'adaptation successive que connut le chantier.

Dans sa plus grande extension, la zone fouillée représente un quadrilatère de 34,5 m sur 9,5 m (pl. 4 et 5/1). La tranchée d'ouest en est destinée à la pose du collecteur avait dégagé d'emblée une stratigraphie longitudinale de 14,5 m (pl. 6/1), à laquelle fit suite une tranchée perpendiculaire de 8 m (pl. 6/3). Deux témoins de référence en équerre permirent donc de connaître les niveaux antérieurs aux constructions moyenâgeuses. Mais les saignées excavées de la sorte n'avaient malheureusement pas pu être fouillées préalablement. Le long de ces axes furent ouverts des caissons réservés à la fouille systématique, dont les emplacements et les surfaces furent déterminés en fonction des fondations des murs médiévaux (pl. 5/1). A l'extrémité ouest, ce furent les caissons 4 et 7, prolongés à l'est par les caissons 3 et 6 ; le caisson 2 longeait le bord oriental de la tranchée transversale, tandis que les caissons 1 et 5 s'enfonçaient entre les murs de la galerie occidentale du cloître adossé à la cathédrale. Quant à l'extrémité est du chantier, elle n'offrit pas de vestiges antérieurs au Moyen Age.

Du 27 septembre 1971 au 23 juin 1972, 1200 journées de travail furent consacrées aux niveaux gallo-romains et préhistoriques. La restauration de la céramique, extrêmement morcelée, fut confiée par la suite à Irène Perret tandis que les mises au net de plans et de stratigraphies étaient réalisées par Kolja Farjon, avec l'aide d'Anne Legast. Les dessins d'objets sont également son œuvre, pour quelques-uns d'entre eux (pl. 7/8, 9/6, 17/5, 32/1), mais surtout celle de Madeleine Aubert-Bornand (pl. 21, 22, 23/1-6 et 8-17 ; 24-29 ; 30/2-5 ; 31/4-10 ; 33-35 ; 40-41 ; 43/2-3 et 5-10 ; 44, 45/4-24 ; 47/1), Francine Buttet (pl. 1 ; 23/7 ; 31/2 ; 32/4 ; 36/4 ; 42/5 ; 43/1 ; 46/2 et 4), Anne Legast (pl. 7/2-6 ; 8/7-10 ; 9/2, 4, 5, 7 ; 31/1, 3), Verena Loeliger (pl. 17/4 ; 40/26 ; 42/3-4 ; 43/4 ; 45/1-3 et 25 ; 46/1 et 3) et Daniel Steinig (pl. 7/7 ; 30/1 ; 32/2-3, 5 ; 36/1-2 ; 42/1-2 ; 47/2-4).

Les photographies de chantier sont dues à Bertrand de Peyer et Suzanne Fibbi-Aeppli. Les objets figurant sur les planches 30 et 36 ont été photographiés par Lucien Roth (Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne)¹⁵. Une partie des découvertes se

14. STÖCKLI 1975-1 ; STÖCKLI 1975-2 ; JATON et al. 1975.

15. Autres collaborateurs des fouilles préhistoriques et gallo-romaines : Georges Badoux, Dominique Baudais, Jean-Pierre Baudot, Jean-Philippe Berney, André Billamboz, Paul Bissegger, Mireille Bockserger, Daniel Bolomey, Jacques Brünisholz, Robert Burchill, Victor Fenjal, Vittorio Fiorini, Nicole Guillaume-Gentil, Françoise Glützenbaum, Dominique Gobillot, Marco Grégori, Anne-Marie Grosjean, Mirta Huder, Guy Kaempf, Gilbert Kaenel, Georges Lambert, Reinald Loewer, Edmond Marmillod, Albert Meier, René Meier, Manuel Mir, Alain Müller, Romaine Sengen, Martine Servais, Georges Spagnoli, Jean-Louis Voruz, Jean-Paul Weber.

trouve exposée au Musée de la Cathédrale (Ancien-Evêché, Lausanne). Le solde des matériaux est conservé au Musée cantonal d'archéologie (Palais de Rumine, Lausanne). Quant aux documents graphiques, ils ont été remis aux Archives de la Cathédrale.

5. Stratigraphie

L'intérêt principal du chantier de fouilles préhistoriques du cloître nord tient moins aux structures, relevées sur de faibles surfaces, qu'à une stratigraphie qui compte parmi les plus complètes de Suisse occidentale.

Dans les secteurs non remaniés par des murs, caves ou sépultures, le substrat résultant de la décomposition de la molasse est surmonté d'une moraine sur laquelle est venu se déposer un limon sableux (la «marne» mentionnée par A. Naef), transporté par ruissellement depuis le point culminant de la colline situé au nord du chantier. C'est sur le limon beige ou jaunâtre que se sont formés les dépôts d'origine humaine (dallages, amas de tessons, os, charbons) qui alternent avec les couches stériles (pl. 6 et 15). L'examen de l'ensemble des stratigraphies montre que le substrat accuse un double pendage : nord-sud (la déclivité est de 32 % environ) et est-ouest (19 %). Ainsi que des sondages permirent de le constater en 1972, l'accumulation des sédiments rapportés s'est donc effectuée essentiellement dans la moitié ouest de la zone fouillée et dans le secteur actuellement recouvert par la place de la Cathédrale. Sur toute la surface explorée, quelques niveaux repères furent identifiés. Leur appellation provisoire (Bronze I, Bronze A, Stérile I, Bronze B, Stérile II...) fut normalisée dès qu'une synthèse s'avéra possible et se trouve actuellement transcrise en chiffres romains. Décrivons de bas en haut ces feuillets superposés.

- XV. Sable provenant de la décomposition des bancs de grès molassique aquitanien.
- XIV. Sable, gravier, lentilles d'argile : moraine rhodanienne altérée en surface par ruissellement ; les galets portent des stries glaciaires non érodées, indiquant que la moraine n'a pas été remaniée ; par places, la surface de la couche XIV consiste en sable et gravier fermement agglomérés.
- XIII. Sable très fin jaune ou vert se subdivisant en lentilles et contenant des poches de gravier fin.
- XII. Gravier gris mêlé à de l'argile peu compacte.
- XI. Couche jaune-beige (épaisseur : 60 à 90 cm) d'argile granuleuse contenant des pierres éparpillées et décomposées (quartz, schiste, galets calcaires) ; à sa base, elles sont plus abondantes dans une argile plus grasse.
- Xb. Limon sableux et caillouteux brun à taches jaune clair ; rares tessons, quelques pierres rubéfiées.
- Xa. Mince niveau argileux brun-noir, gras et caillouteux (petits galets, blocs de grès), parsemé de taches brunes et de dépôts organiques ; tessons.
- IXc. Limon sableux gris-vert granuleux, caillouteux ; les limites inférieure et supérieure sont imprécises.

- IXb. Cf. IXc. La seule différence consiste en une raréfaction des cailloux.
- IXa. Limon argilo-sableux jaune-verdâtre peu compact contenant quelques pierres éparses (fragments de molasse rubéfiée et galets de petites dimensions), des tessons, des charbons accumulés (par lessivage ?) à la surface des pierres.
- VIII. Limon argilo-sableux jaune stérile, assez caillouteux (épaisseur : 30 à 60 cm).
- VII. Par sa teinte comme par sa consistance, cette couche épaisse de 10 à 50 cm offre un vif contraste avec la précédente : grise, voire noirâtre, et grasse, elle surmonte (du moins dans le caisson 3) un lit de pierres constituant un dallage ; la proportion des roches rubéfiées est élevée ; les tessons, fragments d'argile plus ou moins cuite, os, charbons de bois et cendres abondent.
- VI. Couche plus claire que la précédente, comportant deux empierrements superposés ; à sa base, le sédiment argilo-sableux est de teinte brune à inclusions verdâtres ; tessons, os, pierres rubéfiées.
- V. Limon sableux brun verdâtre contenant de nombreuses petites pierres, des tessons et des os ; dans le fond de la couche, concentration de pierres d'un diamètre moyen de 10 cm qui forment un véritable dallage dans le caisson 3.
- IV. Limon sableux, remanié par places, riche en cendres, fragments de mortier, tuiles.
- III. Constructions du XIII^e au XVII^e siècle.
- II. Remaniements datant du XVII^e-XVIII^e siècle.
- I. Remaniements récents (pavés de la chaussée, tranchées, fondations des bâtiments modernes).

L'implantation *médiévale* correspond au niveau III. Le niveau IV est *gallo-romain* ; les remaniements entraînés par les constructions ultérieures empêchent d'y séparer stratigraphiquement les uns des autres les vestiges du III-IV^e siècle et ceux du V^e siècle. La couche V remonte à *La Tène finale*. Quant aux habitations du *Bronze final*, elles occupent les couches VI et VII. En dessous du limon jaune stérile (VIII) apparaissent les couches IX et X, plus foncées, d'où provient de la céramique du *Bronze ancien* (IX) et du *Néolithique moyen* (X ; civilisation de Cortaillod).

La dynamique de la sédimentation a donc consisté dans la répétition d'un processus simple : entre les phases d'occupation humaine (et, dans une moindre mesure, durant celles-ci), un limon sableux moyen où prédominent les éléments compris entre 20 et 50 microns se dépose par ruissellement en suivant la pente originale de la colline, masquant progressivement les

irrégularités du relief. L'égalisation du niveau du sol se trouve accélérée par l'action de l'homme qui, dès le Bronze final, installe des empierrements dont les éléments sont empruntés à la moraine¹⁶. Les analyses pédologiques obligamment réalisées à l'Ecole cantonale d'agriculture de Grange-Verney (laboratoire de Moudon) indiquent que la texture du sol est relativement homogène ; la forte proportion des éléments fins (de diamètre inférieur à 50 microns) correspond à une porosité assez grande (les micropores sont nombreux), mais la perméabilité demeure médiocre ; les graviers et gravillons sont rares ; la quantité de matière organique est très faible, voire insignifiante ; tous les échantillons sont pauvres en calcaire total (moins de 1 %), sauf le prélèvement effectué dans la couche V sous un foyer (3,5 %) : dans ce cas, on peut admettre que le feu a agi sur les pierres, éventuellement les os du foyer, et libéré du Ca O qui a enrichi la couche sous-jacente.

Formulons encore 3 remarques :

- des dépôts de sels de fer, sous forme d'une croûte brun foncé, ont été observés à la frontière de certains niveaux, en particulier au contact de cendres et de sable (à la base de la couche IV) ;
- les différences de pourcentages entre les catégories de roches représentées dans les empierrements ne sont

significatives ni du choix préférentiel de certains matériaux, ni de gisements différents ; la provenance en est la moraine rhodanienne locale ; friable, la molasse n'a été utilisée que dans une très faible mesure ;

- les micropores, fissures et traces de racines visibles dans le limon sableux rendent aléatoire toute tentative d'analyse pollinique ; après avoir consulté l'Institut de botanique de l'Université de Lausanne (directeur : professeur Pierre Villaret), nous avons renoncé à faire étudier les prélèvements initialement destinés à la palynologie¹⁷.

Le cadre stratigraphique du gisement étant établi, examinons les structures et les matériaux provenant des divers niveaux d'occupation, superposés sur une épaisseur de 2 m 50 qui représente plus de 3 millénaires et demi d'histoire.

16. Les déterminations (cf. tableau ci-dessous) sont dues à Marc Weidmann, conservateur du Musée cantonal de géologie, que nous remercions de sa collaboration.

17. En quantités trop faibles, les charbons n'ont pas permis d'obtenir des dates ¹⁴C admissibles.

Roches	Couche V (La Tène finale)		Couche VI (Bronze Final)		Couche VII (Bronze final)		Couches IX-X (Néolithique et Bronze ancien)	
	Nombre d'échan- tillons	%	Nombre d'échan- tillons	%	Nombre d'échan- tillons	%	Nombre d'échan- tillons	%
Aplite (Mont-Blanc)	1	3	–	–	8	3	9	5
Calcaire gréseux	1	3	2	20	3	1	1	0,5
Calcaire marneux	–	–	–	–	63	17	1	0,5
Calcite	–	–	–	–	2	0,5	–	–
Chlorito-serpentinite	–	–	–	–	6	2	–	–
Conglomérat (carbonifère alpin)	–	–	–	–	2	0,5	3	1,5
Dolomie	2	6	–	–	25	6	–	–
Gneiss micacé ou chloriteux	13	42	2	20	96	25	64	36
Granite (Mont-Blanc)	4	14	–	–	35	9	18	10
Grès (Carbonifère alpin)	3	10	3	30	28	8	25	14
Quartz filonien (Mont- Blanc)	–	–	–	–	–	–	4	2
Quartzite	2	6	–	–	10	3	3	2
Schiste chloriteux micacé métamorphique	3	10	2	20	48	12	21	12
Grès (molasse)	2	6	1	10	54	14	28	16
TOTAL	31	100	10	100	380	101	177	99,5
Molasse		6,5		10		14		16
Roches sédimentaires		25		50		35		19
Roches métamorphiques et éruptives		68		40		51		65

6. Néolithique moyen (couche X)

6.1 Structures

Apparues le 7 décembre 1971, les couches archéologiques les plus anciennes de la Cité n'ont été entrevues que sur d'étroites surfaces. Le caisson 1 est le seul où fut réalisé un véritable décapage en profondeur, sur 3,5 m² à peine. En d'autres points du chantier (caissons 2, 3 et 7), les couches inférieures furent atteintes au cours de creusages occasionnels et les rares trouvailles ne purent toutes bénéficier d'observations stratigraphiques précises. La pauvreté des vestiges recueillis suffit cependant à attester l'existence d'habitations du Néolithique moyen et du Bronze ancien.

On regrette d'autant plus de n'avoir pu observer attentivement le foyer néolithique découvert 3 m à l'ouest du caisson 4, lors de la poursuite de la tranchée du collecteur au bas de la rue Cité-Devant (pl. 13/1) : il s'agissait d'une cuvette creusée à une profondeur de 15 à 18 cm dans la couche XI ; des pierres rubéfiées et quelques tessons indéterminables en tapissaient le fond.

Revenons au caisson 1. Ainsi qu'on l'a indiqué sur la figure 4 de la planche 20, l'exploration des couches préhistoriques y fut possible dès l'altitude de 525 m environ, après l'enlèvement des tombes médiévales. Une tranchée de sondage nord-sud fut creusée à travers le centre du caisson, entamant la couche VI jusqu'à 524 m 50 ; celle-ci fut ensuite fouillée de part et d'autre de la tranchée, des relevés successifs y furent effectués (pl. 19/4 et 20/1). La couche VII a été décapée sur toute la surface du caisson (pl. 20/2-3). Pour des raisons de sécurité, la surface fut restreinte lorsqu'on aborda les couches VIII (stérile), IX et X (pl. 9/1, 3 et 8 ; pl. 7/1). En dernière étape, un sondage profond fut réalisé dans la partie est du caisson, jusqu'à la couche XV (pl. 19/3).

Dans la couche X ont été reconnues 2 phases d'occupation. L'inférieure (Xb ; pl. 7/1) contenait fort peu de pierres, un amas de charbon de bois et 4 tessons infimes, dont un rebord de jarre (pl. 7/2). Un trou de poteau se voyait en bordure nord du caisson : d'un diamètre de 25 cm, il était rempli de terre assez grasse contenant des charbons de bois et un tesson.

Le pendage prononcé du sol en direction du sud-ouest (50 cm de dénivellation sur une longueur de 2 m 50) se remarque également sur le sol Xa (pl. 8/6), caractérisé par sa teinte brun-noir, son toucher onctueux et la fréquence des pierres, dont certaines sont rubéfiées. Bien que rapportées, elles n'évoquent qu'imparfaitement un dallage. Il n'est pas possible de se prononcer sur la nature accidentelle ou intentionnelle du groupement circulaire visible à l'angle nord-ouest du caisson. Des 15 tessons friables et minuscules qui furent découverts, 4 figurent sur la planche 8 (fig. 7-10).

6.2 Trouvailles

6.2.1 Flore

Très fragiles et difficiles à déterminer, les charbons de bois appartiennent aux espèces suivantes : chêne (*Quercus*, 100 ex.), frêne (*Fraxinus*, 8 ex.), blé (*Triticum* sp., 4 ex.). Nous devons ces déterminations, de même que celles des végétaux provenant des autres niveaux, à Fritz Hans Schweingruber (Institut fédéral de recherches forestières, Birmensdorf).

6.2.2 Faune

Les vestiges osseux sont extrêmement peu abondants. Jean Desse, chargé de recherches au Centre national de la recherche scientifique (CRA, Sophia Antipolis, Valbonne, France), y a identifié le bœuf et le porc domestiques.

6.2.3 Céramique

Non érodée, elle est rose en surface, de même teinte ou grise à l'intérieur des parois. Son dégraissant consiste en quartz finement broyé. La petitesse des fragments (épais de 0,3 à 0,5 cm) ne permet pas de reconnaître les profils, sauf dans 5 cas. Les surfaces ont été soigneusement lissées.

Pl. 7/2 : fragment de rebord évasé d'une jarre à lèvre aplatie (n° 7474).

Pl. 8/7 : fragment d'anse ? (tesson érodé ; Xb ; n° 7468).

Pl. 8/8 : mamelon (Xa ; n° 6821).

Pl. 8/9-10 : 2 fragments d'anses épaisses à section ovalaire (Xa ; n° 7411 et 7412).

Aux trouvailles du caisson 1 s'ajoutent quelques fragments recueillis en d'autres points du chantier.

Pl. 7/3 : rebord de jarre avec un mamelon (provenance : caisson 3, altitude 522 m 69, n° 010).

Pl. 7/5 : mamelon allongé perforé appartenant vraisemblablement à une écuelle (provenance : caisson 7, altitude 522 m 75 ; n° 181).

Pl. 7/6 : rebord de jarre vertical (provenance : caisson 4 ; n° 876).

CATALOGUE 1975, p. 60 (rangée supérieure, centre) : 1 mamelon (n° 11047).

Un mamelon (non figuré) provient du caisson 2 (n° 10609).

6.2.4 Divers

Découverts hors stratigraphie, dans les déblais dus au travail des terrassiers, deux objets se rattachent très probablement au Néolithique.

Pl. 17/5 : extrémité de lamelle en silex beige, encochée ; longueur conservée : 2,5 cm ; largeur maximale : 1,3 cm. Il serait teméraire d'attribuer cet artefact

erratique au Mésolithique, en l'absence de tout autre vestige de cette période.

Pl. 36/1 : pendeloque en roche quartzeuse, à perforation biconique ; longueur : 5,8 cm ; largeur : 2,5 cm.

6.3 Interprétation

En dépit de l'absence de carènes et de fonds, il est possible de rattacher le Néolithique moyen de la Cité au faciès classique de la culture de Cortaillod – autrement dit, à la phase ancienne correspondant au niveau V de la stratigraphie de référence d'Auvernier-Port NE.

Les formes identifiées sont la jarre (3 ex.) et probablement l'écuelle (1 ex.). Les moyens de préhension consistent en 4 mamelons simples, 1 mamelon perforé, 2 anses fragmentaires. Ces vestiges ayant été recueillis dans les caissons 1, 2, 4 et 7, la surface approximative de l'habitat attesté correspond à 120 m² au moins. Un seul trou de poteau, un foyer (charbons), des pierres rubéfiées ne suffisent pas à reconstituer la forme des habitations. Lorsqu'une nouvelle occasion se présentera, il sera utile d'étendre la surface décapée. Mais d'ores et déjà, la Cité s'ajoute aux sites néolithique de la vallée du Rhône (Rarogne - Heidnisch Bühl VS¹⁹, Saint-Léonard VS²⁰, Sion VS²¹, Ollon-Le Lessus VD²²)

et prend une importance particulière du fait de sa proximité des nécropoles à tombes en cistes de Lutry-Châtelard²³, Pully-Chamblandes²⁴, Pully-Pierra-Portay²⁵, Lausanne-Vidy²⁶. Entre le Néolithique valaisan, parent de la culture nord-italienne de La Lagozza, et le Néolithique du Vallon des Vaux (Chavannes-le-Chêne VD²⁷), de Baulmes - Abri de la Cure VD²⁸ et des lacs du Jura, la colline de la Cité occupe une position géographique intermédiaire. Lorsque les trouvailles y seront plus nombreuses, elles permettront une meilleure appréciation des influences italiennes et françaises sur les débuts de l'agriculture vaudoise.

18. SCHIFFERDECKER 1979.
19. SAUTER 1963; sur le Néolithique valaisan: SAUTER 1968/69; sur le Néolithique moyen de Suisse occidentale dans son contexte européen: GALLAY 1977.
20. SAUTER 1957, 1958, 1960, 1963.
21. SAUTER et al. 1971.
22. KAENEL 1978-1, p. 67.
23. VIOLLIER 1927, p. 218; tombes en cistes de type Chamblandes: GALLAY 1977, p. 166-173.
24. *Ibid.*, p. 295-296; GALLAY 1977, pl. 62/1 et 63/2.
25. *Ibid.*, p. 296.
26. GALLAY 1977, pl. 62/3 et 63/5-6.
27. SAUTER et al. 1966; SITTERDING 1972; GALLAY 1977.
28. GALLAY 1963; EGLOFF 1966/67.

7. Bronze ancien (couche IX)

7.1 Structures

Déjà signalé à propos du niveau X, le handicap que représente l'exiguïté des zones fouillées s'est fait sentir également dans le niveau IX immédiatement supérieur (moins de 7 m²), subdivisé en 3 sous-niveaux (a, b et c ; pl. 19/1-3). Par contre, à nouveau, quelques tessons significatifs sont venus «signer» la phase culturelle exhumée dans le caisson 1 (pl. 8-9).

Une mince couche de limon sableux gris-vert (IXc) recouvrit rapidement la surface de l'habitat néolithique moyen ; cette dernière, en effet, ne présente pas d'altérations (du moins dans le secteur examiné) et les tessons, bien que très petits, présentent des cassures franches.

Le comblement de la cuvette, dont le rebord apparaît sur les stratigraphies du caisson 1 ainsi que sur les plans des surfaces X, se poursuivit durant le Bronze ancien : entre les décapages IXc et VIII, le sol tend en effet à devenir horizontal. Il n'est pas possible d'établir le partage entre l'action des intempéries et d'éventuels aménagements humains. Les pierres (dont quelques-unes sont rubéfiées), les charbons et les tessons paraissent répartis de manière accidentelle.

7.2 Trouvailles

7.2.1 Flore

Au chêne (2 ex.) et au frêne (9 ex.), déjà signalés dans le niveau X, s'ajoutent la tribu du pommier (Pomoideae, 18 ex.) et l'érable (*Acer*, 2 ex.).

7.2.2 Céramique

Même non altérée en surface, elle est rugueuse, le dégraissant affleure. La teinte est comprise entre le gris foncé et l'orange. Par sa finesse, le fragment 5 de la planche 9 contraste avec les quelque 70 tessons recueillis dans ces niveaux.

Pl. 8/4 : rebord d'une écuelle (diamètre : environ 17 cm). A l'intérieur, à 1 cm de la lèvre, 2 lignes horizontales espacées de 0,5 cm ont été marquées à cru (provenance : IXc ; n°s 7475 et 7496).

Pl. 8/5 : fond plat d'un pot ; diamètre : 10 cm ; épaisseur : 0,8 cm (provenance : IXc ; n° 6814).

Pl. 8/3 : fond épais (1,4 cm) et plat d'un pot ; diamètre : 7 cm (provenance : IXb ; n°s 7372 et 7374).

Pl. 7/4 : bord d'une jarre à mamelon aplati (provenance : IXa ; n° 184).

Pl. 9/2 et 4 : nous réunissons dans une même rubrique ces tessons peu communs. Le premier, bien que provenant du fond de la couche VIII (caisson 1), peut être rattaché à l'ensemble IXa. Il s'agit de rebords de

pots ou jarres de petite et grande dimension. La lèvre est nettement aplatie dans un cas (fig. 2, avec un bourrelet prononcé sur la face interne), mais inclinée vers l'intérieur dans le second cas (fig. 4). Une rainure horizontale est visible au-dessous du rebord 2, tandis qu'un cordon sépare encolure et panse du grand récipient. Le trait le plus curieux consiste dans la présence de perforations, réalisées avant (fig. 2) ou après cuisson (fig. 4) à la partie inférieure de l'encolure (n°s 6811/7 et 5609/14).

Pl. 9/5 : fragment de carène d'une tasse en pâte fine, gris clair à l'intérieur du tesson, rose à l'extérieur (sur les 2 faces érodées) ; dégraissant sableux. Deux groupes de 2 rangées de ponctuations exécutées au poinçon marquent la partie inférieure (ou supérieure, selon l'orientation que l'on donne au tesson) de la carène, large de 10 cm environ (provenance : IXa ; n° 5608/6).

Pl. 9/7 3 fragment de paroi, avec mamelon aplati (provenance : IXa ; n° 6840/2).

7.2.3 Silex

Pl. 9/6 : burin d'angle sur cassure, réalisé sur un fragment de lame à 2 bords retouchés ; silex brun foncé (provenance : IXa ; n° 226).

Pl. 7/7 : coche sur éclat épais ; le silex fissuré gris bleuté n'a permis qu'une retouche fruste (provenance : caisson 2, niveaux IX-X ; n° 10970).

Pl. 7/8 : pointe de flèche à base concave et ailerons droits en silex blanc-jaune (provenance : caisson 2, couche IX ; n° 7705).

7.3 Interprétation

Nous n'avons pas cru devoir introduire des subdivisions chronologiques à l'intérieur de ce matériel peu abondant, que nous avons regroupé en l'absence de critères permettant de connaître la durée qui sépare le sol IXc du fond de la couche VIII. D'autre part, on ne peut déterminer si les subdivisions stratigraphiques correspondent à des phases d'habitat échelonnées ou à un seul épisode sédimentaire continu. Cette restriction formulée, tentons de caractériser la phase culturelle qui a succédé au Néolithique moyen de la Cité.

La pointe de flèche à ailerons et base concave de la couche IX (pl. 7/8) est un élément typique de la civilisation du gobelet campaniforme²⁹. A elle seule, elle témoigne d'habitations ou d'un passage de chasseurs sur la colline au Néolithique final.

Dans ce contexte, le tesson ponctué (pl. 9/5) fit également songer, lors de sa découverte, aux décors

29. Par exemple : BEHRENS 1973, pl. 63.

campaniformes. Le profil du fragment s'oppose à une telle interprétation : c'est celui d'une tasse de type Morges – Les Roseaux VD, bien qu'on ne connaisse pas de décor identique sur de tels récipients³⁰.

Les mamelons aplatis (pl. 7/4 et 9/7) se rencontrent couramment sur la céramique de la phase IV du Bronze ancien³¹. Les fonds plats (pl. 8/3 et 5) et l'écuelle (pl. 8/4) ne sont pas en désaccord avec cette attribution³², ni les rebords perforés 2 et 4 de la planche 9 ; ainsi que Christian Strahm nous le communique, cette caractéristique rare, à but ornemental ou pratique, a été constatée dans le matériel inédit de Vinelz-Schattenwil BE (lac de Biel), dans un niveau appartenant à la transition du Bronze ancien au Bronze moyen.

La rareté des habitats du Bronze ancien en Suisse occidentale confère leur valeur aux modestes vestiges de la Cité qui s'inscrit aux côtés des sites de Saint-Léonard VS³³, Sion VS³⁴, Collombey-Muraz VS³⁵, Ollon-Le Lessus VD³⁶, Morges-Les Roseaux VD³⁷,

Baulmes VD³⁸. Une définition plus précise du ou des faciès du Bronze ancien représentés sur la colline lausannoise ne sera possible qu'au moment où l'échantillonnage sera plus abondant.

30. GALLAY 1972/73, p. 87-88; BILL 1976, p. 81 et 83. Un petit pot d'Auvernier NE offre cependant quelque analogie avec le spécimen de la Cité: de part et d'autre de la carène et sur celle-ci, il est orné de 3 rangées de fines ponctuations (GALLAY 1972/73, p. 99, fig. 13/1).
31. BOCKSBERGER 1964, fig. 10, n°s 54, 66, 67; FISCHER 1971, pl. 26/10; GALLAY 1972/73, p. 95, fig. 9/3 et p. 96, fig. 10.
32. Cf. FISCHER 1971, pl. 15/3.
33. BOCKSBERGER 1964, p. 45.
34. GALLAY 1976.
35. BOCKSBERGER 1964, p. 32-39.
36. *Ibid.*, p. 39-43.
37. GALLAY 1972/73.
38. EGLOFF 1966/67. Mentionnons pour mémoire les ensembles de bronzes de Lausanne-La Bourdonnette et Lausanne-Bois de Vaux, dépôts ou mobilier funéraires (SITTERDING 1966; BILL 1976, p. 77-80).

8. Bronze final (couches VII et VI)

Trente à 60 cm de limon argilo-sableux jaune (couche VIII) séparent le Bronze ancien du Bronze final, qui occupe une épaisseur maximum de 80 cm (pl. 6/1 ; pl. 15). L'abondance des tessons qui en proviennent contraste avec la pauvreté des niveaux sous-jacents. Des empierremens marquent la base et séparent l'une de l'autre les couches VII (inférieure) et VI (supérieure). Les surfaces fouillées étant plus grandes, des structures apparaissent plus nettement que dans le Néolithique et le Bronze ancien. «Riches en objets pauvres», les niveaux VII et VI peuvent être attribués tous deux à la phase Hallstatt B 2 du Bronze final³⁹. Nous les examinerons successivement dans le cadre d'un même chapitre.

8.1 Couche VII

8.1.1 Structures

Au sommet de la couche VIII fut établi un *dallage* dont les éléments (dallettes et petits galets) consistent essentiellement en gneiss (25 %), grès (22 %), calcaire (18 %), schiste (12 %). La proportion des roches réfractaires pourrait être interprétée comme l'indice d'un choix délibéré. En fait, la composition de la moraine correspond à cet échantillonnage. L'empierrement horizontal est visible sur une longueur de 13 m d'ouest en est, du caisson 4 au caisson 3 (pl. 6/1). Au-delà de cette limite, la couche VII se prolonge sur 10 m encore. Très dense dans le caisson 4 et la partie ouest du caisson 3, la proportion des pierres formant la base de la couche VII s'appauvrit dans la partie est du chantier, où l'on constate un redressement du sol à partir de la ligne 79.

Plusieurs décapages successifs furent nécessaires pour dissocier les éléments dont se compose le niveau gris-noir superposé au dallage, sur une épaisseur pouvant atteindre 20 cm. Une fouille minutieuse fut possible dans les caissons 4 (pl. 10 ; 11/2-3 ; 14/2), 1 (pl. 12/2 ; 20/2-3) et 5 (pl. 12/1). A partir des plans mentionnés ci-dessus (synthèse : pl. 5/2) et des stratigraphies (pl. 6/1), on constate quelques faits intéressants concernant l'habitat.

Les concentrations de céramique les plus fortes se trouvent dans le caisson 4, au-dessus du dallage dont la plupart des pierres sont rubéfiées. Ces vestiges sont demeurés en place, comme l'indiquent les raccords attestés entre les éléments d'un même vase (pl. 10/2-3) ou certains os (ci-dessous, p. 26 et 53).

Le second décapage de la couche VII (pl. 11/3) montre l'association de la céramique (dont 25 % envi-

ron des tessons, surcuits, sont boursouflés, légers et cassants) avec d'abondants fragments d'argile rubéfiée, épais de 1 à 6 cm, dont une face (plane ou légèrement concave) est lisse, tandis que l'autre porte des empreintes parfaitement distinctes de branches ou baguettes (pl. 30/1). Quatre tores (ou torches), boudins d'argile circulaires, ont également été retrouvés (pl. 30/2-5) ainsi qu'une masse d'argile cuite en cours de pétrissement (pl. 30/6) et un percuteur en quart-zite (pl. 32/2).

Nous verrons plus loin ce qu'il y a lieu de penser d'un tel groupement de vestiges, reposant dans la matrice de limon sableux, truffée de petits charbons de bois en cet emplacement délimité par une rangée de blocs alignés nord-sud qui dépassaient de la masse de tessons et d'argile cuite (pl. 11/2). Deux blocs de dimensions particulièremment grandes doivent également être mentionnés.

D'autres concentrations de tessons apparaissent dans la paroi sud des caissons 3 et 2 (pl. 18) ainsi que dans la paroi nord du caisson 1 (pl. 19/2). Elles reposent sur la couche VIII, sans dallage intermédiaire.

Les pierres alignées entre les lignes 62 et 63 (pl. 11/2) évoquent un soubassement de *muret*. Le long de la ligne 78 et recouvrant les lignes 31 à 33 existait, dans le caisson 5, un autre muret de pierres sèches dont une assise seulement nous est parvenue. Le plus gros bloc dont elle se compose mesure 47 cm. Orientation de la construction : nord-nord-est/sud-sud-ouest (pl. 12/1). Nous devons à Marc Weidmann la détermination des roches : calcaire marneux et métamorphique, grès molassique et préalpin, schiste quartzo-chloriteux, gneiss.

Signalons enfin que 3 m à l'ouest du caisson 4 fut observée hâtivement, à une profondeur de 2 m à 2 m 20, une couche foncée, riche en tessons, os et pierres rubéfiées. Quelques grandes pierres plates pourraient avoir appartenu au soubassement d'un autre muret.

La densité des 2 amas de tessons, bien distincts l'un de l'autre, est proportionnelle à l'épaisseur du substrat charbonneux. Quelques traits méritent encore d'être signalés :

- la grande dimension des tessons, dont plusieurs se raccordent à de courtes distances (pl. 10/2) et dans toute l'épaisseur du dépôt (pl. 10/3); la preuve est ainsi apportée que l'ensemble s'est constitué durant une période brève et n'a subi que peu de remaniements ultérieurs;

- les relations existant entre l'amas sud-ouest et l'amas central sont représentées sur la planche 10 (fig. 2); la direction préférentielle des déplacements correspond à un trajet d'ouest en est;

39. GERSBACH 1951.

40. Les quelques tessons de la rigole (pl. 10/1) appartiennent au même dépôt que l'ensemble visible sur le plan 11/3.

- la limite orientale de l'amas central est rectiligne et franche (pl. 11/3) ; les tessons n'ont pas dépassé une frontière que marquait vraisemblablement une paroi ;
- lors de la poursuite du décapage, il est apparu qu'une étroite rigole nord-sud, profonde de 5 à 10 cm, se trouvait dans la zone séparant les deux amas (pl. 10/1 et 13/2) ; son remplissage consistait en limon gris et charbons de bois, quelques pierres, des tessons très petits et arrondis, érodés ; il est vraisemblable que cette dépression à la surface de la couche VIII soit due à la chute prolongée de l'eau tombant d'un toit ; c'est aussi selon cet axe que se sont produits quelques déplacements de tessons (pl. 10/2) ;
- entre le dallage et les premiers tessons existe une couche limoneuse stérile épaisse de 5 à 10 cm ; on peut y voir soit un dépôt sédimentaire naturel, soit un aménagement du sol destiné à régulariser la surface de l'empierrement ; nous penchons pour la seconde hypothèse ;
- la surface de la couche VII (pl. 11/2) est pauvre en tessons dans sa partie occidentale, mais comporte des fragments de grande dimension dans sa moitié est qui dut être moins piétinée.

Un foyer fut observé lors de la fouille du caisson 3 (pl. 5/2) ; deux grosses pierres inclinées, rubéfiées sur leur face sud-est, bordaient un espace semi-circulaire charbonneux ; le reste de cette structure de combustion n'a pu être dégagé car elle se poursuivait sous la canalisation du chauffage à distance ; le sol n'étant pas rubéfié, on peut supposer qu'il s'agit d'un foyer allumé occasionnellement et n'appartenant pas à l'aménagement domestique.

Deux autres foyers ont été signalés. L'un se trouvait sous le mur est du promenoir du cloître ; il consistait en une surface plane, circulaire, rubéfiée, de faible épaisseur (2-3 cm) et d'un diamètre d'environ 1 m 20 ; aucune pierre n'en faisait partie ; le sol était noirci par du charbon de bois. L'autre apparut dans le caisson 2 (pl. 5/2), au cours de la rapide progression du terrassement ; il fut détruit avant d'avoir été photographié, mais se remarque dans la stratigraphie 3 de la planche 6, entre les points 31 m 40 et 32 m 70 ; les pierres profondément rubéfiées témoignent d'un feu intense et répété.

Seize mètres à l'est de la rigole du caisson 4, d'autres structures apparaissent dans le caisson 1 (pl. 5/2) ; là aussi, un *caniveau* orienté nord-sud fut dégagé ; des pierres de dimensions diverses et des tessons recouvrent irrégulièrement la surface de la couche VIII qui accuse un faible pendage d'est en ouest. Un effet de cloison apparaît dans la répartition des tessons à la surface du niveau VII (pl. 20/2) ; parmi ces fragments fut découvert un brunissoir (pl. 1/3).

8.1.2 Trouvailles

8.1.2.1 Flore

Les charbons de bois sont beaucoup plus fermes et mieux conservés que dans les couches X et IX. Le hêtre y prédomine (*Fagus*, 38 ex.), suivi du chêne (*Quercus*, 6 ex.), du noisetier (*Corylus*, 6 ex.), du frêne (*Fraxinus*, 5 ex.), du sapin (*Abies*, 4 ex.), de l'érable (*Acer*, 4 ex.) et du sureau (*Sambucus*, 1 ex.).

« L'ensemble n'est pas aisément à interpréter car il faut tenir compte, de toute manière, d'un choix dû à l'homme. Il est toutefois frappant que le hêtre apparaisse, pour la première fois, dans le niveau VII et y soit déjà représenté par un pourcentage élevé. On peut cependant douter que ces trouvailles révèlent la migra-

tion du hêtre car celle-ci est attestée beaucoup plus tôt dans les diagrammes polliniques. L'intérêt des trouvailles de la Cité réside dans la possibilité d'effectuer de telles constatations ailleurs que dans les stations littorales, où les conditions écologiques se présentent de manière différente » (F. Schweingruber).

8.1.2.2 Faune

Les vestiges osseux appartiennent au bœuf, au porc, au mouton et (ou) à la chèvre, au chien ainsi qu'au cerf. Les 3 premiers groupes prédominent nettement. Vingt-trois raccords entre fragments ont été constatés, témoignant du faible déplacement des reliefs culinaires.

8.1.2.3 Céramique

Des fragments appartenant à 219 récipients au moins (dont 212 identifiables) proviennent des 70 m² du niveau VII qui furent dégagés. La concentration en vestiges, comme nous l'avons indiqué, variait considérablement d'un secteur de la fouille à l'autre. Des amas de céramique se trouvaient groupés dans le caisson 4, parmi les charbons, pierres rubéfiées et fragments d'argile à empreintes de branchages. Les caissons 1 et 2 en livrèrent également de grandes quantités (sans spécimens surcuits, toutefois) tandis que le caisson 3 en était moins prodigue. Les planches 21-29 présentent la quasi-totalité des rebords, décors et fonds. On remarquera qu'en dépit des grands efforts consacrés à la restauration, aucun profil complet n'a pu être reconstitué. La très forte fragmentation du matériel ne permet donc pas de conclusions définitivement étayées sur la forme générale des vases, dont il n'est pas possible de raccorder fonds et rebords. Il ne faut cependant s'attendre à aucune surprise dans ce domaine ; les tessons dont nous disposons correspondent à l'inventaire classique de la phase Hallstatt B2 du Bronze final.

Un facteur de fragmentation déterminant tient aux grandes dimensions d'écuelles et de jarres particulièrement exposées à la rupture. La céramique de petite taille est, en effet, peu fréquente à la Cité (pl. 29/9-10, 12-13).

Ecuelles, jattes, jarres et pots représentent la grande majorité des types recensés. Un rebord ne suffit d'ailleurs pas toujours à déterminer la catégorie de récipients à laquelle on a affaire.

Technologie

L'état actuel des tessons ne permet généralement plus d'y contrôler l'état des surfaces, que l'on peut supposer polies dans certains cas. Le raclage, par contre, est attesté. Les jarres présentent des empreintes digitales résultant du façonnage (pl. 23/7). Les nuances vont du gris foncé à l'orange, plusieurs tonalités pouvant être réunies sur le même récipient. Le plus souvent, l'intérieur des parois est resté gris tandis que seules les surfaces s'oxydaient. Le grain du dégraissant varie en fonction de l'épaisseur moyenne des vases ; grossier dans la pâte des jarres, il est quasiment invisible dans la tranche des petits pots lissés.

Décor

La peinture ocre, attestée mais peu fréquente à l'extrême fin de l'âge du Bronze⁴¹, n'a été constatée que sur un seul tesson (fragment de paroi d'un pot de petite dimension).

Les décors *en creux* consistent en *cannelures horizontales* (pl. 29/19-20 et 23-30), groupées en 2 ou

41. VOGT, 1949/50, p. 218-219; GERSBACH 1951; RUOFF 1974, p. 31; RYCHNER 1974/75, fig. 2/1.

3 rangées juxtaposées ; en *lignes* horizontales peu profondes (pl. 29/22) ; en *impressions* réalisées à l'aide d'une pointe ou d'une baguette (pl. 28/25-26 et 28) ou au moyen de l'ongle (ex. : pl. 23/2-4, 11-14), voire du doigt (ex. : pl. 25/23-24).

Les *cordons rapportés* sont fréquents sur les jarres (pl. 24/1-8), et toujours marqués d'impressions digitales.

Plus fréquent encore est le *festonnage* de la lèvre des jarres, trait quasiment constant sur ces grands récipients ; l'effet produit évoque une torsade (pl. 23 ; pl. 24/1-2 ; pl. 25/23-32 ; pl. 26/1-10 et 14-17) ; une série d'impressions digitales obliques produisent cet effet, qui peut être obtenu (plus rarement) par pincement du rebord (pl. 23/10) ; la série de coups d'ongles est un procédé plus rare (pl. 26/11-13).

Typologie

L'écuelle est le seul récipient à corps simple représenté dans l'ensemble de la couche VII (pl. 21 et 22), à raison de 71 exemplaires. Il n'y a pas lieu de disserter longuement sur ce groupe, dont le diamètre moyen est de 31,03 cm ; la panse, parfois rectiligne (pl. 21/4, 12) mais généralement convexe (ex. : pl. 21/21 ; pl. 22/1-5) ; la lèvre, amincie (ex. : pl. 21/23, 26-31 ; pl. 22/1-16), souvent aménagée en rebord marqué d'un méplat interne (pl. 21/1-21 ; pl. 22/17-26) ; la base, aplatie (ex. : pl. 28/12-13) ; le décor, inexistant.

Récipient à corps complexe sans encolure, la *jatte à bord rentrant* manifeste plus timidement sa présence sur la colline (pl. 29/1-8).

Les *pots*, par contre, qui comportent une encolure simple, sont nombreux : on en compte 85 pour le moins (pl. 23 ; pl. 24/1-8 ; pl. 25-26 ; pl. 28). Le diamètre de l'embouchure est compris entre 6 et 48 cm environ ; celui de la base, entre 8 et 23 cm. Il va de soi qu'il y aurait lieu de regrouper de manière plus précise divers types à l'intérieur de cet ensemble, mais le caractère incomplet des profils n'autorise qu'une sériation sommaire. En particulier, il n'a pas été possible d'attribuer les 2 seules anses de l'ensemble (pl. 29/31-32) à une forme précise : pichet, amphore ou tasse – types certainement peu répandus ici. Parmi les pots, nous distinguons :

- les *jarres*, de grandes dimensions (diamètre de l'embouchure supérieur à 20 cm) et dont la pâte comporte un dégraissant grossier saillant en surface ; leur rebord peut être soit festonné (pl. 23/3-13, 15-17 ; 24 ; 25/23-32 ; 26/1-17, 26-28), avec ou sans adjonction d'un cordon en relief à impressions digitales (ex. : pl. 24/1-2), soit non décoré (pl. 25/1-18 ; 26/18-28 ; 28/25-28) ; le rebord est court, plus ou moins évasé, voire vertical (pl. 25/26-30) ou légèrement rentrant (pl. 25/23-25) ; dans la mesure où l'on peut rattacher des fonds de récipients à cette catégorie, on remarque que le décor d'impressions digitales, habituel à la jonction de l'encolure et de la panse, entoure quelquefois aussi la base (pl. 24/9-14 et 16-18) ; l'épaisseur des parois atteint dans certains cas 1,2 cm ; celle des fonds, 1,5 cm ;
- seul le critère de la dimension permet de distinguer des jarres les *pots à bord festonné* (pl. 23/1-2, 14 ; 26/9, 18), *incisé* (pl. 26/13) ou *non décoré* (pl. 25/19-22) ;
- les *pots à rebord en entonnoir* (pl. 27), qui présentent une encolure généralement plus développée que les types précédents et dont la pâte est plus fine que celle des jarres ; leur décor, lorsqu'il existe, consiste en cannelures ou lignes horizontales (pl. 29/19-30) ;

- des rebords minces attestent la présence peu fréquente d'une catégorie de *petits pots* particulièrement fins et soignés (pl. 29/9, déformé par surcuissen ; pl. 29/10-17) ; certains profils (pl. 29/16-17) pourraient appartenir à des plats creux plutôt qu'à des pots ;
- *divers* : l'encolure concave d'un pot d'environ 33 cm de diamètre (pl. 28/29) constitue un cas unique.

Argile cuite

Pl. 30/1 : un spécimen, parmi de nombreux autres fragments, de *crépi* accumulé dans la zone ouest du caisson 4 (pl. 11/3). L'argile orange à gros dégraissant (certains cailloux atteignent 2 cm) est peu cuite et friable. Les plus grands échantillons reconstitués ne dépassent pas 13 cm. Il existe 2 groupes de fragments : les uns de forme allongée, à section triangulaire et faces concaves de 4 à 5 cm de côté ; les autres en forme de plaques épaisses (3 à 5 cm), plates ou légèrement concaves d'un côté et marquées d'empreintes semi-circulaires allongées sur l'autre face, résultant du contact avec des baguettes d'un diamètre de 0,8 à 2 cm (figuré : fragment n° 7393)⁴².

Selon toutes probabilités, les éléments à section triangulaire colmataient les interstices d'un sol en rondins, tandis que les éléments aplatis appartenaient aux parois dont ils recouvriraient le clayonnage.

Pl. 30/2-5 ; et pl. 14/2 : anneaux-supports en argile (*torches ou tores*), en argile peu cuite à gros dégraissant ; les diamètres sont compris entre 12 et 15 cm (provenance : caisson 4 ; n° 137, 145, 8725 et 10912).

Un cinquième exemplaire figure dans le catalogue de l'exposition (CATALOGUE 1975, p. 61, D) ; provenance : caisson 1 ; n° 39.

Pl. 30/6 : *masse d'argile* de forme grossièrement hémisphérique, aplatie sur sa face inférieure ; des empreintes de doigts s'y voient nettement ; diamètre maximum : 21 cm ; poids actuel : 2 kg 365 (provenance : caisson 4, n° 011) ; la cuisson est incomplète, vraisemblablement accidentelle⁴³.

Pl. 29/33 : fragment d'un boudin d'argile rectiligne de section circulaire (diamètre : 2,5 à 3 cm), long de 11 cm.

8.1.2.4 Bronze

Deux objets métalliques furent découverts durant la fouille du niveau VII.

Pl. 1/5 et pl. 31/2 : *rasoir à dos échancré épais*, souligné d'une rainure ; longueur : 6,5 cm (provenance : caisson 3 ; n° 012 ; pl. 5/2)⁴⁴.

Pl. 31/1 : fragment de tige recourbée d'une *épingle* déformée par le feu ; la pointe est mousse, la section épaisse (0,2 à 0,4 cm). Provenance : caisson 5 ; n° 11132.

8.1.2.5 Pierre

Pl. 1/3 : *brunissoir* losangé à angles et arêtes arrondis, poli sur toute sa surface. Dimensions : 5/3,3/1 cm (épaisseur maximale). Provenance : caisson 1 (pl. 20/2) ; n° 153.

Pl. 32/1-3 : *percuteurs ou broyeurs* en quartzite. Les traces de piquetage recouvrent soit la totalité de la surface (pl. 32/1), soit les 2 extrémités seulement (pl. 32/3), soit une zone circulaire (pl. 32/2). Provenance : caissons 2 et 4, n° 7706, 10962 (cf. pl. 5/2).

42. Autres exemples : LAIS 1925, p. 328, fig. 2 ; BERSU 1934 ; KIMMIG 1968, p. 63, fig. 32.

43. Seule subsiste la moitié environ de la boule initiale. Eléments de comparaison : cf. MAIER 1961.

44. Même type : JOCKENHÖVEL 1971, pl. 33, n° 439 (avec 1 anneau ; provenance : Chevroux VD) ; *ibid.*, pl. 82.

Un éclat de *silex* beige translucide résultant du ravivage d'un bord de nucléus.

8.1.2.6 Bois de cerf

Pl. 31/4-10 : le débitage du bois de cerf a été constaté à l'est du caisson (pl. 5/2). Il s'agit des fragments d'un bois de mue comportant meule (fig. 9), base du merrain et andouiller basilaire (fig. 10), ainsi que la partie inférieure de l'andouiller central (fig. 8). Ce dernier élément présente les traces d'entaillage les plus nettes, en 2 gorges circulaires irrégulières. Des incisions ont également marqué les fragments 6, 8 et 10.

8.1.3 Interprétation

La couche VII correspond au début de l'occupation du Bronze final. L'extension minimale attestée est de 200 m². Les habitations furent construites sur un terrain horizontal, au bas de la pente douce que recoupe le caisson 1 et que l'on remarque au nord du chantier. Les structures consistent en un empierrement surmonté de limon sableux, en murets dont seule une assise a subsisté (1 exemplaire net dans le caisson 5; 2 moins évidents dans le caisson 4 et à l'ouest de celui-ci) et en parois réalisées en matière périssable (effets de cloisons apparents dans les caissons 1 et 4). L'axe des habitations paraît orienté nord-sud, ce que confirmeraient les sillons longitudinaux visibles dans le sol, vraisemblablement creusés par l'eau tombant des toits (caissons 4 et 1). Des foyers construits n'apparaissent qu'à l'est du caisson 1 (lignes 81-82) et dans le caisson 2.

Les vestiges découverts dans le caisson 4 résultent de l'activité d'un potier. Tessons surcuits et déformés, masse d'argile en cours de pétrissage durcie par le feu, témoignent d'un artisanat dont nous connaissons les productions : essentiellement des écuelles, jarres et pots. Parfois interprétés comme supports de vases ou pesons de métiers à tisser, les anneaux d'argile circulaire ont pu servir à maintenir verticalement des vases dans un four dont de nombreux fragments de clayonnage ou crépi, voire des pierres rubéfiées pourraient être des éléments. Décrivant le four de potier de Sévrier (Bronze final; lac d'Annecy, Haute-Savoie), A. Bocquet remarque :

«Intéressants sont les quatre tores (ou torches) et les nombreux bourrelets de calage en terre très grossière, non lissée, qui proviennent du voisinage de la sole. Ils étaient manifestement destinés à maintenir les vases en équilibre à l'intérieur de la chambre de chauffe⁴⁵».

Deux éléments essentiels font toutefois défaut pour que l'hypothèse d'un four soit pleinement confirmée : d'une part la fosse du foyer, latéral ou placé sous la chambre de cuisson ; d'autre part, des éléments de la sole perforée séparant cette dernière de l'alandier où se concentraient gaz et fumées. L'extension de la fouille vers le sud et l'est permettrait peut-être de vérifier ces points importants.

L'attribution culturelle de la couche VII ne pose guère de problèmes. Dans sa totalité, le matériel peut être rattaché à la dernière phase de l'âge du Bronze final. Les pots à rebord en entonnoir et le rasoir à dos échancré constituent de bons fossiles directeurs, de même que l'apparition de la peinture (un cas observé à la Cité). Les écuelles à rebord, les jarres à bord ourlé et à cordon en relief⁴⁶, le ressaut marquant la limite entre

l'encolure et la panse de certains pots (pl. 27/13) s'accordent avec la définition proposée.

8.2 Couche VI

8.2.1 Structures

Dans la paroi nord des caissons 4 et 3 (pl. 6) se voit un second dallage attribuable à l'âge du Bronze final. Il se développe entre les lignes 62 et 72 mais ne peut être observé, par suite d'une lacune stratigraphique, de 63 m 50 à 68 m 70. A vrai dire, il s'agit de 2 empierrements superposés, séparés l'un de l'autre par quelques centimètres.

Irréguliers, ils se composent de blocs polyédriques dont les interstices sont comblés par du limon, de petits cailloux et quelques tessons (pl. 14/1). Nous n'avons pu séparer en 2 complexes les matériaux appartenant aux 2 phases du dallage VI, sans doute proches l'une de l'autre. Le dallage constituant la base de la couche VII fut refait à 2 reprises, et il est frappant que la limite orientale de cette zone se soit toujours située au même emplacement (pl. 15).

Une base de muret est visible dans la même stratigraphie, sur la ligne 72. Le limon intercalé entre ces gros blocs était mou tandis que le sol bordant ces structures était très compact, sans doute par suite d'un piétinement prolongé.

Deux trous de poteaux ont été fouillés dans le caisson 1 (pl. 19/4 et pl. 5/3 et 12/3). Les cavités sont séparées l'une de l'autre par 48 cm. Peu profondes (environ 10 cm), elles contenaient d'une part des pierres verticales et de petits blocs d'argile cuite (cavité nord) ; d'autre part, de grands tessons horizontaux et verticaux, des blocs d'argile cuite, 2 pierres disposées obliquement (cavité sud). Un troisième trou de poteau, d'un diamètre de 50 cm, bordé de pierres redressées, a été relevé à la limite est du caisson 4 ; le fond de la cuvette était rempli de terre charbonneuse (pl. 5/3 et 12/3).

Les trouvailles consistant en os et en tessons recouvriraient essentiellement les dallages des caissons 4 et 3 et avaient contribué à en égaliser les niveaux. En dehors des limites de ce secteur, les tessons étaient épars et petits, sauf au centre du caisson 1 où figurait un ensemble comportant des fragments d'une jarre à rebord festonné.

8.2.2 Trouvailles

8.2.2.1 Flore

Comme dans la couche VII, le hêtre (*Fagus*) est bien représenté (13 charbons). Le chêne (*Quercus*, 11 ex.), le bouleau (*Betula*, 4 ex.), l'érable (*Acer*, 3 ex.) et le noisetier (*Corylus*, 3 ex.) l'accompagnent. Quatre grains de céréale ne peuvent être identifiés.

8.2.2.2 Faune

Les espèces représentées sont exactement les mêmes que dans la couche VII.

8.2.2.3 Céramique

La faible quantité de vases recueillis dans la couche VI (47 exemplaires au minimum) contraste avec l'abondant inventaire de la phase antérieure et ne tient pas seulement à la moindre superficie excavée (40 m², contre 70 m² dans le niveau VII), mais surtout à l'absence de vestiges témoignant d'activités artisanales exercées sur place. *Ecuelles* (pl. 33/10-24), *jattes* (pl. 34/20-21), *pots* et *jarres* (pl. 33/1-9 ; pl. 34/1-19 et

45. BOCQUET et al. 1974, p. 3. Cf. également : HATT 1968 ; THÉVENIN 1970.

46. Particularités identiques : cf. HERRMANN 1966, pl. 55/17 et 83/A 1 ; PÉTRÉQUIN 1966, p. 41 ; DEHN 1972, pl. 11/C 2 et 28/A 1 ; RYCHNER 1974/75, fig. 6/8 et 7/3.

22-23; pl. 35/1-6, 9-19) ne présentent aucune différence par rapport à l'ensemble décrit ci-dessus.

Un tesson (pl. 35/7) a été gravé, après cuisson, de traits verticaux et obliques énigmatiques.

Un *anneau-support* d'argile (pl. 35/8) doit également être signalé.

8.2.2.4 Bronze

Pl. 31/3: *anneau*. Diamètre: 2,5 cm. Provenance: tranchée à l'est du chantier. N° 11130 (pl. 5/3).

8.2.2.5 Pierre

Pl. 32/4: petite *hache* en pierre polie, objet néolithique réutilisé ? Longueur: 3 cm. Provenance: angle nord-ouest du caisson 1; n° 476 (pl. 5/3).

8.2.3 Trouvailles antérieures aux fouilles de 1971/1972

Deux objets marquants méritent d'être mentionnés dans le cadre de cette étude, bien que leur découverte remonte à 1896 et 1965. Leur attribution aux couches VI ou VII est indubitable.

Pl. 1/4 et pl. 36/4: *épingle* de bronze à petite tête vasiforme; longueur: 13 cm. Trois groupes de rainures horizontales occupent une longueur totale de 2,2 cm au sommet de la tige, où elles sont groupées en 2 séries de 7, et 1 de 5 éléments. La panse du petit vase (haut de 0,8 cm) est globuleuse, surmontée d'une épaulement consistant en 2 troncs de cônes accolés par leur base la plus large; l'encolure consiste en un entonnoir; un sillon circulaire entourant un ombilic apparaît sur la face supérieure du récipient miniature. Provenance: place de la Cathédrale 7 (1965). N° 013⁴⁷.

Pl. 32/5 et pl. 36/3: petite *roue* de terre cuite à 4 rayons, complète bien que brisée anciennement en 7 fragments. Diamètre maximum: 12,9 cm; diamètre minimum: 12,5 cm. Le moyeu, perforé d'un trou de 0,6 cm de diamètre, présente un renflement sur l'une des faces de la roue. Le bandage comme les rayons sont formés de boudins à section grossièrement circulaire. L'argile gris-rose à dégraissant quartzé est semblable à celle d'une grande partie de la céramique recueillie à la Cité. Texte du catalogue du Musée cantonal d'archéologie (Lausanne)^{47bis}.

24667. *Petite roue en terre cuite à 4 jantes* (sic), *moyeu percé, diamètre 12 cm. Cloître de la Cathédrale, mai 1896.*

L'épingle à petite tête vasiforme représente un nouvel élément confirmant l'attribution des couches VI et VII de la Cité à la phase la plus tardive du Bronze final.

La roue d'argile est une rareté digne d'attention. On connaît quelques spécimens de forme analogue à l'âge du Bronze, mais ce sont des objets peu fréquents et généralement de très petite taille. Les exemplaires les plus proches du nôtre par leur forme, leur matériau et leurs dimensions, mais non par leur localisation géographique, sont ceux de Dupljaja en Serbie: un chariot à 3 roues mû par des canards porte une divinité à la jupe en cloche⁴⁸. FORRER figure une petite roue d'argile provenant de Grandson-Corzelettes VD⁴⁹. D'autres exemplaires ont été découverts à Hauterive-

47. Nous devons à feu Michel Perret de nous avoir signalé et remis cet objet, recueilli parmi les déblais résultant de la démolition d'un bâtiment. Parallèles: AUDOUZE et al. 1970, pl. 12-17; BEECHING 1977, photo 12.

47bis Nous remercions Raoul Wiesendanger, conservateur, de nous avoir signalé ce document inédit.

48. FORRER 1932, fig. 9/1 et fig. 10. Un second chariot de terre cuite, provenant de la même localité et portant lui aussi une figurine, ne comporte que 2 roues à 4 rayons (*ibid.*, fig. 9/2).

Champréveyres NE (pl. 17/4), dans le lac du Bourget (Savoie)⁵⁰, à Zurich-Haumesser ZH⁵¹, à Estavayer-Le Lac FR. Quant aux roues à 4 rayons en bronze, elles sont plus nombreuses, grandes comme celle de Cortaillod NE⁵², ou très petites comme celle de la cachette de Vénat (Charente⁵³) et du chariot à 4 roues d'Acholshausen (Bavière⁵⁴) portant un vase.

Il y a lieu de distinguer, dans cet ensemble, entre les rouelles faisant office de bijoux ou d'amulettes et celles appartenant à des véhicules, authentiques ou réduits. C'est dans cette dernière catégorie que nous rangeons l'exemplaire lausannois. La protubérance unilatérale du moyeu permet d'imaginer, de l'autre côté de la caisse d'un chariot, une seconde roue présentant, du côté extérieur et symétriquement, cette même particularité. La présence d'un véhicule miniature sur la colline de la Cité témoigne de l'importance cultuelle du site à la fin de l'âge du Bronze déjà. Il est regrettable que la localisation de la trouvaille (sépulture ? sanctuaire ? habitation ?) ne soit pas mieux assurée.

8.2.4 Interprétation

La fouille, sur une faible surface, des niveaux du Bronze final a confirmé la pérennité d'un habitat où les constructions s'établirent de génération en génération aux mêmes emplacements. La limite des dallages n'a pas changé du début de la période VII à la fin de la phase VI, ni l'orientation des habitations. Trous de poteaux, soubassement de murets, foyers, dispersion des trouvailles fournissent de sommaires indications sur une architecture dont on suppose l'organisation rigoureuse sans pouvoir la vérifier. Si l'on admet qu'il faut explorer une surface d'un seul tenant représentant 4 fois au moins celle d'une hutte pour relever complètement une seule habitation, on comprendra que la zone fouillée à la Cité n'ait pu permettre de tracer des plans cohérents^{54bis}. Les recherches ont toutefois montré l'importance et la continuité de l'implantation protohistorique sur ce site, apportant un complément bienvenu à la connaissance des villages palafittiques vaudois de Nyon⁵⁵, Rolle⁵⁶, Saint-Prex⁵⁷, Morges⁵⁸, Lausanne⁵⁹; des nécropoles de Saint-Prex (La Moraine^{59bis}), Tolochenaz (Le Boiron⁶⁰), Saint-Sulpice⁶¹, Lausanne (Vidy⁶²); de l'habitat terrestre de Bavois VD⁶³.

Quant aux 4 squelettes ocrés découverts sous le cheur de la cathédrale durant les fouilles de 1909 à 1912, nous ne pensons pas que leur attribution au Bronze final soit défendable en l'absence de mobilier funéraire⁶⁴.

49. FORRER 1907, pl. 34/10.

50. Trois exemplaires au moins de petites roues à rayons (renseignement aimablement communiqué par Françoise Ballet, conservateur au Musée d'art et d'histoire de Chambéry).

51. WYSS 1971, p. 141, fig. 27/11.

52. *Annuaire de la Société suisse de préhistoire*, 43, 1953, p. 65.

53. JOFFROY et al. 1956, pl. 6, n° 92.

54. PESCHECK 1972. Douze petites roues de bronze à 4 rayons, provenant d'Italie, figurent dans l'ouvrage de WOYTOWITSCH (1978), pl. 50.

54bis. Habitats de hauteur du Bronze final en Suisse: *Annuaire de la Société suisse de préhistoire*, 19, 1927, p. 59; *ibid.* 24, 1932, p. 27-28; FREY et al. 1933-1935; BESSLER 1934; DRACK 1947; LAUR-BELART 1952 et 1955.

55. VIOILLIER 1927, p. 244.

56. *Ibid.*, p. 304-305.

57. *Ibid.*, p. 288.

58. *Ibid.*, p. 235.

59. *Ibid.*, p. 190-191.
59bis. *Ibid.*, p. 288.

60. BEECHING 1976.

61. VIOILLIER 1927, p. 317.

62. Quatre tombes à incinération, demeurées inédites, y furent fouillées en 1962.

63. BLUMENTAL et al. 1978.

64. BACH et al. 1944, p. 29.

9. Période de La Tène (couche V)

9.1 Structures

Les débuts de l'âge du Fer (Hallstatt C et D) n'ont laissé aucune trace à la Cité. Il n'est donc pas possible d'imaginer en cet emplacement un oppidum du VI^e au V^e siècle, tel celui de Châtillon-sur-Glâne FR⁶⁵. Une nouvelle occupation des lieux ne se produisit qu'à la fin de la période de La Tène, au I^{er} siècle av. J.-C. La base de la couche V correspondant à cette phase d'habitat consiste en un empierrement situé moins de 20 cm au-dessus de la dernière des structures analogues du Bronze final; on peut la suivre sur une longueur de 12 m 50, de l'extrémité est du caisson 4 au caisson 2 (pl. 6). Par contre, toute trace de La Tène avait été supprimée, au Moyen Age déjà, dans le caisson 1.

Une surface de 10 m² fut décapée dans le caisson 3 (pl. 37-39). On remarque que le pavage est serré et régulier dans la partie ouest et à l'extrémité est, plus lâche entre les lignes 71 et 73. Les galets et plaquettes qui le composent consistent en 2 épaisseurs de roches métamorphiques et éruptives (68 %), sédimentaires (25 %), molassique (6,5 %). La présence sporadique de galets rubéfiés indique qu'une partie au moins du matériel fut empruntée à une aire de combustion; le gneiss y prédomine. Sans être absolument exclus, des trous de poteaux n'y apparaissent pas distinctement. Des tessons très fragmentés, des os et des clous sont compris entre les pierres, mais également quelques centimètres au-dessus de celles-ci, permettant de supposer que le véritable sol d'habitat se situait à ce niveau, l'empierrement sous-jacent faisant fonction de drain.

9.2 Trouvailles

Leur faible quantité est à la mesure de la petitesse du secteur exploré (29 m² au maximum).

9.2.1 Faune

Les 68 fragments déterminés appartiennent exclusivement à des espèces domestiques: porc, bœuf, mouton, chèvre. Le coq apparaît (déterminations: Jean Desse).

9.2.2 Céramique

Poterie indigène et récipients importés y sont représentés.

Poterie celtique

Sauf indication contraire, la teinte des tessons est gris clair; les traces de tournage y sont bien visibles sur la face interne; la face externe est lisse ou rugueuse, quelquefois marquée de stries parallèles ou entre-

croisées dues au peigne (pl. 41/2 et 4-14). Outre ce mode d'ornementation, on remarque des lignes plus profondes groupées en métopes (pl. 41/3), des cupules à ombilic (pl. 41/1).

Un seul tesson (fragment de paroi rose) porte de la peinture orange.

Les formes ne peuvent être que très incomplètement reconstituées (pl. 40). On y remarque la lèvre horizontale épaisse d'une jarre de grandes dimensions (fig. 1), des rebords de pots ou de bouteilles à lèvre arrondie repliée vers l'extérieur (fig. 3-4), des rebords en entonnoir (fig. 5-8) ainsi que des écuelles évasées (fig. 12-14) ou à bord rentrant (fig. 9-11). Les bases, généralement planes (fig. 17-25), peuvent être munies d'un pied en couronne (fig. 15-16).

Amphores

Des relations commerciales avec le sud des Alpes sont attestées par les rebords de 3 amphores vinaires campaniennes de type Dressel 1 B (pl. 42/3-5; le fragment infime d'un troisième exemplaire n'a pas été dessiné)⁶⁶. Pl. 42/3-5. Diamètre au niveau de la lèvre: 15,6 et environ 17,2 cm. Le rebord surplombant est haut de 6 cm. L'argile, très ferme, est rose ou orange. A mi-hauteur de l'un des rebords figure l'estampille DR; les caractères, en relief, sont compris dans un cartouche rectangulaire aux coins arrondis. Si les parallèles concernant ce type d'amphore sont nombreux⁶⁷, le sceau en question n'est attesté, par contre, qu'au Mont Beauvray (Nièvre)⁶⁸ et dans le golfe du Lion (Bouches-du-Rhône)⁶⁹.

A défaut de monnaies, ces amphores revêtent une valeur chronologique particulière car elles permettent de déterminer avec plus de précision la période d'occupation de la Cité durant l'époque de La Tène. On s'accorde pour fixer l'importation des amphores Dressel 1 à la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.; leur

65. SCHWAB 1976.

66. N^os 4267 et 14079.

67. BOHN 1923; LAMBOGLIA 1952, p. 163; FELLMANN 1955, pl. 7/14; UENZE 1958, pl. 8-9 (cf. également le compte rendu par E. Etlinger, in *Germania*, 38, 1960, p. 440-442); FISCHER 1966, fig. 9; PÉTREQUIN et al. 1967, fig. 12/3-5; BELTRAN 1970, p. 307-309; JONCHERAY 1970, pl. 4; ROMAN 1974; BESSOU 1976, pl. 19-20; CARRAZÉ 1976, p. 158.

68. BULLIOT 1895, cité in CALLENDER 1965, p. 123 (Musée des antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye, n^o 10757). Je remercie mes collègues Ludwig Berger (Université de Bâle), Auguste Bruckner (Service archéologique des routes nationales), Elisabeth Etlinger (Université de Berne), Franz Fischer (Université de Tübingen), Werner E. Stöckli (Service archéologique du canton de Berne) et André Tchernia (Université d'Aix-en-Provence) pour l'empressement avec lequel ils ont bien voulu se mettre en quête de parallèles.

69. Il s'agit de l'épave sud-est de Plane (archipel de Riou; XIMENES 1976) et d'une trouvaille provenant du golfe de Fos (le sceau rectangulaire, de 2,5/1,6 cm, figure sur le bas d'une anse d'amphore déposée au Club culturel et sportif de Port-de-Bouc).

présence dans les camps augustéens de Germanie ne permet guère d'envisager une date plus tardive que la dernière décennie avant notre ère.

9.2.3 Fer

Pl. 36/2: épingle recourbée, de section circulaire à quadrangulaire, longue de 13 cm au maximum; l'extrémité opposée à la pointe est aplatie et cassée; il s'agit vraisemblablement d'un fragment de fibule. Provenance: 1 m au sud du caisson 2; n° 10111.

A signaler encore: quelques fragments de clous (de petites dimensions et de section quadrangulaire).

9.2.4 Bronze

Pl. 42/2: tige de bronze torsadée longue de 3,3 cm, brisée à ses deux extrémités. Provenance: à 30 cm de la limite est du caisson 4; n° 11127.

Un fragment de tôle mince et informe (3 cm²).

9.2.5 Verre

Pl. 1/2: fragment d'une perle en pâte de verre tricolore. Epaisseur de l'anneau: 0,95 cm. Le fond bleu est recoupé transversalement par une traînée blanche, tandis que des filets brun-rouge longitudinaux zèbrent les zones bleues et blanches⁷⁰. Provenance: caisson 3; n° 474.

9.2.6 Pierre

Pl. 42/1: fragment d'une meule en grès quartzitique alpin. La surface concave, à bord en segment de cercle poli, a été piquetée puis réutilisée (traces de polissage sur les aspérités); la face inférieure est également bouchardée, mais non usée; un trou oblique perfore la meule de part en part dans sa zone la plus épaisse; le diamètre de cet élément de moulin peut être estimé à 32 cm. Provenance: caisson 3 (fragment réemployé dans l'empierrement de la couche IV; pl. 17/1); n° 256.

70. Perles de verre multicolores (La Tène): Pič 1906, pl. 6; MEDUNA 1970, pl. 17; CHAPOTAT 1970, pl. 56.

71. BLONDEL 1943; STÄHELIN 1948, p. 40-41.

9.3 Interprétation

Albert Grenier et Louis Blondel furent les premiers à supposer la présence d'un oppidum helvète sur la colline de la Cité⁷¹. Les arguments plus ou moins convaincants qu'ils avancèrent à l'appui de cette hypothèse sont d'ordre topographique (comparaison avec la situation des cités protohistoriques méditerranéennes par rapport à leurs installations portuaires, configuration générale de la colline qui est un éperon barré); toponymique (L. Blondel suppose que le terme celtique *Lausanna*, dérivé selon P. Aebischer de *lausa* qui signifie «pierre», «dalle», évoque les rochers de la Cité); et, dans une moindre mesure, archéologique (les tessons que présente L. Blondel⁷² sont, en effet, peu typiques; une base d'amphore, toutefois, semble bien appartenir au type DRESSEL I⁷³. La preuve d'une occupation de la Cité à la fin de l'époque de La Tène n'avait donc pas été définitivement apportée avant 1971.

Prétendre que les fouilles récentes ont fourni la preuve d'une agglomération celtique au nord de la cathédrale serait excessif. Il est vain de répéter combien l'on doit déplorer la faible extension du secteur fouillé; mais les perspectives d'investigations futures subsistent⁷⁴. En attendant une meilleure compréhension de la structure décapée (cour, habitation?), on répétera simplement que la découverte d'un niveau stratigraphiquement bien délimité de La Tène finale, épais de 30 cm et d'où proviennent notamment des fragments d'amphores du 1^{er} siècle av. J.-C., confirme une partie des déductions des archéologues susmentionnés, sans pour autant attester, dans l'état actuel des recherches, l'existence d'un véritable oppidum.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la colline de la cathédrale de Bâle vient, elle aussi, de livrer des vestiges remontant à La Tène alors qu'on la croyait habitée depuis l'époque romaine seulement⁷⁵.

72. *Op. cit.*, fig. 3/a-b.

73. *Op. cit.*, fig. 3/k. Ces tessons ont malheureusement été égarés par la suite et toute vérification s'avère impossible.

74. Il en est de même à Vidy, où une tombe de La Tène finale fut découverte en 1975 (KAENEL 1978-2).

10. Vestiges gallo-romains (couche IV)

10.1 Structures

A la surface de la couche V, dans le caisson 3, fut installée une *aire de combustion* en argile qui, en stratigraphie, se lit sur une longueur de 1 m 65 et une épaisseur maximum de 6 cm (pl. 15 et 17/1).

Cette zone, que bordent des trous de poteaux garants d'un abri sommaire, pose 2 problèmes: quand fut-elle établie ? et dans quel but ?

L'argile est en contact immédiat avec le sommet des sédiments de La Tène, mais les seules trouvailles effectuées au-dessus et aux alentours du foyer consistent en tessons et fragments de tuiles ou briques romains.

La fonction de cette structure n'apparaît pas clairement. Une chaleur intense fut maintenue assez longtemps à sa surface pour durcir dans toute son épaisseur la sole d'argile rapportée. On évoque une activité artisanale dont seuls des cendres et des charbons de bois témoignent encore; ni scories, ni chaux n'attestent l'existence de potiers, chaufourniers ou forgerons. Cette dernière activité s'avère, cependant, la plus vraisemblable.

Hormis cette construction rustique gallo-romaine, aucun vestige architectural ne provient de la couche IV. La *construction* comprise entre le milieu du chœur et le milieu du transept de la cathédrale demeure donc provisoirement isolée, «tour de défense (...) à l'angle sud-est du *castrum*».

Il ne faut pas minimiser, cependant, les atteintes que les constructeurs médiévaux purent porter aux vestiges romains. Les fondations de leurs édifices sont étroitement mêlées à la couche IV, entament les couches V et VI dans le caisson 4, ont supprimé les phases IV et V dans le caisson 1. Toute subdivision stratigraphique englobant plus que des secteurs restreints (fossé de fondation d'un mur, par exemple) serait illusoire dans un ensemble si profondément remanié.

10.2 Trouvailles

10.2.1 Céramique

En l'absence d'ensemble clos, la céramique de la Cité n'est pas en mesure d'apporter des éléments originaux à la chronologie, délicate à établir, des productions tardives du III^e au V^e siècle.

Céramique à revêtement argileux

Pl. 45/24: fragment de paroi d'une tasse conique DRAGENDORFF 33, en *sigillée lisse* rouge foncé⁷⁶. Datation: II^e-III^e siècle.

75. BERGER 1972; FURGER 1972 et 1975. Aperçu général (La Tène moyenne et finale sur le Plateau et dans le Jura); BERGER 1974.

Pl. 1/1 et 43/1-4, 7:2 fonds, 3 rebords et 1 fragment de panse de bols hémisphériques en *sigillée d'Argonne* décorée à la molette. Etudiée d'abord par W. UNVERZAGT (1919), cette catégorie de céramique fut l'objet d'une publication fondamentale de G. CHENET (1941); la synthèse due à W. HÜBENER (1968) apporte des éléments nouveaux quant à sa répartition et sa chronologie.

La seule forme représentée à la Cité correspond au type 320 de Chenet⁷⁷. Les poinçons figurent des hachures verticales, horizontales ou obliques, ainsi que des ponctuations groupées par 6 (pl. 1/1; 43/4). Entre Genève et Yverdon, Lausanne-La Cité représente une nouvelle station dans la carte de répartition de cette *sigillée* du IV^e siècle absente de Vidy.

Pl. 43/5-6, 8-10; pl. 44; pl. 45/2-23: *sigillée claire*. Nous désignons sous ce terme très général l'ensemble des productions tardives à revêtement argileux autres que la *sigillée d'Argonne*. Des subdivisions chronologiques fines à l'intérieur de cet ensemble du III^e au IV^e siècle s'avèrent aléatoires, dans l'état actuel de la recherche. Si la *sigillée* décorée à la molette témoigne de relations commerciales en direction du nord-ouest, les ateliers d'où provient la céramique décrite ci-dessous n'ont pas encore été localisés.

L'allure de cette céramique est très variée: rugueuse ou lisse, tendre ou dure, elle est recouverte d'un vernis brun, orange, rose, jaunâtre, quelquefois argenté; plusieurs teintes peuvent être présentes sur un même récipient, au hasard des «coups de flamme» survenus lors de la cuisson. Le seul décor éventuel consiste en guillochis tracés à la lame vibrante⁷⁸. Quant aux formes, elles comprennent:

- coupes carénées (pl. 43/5-6, 8-9; pl. 45/2-3);
- coupes à marli (pl. 45/15-16);
- coupe à marli replié vers le bas (pl. 43/10);
- coupe à profil en crochet (pl. 44/17);
- coupes hémisphériques (pl. 45/6-7, 10-11);
- écuelles à paroi oblique (pl. 45/4, 8-9);
- écuelles carénées (pl. 45/2-3);
- terrines carénées à bords rentrant et base en couronne (pl. 44/6-12);
- mortiers (pl. 44/1-5);
- cruche (pl. 44/19);
- gobelets ovoïdes (pl. 44/14-15).

La majeure partie de cette céramique est postérieure aux invasions de 260. Seuls les gobelets ovoïdes (pl. 44/14-15) et les écuelles carénées (pl. 45/2-3) qui s'apparentent aux productions de Berne-Enge et Avenches⁷⁹, pourraient leur être antérieurs. La limite

76. GOSE 1950, n°s 77-80.

77. *Op. cit.*, p. 69-72.

78. RIGOIR 1968, p. 19.

79. EGLOFF 19; KAENEL 1974, pl. 1-2 et 5.

géographique atteinte par la sigillée claire de la fin du III^e et du IV^e siècle, répandue dans la moyenne vallée du Rhône et le bassin lémanique, ne paraît pas dépasser Yverdon.

Pl. 45/1; pl. 46: *sigillée paléochrétienne grise*. Trois spécimens de cette céramique aisément identifiable ont été découverts à la Cité, permettant d'ajouter Lausanne à la courte liste des sites romands mentionnés par J. RIGOIR (1967 et 1970). Formes:

- *coupe à marli* (pl. 45/1; diamètre: 16,5 cm; RIGOIR 1960, forme 3, cf. n° 104);
- *assiette à marli* (pl. 46/3-4; diamètre: 35 cm; RIGOIR 1960, forme 1); le marli est orné d'arceaux juxtaposés; brisée, l'assiette porte les traces d'une réparation consistant en perforations dans lesquelles sont fixées des agrafes de bronze⁸⁰;
- *bol hémisphérique* (pl. 46/1-2): fragment de panse, orné de cercles concentriques (le cercle externe est pointillé) compris entre des arceaux hachurés; type: RIGOIR 1960, forme 6.

J. et W. Rigoir ont étudié de manière approfondie cette catégorie de céramique du V^e siècle, au décor imprimé à l'aide de poinçons, abondante dans le sud de la France⁸¹. Les trouvailles lausannoises s'ajoutent à celles provenant de rares localités suisses: Genève et environs, Nyon VD, Yverdon VD, Vindonissa (Windisch AG). «Les rapports commerciaux sont ainsi manifestement établis du delta du Rhône au-delà du lac Léman et il paraît logique de rechercher l'atelier qui a produit ces céramiques entre ces deux points extrêmes⁸².»

Pl. 45/25: col évasé d'une amphore à lèvre large; argile gris-rose, surface jaunâtre, attribution: amphore ovoïde du I^{er} siècle ap. J.-C. (cf. DRESSEL 10-24; JONCHERAY 1970, pl. VIII).

Pl. 47/1: anse d'une *lampe* nord-africaine; le décor fragmentaire en relief présente 2 fleurs floues, l'une à

80. Cf. MARTIN 1977.

81. RIGOIR 1960, 1967, 1968, 1970; DEMIANS D'ARCHIMBAUD 1972. La datation demeure imprécise (fin IV^e-V^e siècle).

82. RIGOIR 1970, p. 117.

4 pétales; l'anse est massive et pleine; l'argile beige est couverte d'un vernis orange, visible à l'intérieur comme à l'extérieur de la lampe.

Importation d'Afrique ou surmoulage? Ce type de lampe est extrêmement rare en Suisse. A. LEIBUNDGUT (1977, p. 56) indique que les 6 exemplaires connus à ce jour dans notre pays (Genève, Yverdon VD, Avenches VD, Augst BL, Valais) appartiennent à d'anciennes collections et que leur lieu de découverte est incertain. La lampe de la Cité serait, par conséquent, la seule à provenir de fouilles récentes. Datation: IV^e-V^e siècle⁸³.

10.2.2 Divers

Pl. 47/2: *brunissoir d'orfèvre*, en grès fin; des traces d'or subsistent sur l'extrémité arrondie; longueur: 6,7 cm.

Pl. 47/3: *tige d'épingle* en bronze.

Pl. 47/4: fragment de *tôle de bronze* repliée, décorée au repoussé d'arceaux juxtaposés à bases ponctuées, compris entre 2 rangées de ponctuations.

Du niveau IV proviennent également:

- 1 fragment d'*anse de bouteille en verre*;
- 4 fonds circulaires de *récipients en pierre ollaire*⁸⁴;
- 1 *cube de mosaïque* (calcaire blanc);
- de nombreuses *tuiles plates à rebord (tegula)* et rondes (*imbrex*);
- des fragments de *briques creuses (tubulus)*, de section rectangulaire (conduits de chauffage);
- 2 *sarcophages* en grès coquillier, attribués au V^e-VI^e siècle, réutilisés⁸⁵;
- 1 fragment de *bloc de calcaire blanc*.

Deux fonds d'amphores PELICHET 47 (pl. 47/5)⁸⁶, à base en couronne (diamètre: environ 10 cm), soigneusement profilées, à l'argile très fine jaune clair et rose, remontant au plus tôt à la dernière décennie avant notre ère et importées du sud de la Gaule, proviennent de la zone de contact entre les couches IV et V (n°s 14244 et 15858).

83. POHL 1962, type 1; LEIBUNDGUT 1977, pl. 16 (n°s 963-967).

84. CATALOGUE 1975, p. 52.

85. STÖCKLI 1975-2, p. 59-60.

86. PELICHET 1946.

11. Conclusions

A plus d'une reprise, nous avons relevé l'extension trop faible des surfaces fouillées à la Cité. Le morcellement d'un chantier en caissons délimités par des murs, situation commune à la plupart des fouilles en milieu urbain, nécessite un effort particulier dans l'interprétation des stratigraphies et des structures. L'accès aux tréfonds de la Lausanne prémédiale fut malaisé, et nous avons conscience du caractère parcellaire des données acquises.

Un inventaire non négligeable de points sûrs peut toutefois être établi. Site de hauteur dominant les vallons du Flon et de la Louve, la Cité présente avec Breisach (Bade-Wurtemberg)⁸⁷, Bâle⁸⁸ et Genève⁸⁹ (pour ne citer que ces localités) la particularité d'être couronnée d'une cathédrale médiévale qui fut précédée d'un établissement romain surmontant des vestiges celtiques; à Lausanne comme à Breisach, les vestiges laténien reposent sur des niveaux contemporains du Néolithique (attesté à Breisach par 2 objets seulement: 1 pointe de flèche à pédoncule et 1 brassard d'archer) et du Bronze final.

Récapitulons les principales données culturelles et chronologiques apportées par les fouilles de 1971-1972 à la Cité. Les plus anciennes traces de présence humaine remontent au Néolithique moyen (IV^e millénaire) et se rattachent à la *culture de Cortaillod* dont on connaît des sites en Valais, le long du Léman, au pied du Jura: premières agglomérations agricoles sises le long des lacs (palafittes), au sommet de collines ou en abris sous-roche; des nécropoles aux tombes cubiques (cistes de type Chamblan) ont été fouillées dans la région lausannoise (Lutry, Pully, Vidy). Un foyer, un trou de poteau sont les seules structures de cette période attestées dans l'étroite zone fouillée à la Cité. Pourtant, elles suffisent à prouver l'existence d'un établissement plus durable qu'une halte de chasseurs. Quant à la céramique recueillie, son excellente qualité et ses mamelons caractéristiques permettent de l'attribuer avec certitude au Cortaillod.

Plus énigmatique est le témoignage consistant en une pointe de flèche en silex typique de la *culture du Gobelet campaniforme* (Néolithique final), dont on a retrouvé d'abondants vestiges à Sion VS⁹⁰. Ce modeste indice ne suffit pas à établir la présence d'un gisement campaniforme dans la région lausannoise, quoique rien ne s'oppose à une telle hypothèse⁹¹.

87. NIERHAUS 1940; BENDER 1976.

88. FELLMANN 1955; BERGER 1972; FURGER 1972 et 1975.

89. MAIER et al. 1975; PAUNIER 1975.

90. SAUTER 1977, p. 78-84.

91. Des tessons campaniformes ont été découverts récemment à Bavois VD, dans la plaine de l'Orbe (BLUMENTAL et al. 1978), ainsi qu'à Rances VD (renseignements: Alain Gallay).

92. STÄHELIN 1948, p. 616-619; BÖGLI et al. 1969; KAENEL 1978.

A la Cité, la fin de l'âge du *Bronze ancien* fut discrète elle aussi: quelques tessons, dont un fragment de tasse de type Morges-Les Roseaux, sont seuls à en témoigner. La rareté de tels vestiges sur des sites de hauteur justifie néanmoins l'intérêt que nous leur portons.

Avec l'âge du *Bronze final* dans sa phase la plus récente (Hallstatt B 2), nous disposons d'une documentation beaucoup plus abondante: répartis dans 2 niveaux nettement séparés l'un de l'autre, près de 300 vases (jarres, pots, écuelles), dont on a de bonnes raisons de penser qu'une partie au moins fut produite sur la colline; des «torches» ou «tores», anneaux-supports circulaires en terre cuite; quelques objets de bronze (épingle à tête vasiforme, rasoir, anneau), dont on sait le peu d'abondance dans les sites habités autres que les palafittes; du bois de cerf débité, des percuteurs en pierre, un lissoir en roche verte polie. De nombreux fragments d'argile portant des empreintes de clayonnage proviennent des parois de huttes ou de fours. L'architecture est présente également sous forme de murets de pierre sèche, dallages, concentrations d'objets alignés le long d'une cloison disparue, trous de poteaux, foyers. Découverte en 1896, une petite roue de terre cuite (diamètre: 12,5 cm environ) provenant d'un char cultuel reflète des préoccupations d'ordre religieux. La Cité a donc révélé un site original au 1^{er} quart du I^{er} millénaire avant notre ère, période qui, dans le bassin lémanique, est connue essentiellement grâce aux palafittes ainsi qu'aux nécropoles de Saint-Prix (La Moraine), Tolochenaz (Le Boiron), Saint-Sulpice et Vidy.

Durant 7 siècles environ, la Cité paraît inhabitée. Vingt centimètres de limon sableux séparent le dernier empierrement du Bronze final de celui qui fut établi à la fin de la période de *La Tène*. C'est de ce niveau supérieur, datant de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère, que proviennent quelques tessons de céramique indigène, une perle de verre, des fragments appartenant à 3 amphores de type Dressel 1 B importées d'Italie. La présence d'un *oppidum* sur la colline n'est pas démontrée pour autant, malgré les possibilités défensives qu'offrait la configuration du site, véritable éperon barré.

Les 2 premiers siècles d'occupation romaine sont quasiment absents de la Cité. A 3 km de là, par contre, se développe le *vicus* de Lousonna⁹², en bordure du lac et de ses possibilités de transport, sur l'axe routier Lyon-Saint-Bernard, au point de départ d'une route traversant le Plateau.

L'incursion des Alamans en 260 marque la fin du *vicus*. Fait anciennement signalé déjà: c'est au III^e siècle aussi que la Cité est à nouveau habitée. On peut y imaginer une agglomération à l'abri des murs exhumés

par L. Blondel⁹³. Si les fouilles récentes n'ont pas livré de constructions romaines en pierre, elles ont mis au jour une grande quantité de céramique datable du III^e au V^e siècle: sigillée claire, très abondante; sigillée d'Argonne, rare; 3 exemplaires de sigillée paléochrétienne grise, antérieure de peu à l'évêque Marius qui transféra le siège épiscopal d'Avenches à Lausanne à la fin du VI^e siècle.

Le complexe de céramique gallo-romaine tardive de la Cité complète d'une manière la série provenant de Vidy. Il témoigne de relations commerciales orientées essentiellement vers la moyenne vallée du Rhône. Quant aux activités indigènes, elles sont partiellement

éclairées par deux trouvailles: un sol d'argile où fut entretenu (dans quel but ?) un feu intense; un outil d'orfèvre, brunissoir encore taché d'or.

L'origine lointaine du cœur urbain de Lausanne est maintenant connue. Les premiers, d'humbles paysans du IV^e millénaire habitérent la colline qui devint successivement haut lieu du christianisme et siège de l'autorité cantonale.

93. Les 2 rues symétriques de *Cité-Devant* et *Cité-Derrière* reflètent peut-être la disposition générale du *castrum* (GRANDJEAN 1965, p. 33).

94. STÄHELIN 1948, p. 588, note 4; *ibid.*, p. 589, note 6.

Document annexe

Ostéologie

Le site archéologique de la cathédrale de Lausanne a livré 399 os et fragments osseux provenant de 5 horizons distincts. 181 pièces ont été déterminées (45,3 % du matériel); elles sont en bon état de conservation et ne présentent pas de traces de «roulé».

	N. de vestiges	N. déterminés	% déterminés
Niveau IV (Gallo-romain)	3	3	100 %
Niveau V (La Tène finale)	125	68	54,4 %
Niveau VI (Bronze final)	73	25	34,2 %
Niveau VII (Bronze final)	177	72	40,6 %
Niveaux VI-VII	10	10	100 %
Niveau X (Néolithique moyen)	11	3	27,2 %
Total	399	181	45,3 %

177 fragments osseux sont attribuables à des animaux domestiques (97,8%). Les animaux sauvages ne sont représentés que par 4 fragments crâniens de cerf (*Cervus elaphus* Linné).

Les traces laissées par le feu et les marques de boucherie indiquent bien que la totalité de ce matériel consiste en reliefs de cuisine.

	IV	V	VI	VII	VI-VII	X
Bos taurus L.	2	27	11	33	7	2
Sus domesticus						
BRISSON	1	30	5	15	2	1
Ovis aries L. et Capra hircus L.	—	10	5	22	—	—
<i>Total du cheptel</i>	3	67	21	70	9	3
Canis familiaris L.	—	—	2	1	—	—
Gallus gallus L.	—	1	—	—	—	—
<i>Total des animaux domestiques</i>	3	68	23	71	9	3
Cervus elaphus L.	—	—	2	1	1	—
<i>Total des animaux sauvages</i>	—	—	2	1	1	—
<i>Total général</i>	3	68	25	72	10	3

La Tène (niveau V)

Les 68 fragments déterminés appartiennent à des animaux domestiques. Le matériel est très hétérogène et paraît relever d'un ensemble diffus.

Bronze final supérieur (niveau VI)

Les ossements de ce niveau constituent un échantillon trop faible pour fournir des indications précises sur les activités des habitants du site. Tout comme dans le niveau V, les vestiges sont très disparates et le nombre minimal d'individus (N.M.I.) doit approcher le nombre total de restes (N.R.). Le chien est représenté par 1 fragment de canine inférieure et 1 branche horizontale de mandibule gauche comportant P_4 et la racine de M_1 ; le cerf, par 2 dents jugales isolées.

Bronze final inférieur (niveau VII)

Les ossements fournissent des indications plus précises sur la cohérence de ce niveau. 23 remontages ou réassemblages de pièces fracturées ont, en effet, pu être effectués sur ce matériel, témoignant en faveur d'un ensemble plus homogène participant d'une même structure (fosse ou aire d'activité). La composition faunique du cheptel de cet horizon où prédomine le bœuf, suivi des «ovicaprinés» et du porc, est satisfaisante malgré la faiblesse numérique des vestiges déterminés (72 fragments).

Remontages du niveau VII

- Ca 71 1685-1687-1698-7689-7690 (fragments de crâne de porc)
- Ca 72 8358-1687 (cheville osseuse de *Bos taurus*)
- Ca 71 4247-4248 (éléments mésiaux de métapode de *Bos taurus*)
- Ca 72 8361-8350 (fragments distaux de métapode de *Bos taurus*)
- Ca 72 10905-10906 (métacarpien de *Bos*)
- Ca 71 1682-1681 (fragments de mandibule de porc)
- Ca 71 6001-6002 (fragments de mandibule de *Bos taurus*)
- Ca 72 8104-8125 (fragments de vertèbre de *Bos*)
- Ca 71 1859-1857 (fragments de diaphyse)
- Ca 72 9722-9749 (fragments de diaphyse)

Jean Desse

Résumé

En 1971, la construction d'une canalisation au nord de la cathédrale de Lausanne, sur la colline de la Cité, entraînait la découverte de nombreux vestiges archéologiques: un cloître médiéval sous lequel reposaient des niveaux d'habitation gallo-romains, protohistoriques et préhistoriques. Les fouilles s'y déroulèrent sur une surface maximale de 300 m² et une épaisseur de 2,50 m.

Si l'on connaissait l'existence de vestiges gallo-romains sur la colline, on n'y avait, en revanche, jamais repéré avec netteté la présence d'époques antérieures. L'existence en ce lieu de l'une des plus longues séquences historiques du canton de Vaud constituait une surprise.

Sur le sable de la molasse désagrégée s'établirent d'abord des *Néolithiques* rattachés à la civilisation de Cortaillod (début du IV^e millénaire): un foyer, un trou de poteau, de la céramique typique, des ossements de bœuf et de porc sont des témoignages modestes mais sûrs de la première agriculture lémanique.

La fin du Néolithique et l'âge du *Bronze ancien* sont représentés par une pointe de flèche et quelques tessons.

L'âge du *Bronze final* (VIII^e siècle av. J.-C.) a livré deux niveaux nettement séparés où se lisaient encore dallages, murets de pierres sèches, traces de poteaux, foyers; près de 300 vases et quelques objets de bronze (épingle, rasoir...) en proviennent, ainsi qu'une petite roue de terre cuite (trouvée au XIX^e siècle et demeurée inédite), ayant pu appartenir à un objet cultuel.

La fin de l'époque de *La Tène* (1^{er} siècle av. J.-C.) est discrètement présente: perle de verre polychrome, céramique indigène et importée (amphores italiennes), associées à un dallage.

La colline fut habitée à nouveau dès le III^e siècle, après le déclin de Lousonna-Vidy situé sur les rives du lac; de la sigillée claire, abondante, ainsi que la sigillée d'Argonne et «paleochrétienne grise» signent les niveaux tardifs, d'où proviennent aussi quelques traces d'activité artisanale: foyer, brunissoir d'orfèvre.

En dépit de l'exiguïté des surfaces fouillées sous les murs médiévaux, la colline de la Cité a révélé, entre Louve et Flon, à l'abri de falaises abruptes, les étapes essentielles de la longue histoire qui précéda la construction de la cathédrale et de son cloître nord.

Zusammenfassung

Im Jahre 1971 wurden anlässlich des Baus einer Kanalisation nördlich der Kathedrale von Lausanne, auf dem Hügel «de la Cité», zahlreiche archäologische Funde entdeckt: unter einem mittelalterlichen Kreuzgang ruhten gallo-römische, früh- und vorgeschichtliche Wohnsiedlungen. Die Ausgrabungen wurden auf einer maximalen Fläche von 300 m² und einer Tiefe von 2,50 m ausgeführt.

Das Vorhandensein von gallo-römischen Überresten auf dem Hügel war bekannt, doch hatte man nie mit Sicherheit frühere Epochen festgestellt. Eine Überraschung war die Entdeckung einer der längsten historischen Stratigraphien im Kanton Waadt.

Auf dem Sand des lockeren Sandsteins siedelten sich zuerst die neolithischen Bewohner der Cortaillod-Kultur an (Anfang 4. Jahrtausend): eine Feuerstelle, ein Pfahlloch, typische Keramik, Ochsen- und Schweinsknochen sind bescheidene aber sichere Beweise der ersten Landwirtschaft am Genfersee.

Das Ende des Neolithikums und die frühe Bronzezeit sind durch eine Pfeilspitze und einige Tonscherben vertreten.

Zwei deutlich getrennte Schichten gehören der Spät-Bronzezeit (8. Jahrhundert v. Chr.) an. Darin lagen noch sichtbare Pflastersteine, Trockenmäuerchen, Spuren von Pfosten, Feuerstellen, ungefähr 300 Gefäße und einige Bronzegegenstände (Nadel, Rasiermesser...), sowie ein kleines im 19. Jahrhundert gefundenes und nie veröffentlichtes irdenes Rad, das zu einem kultischen Gegenstand gehören kann.

Das Ende der La Tène-Zeit (1. Jahrhundert v. Chr.) ist mit einer bunten Glasperle sowie mit einheimischer und eingeführter Keramik (italienische Amphoren) vertreten.

Nachdem Lousonna-Vidy, auf dem Ufer des Genfersees, an Bedeutung verloren hatte, war der Hügel vom 3. Jahrhundert an wieder bewohnt; reichlich vorhandene helle Terra sigillata, sowie Argonner- und «frühchristliche» graue Sigillata, sowie weitere Spuren handwerklicher Tätigkeiten (Feuerstelle, Glättwerkzeug eines Goldschmiedes) fanden sich in den späteren Schichten vor.

Trotz der Beschränktheit der ausgegrabenen Flächen unter den mittelalterlichen Mauern hat die «Colline de la Cité», zwischen den Flüssen Louve und Flon, durch steile Felshänge geschützt, die wichtigsten Etappen der langen Geschichte, die dem Bau der Kathedrale und ihres nördlichen Kreuzganges vorhergegangen sind, zu Tage gebracht.

Bibliographie

Abréviations

ASSP: Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie.

IAS: Indicateur d'Antiquités suisses.

AUDOUZE et al. 1970. — AUDOUZE (F.) et COURTOIS (J.-C.): *Les épingles du Sud-Est de la France (Départements Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Savoie et Haute-Savoie)* (Prähistorische Bronzefunde, XIII/1, Munich, C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung).

BACH et al. 1944. — BACH (E.), BLONDEL (L.) et BOVY (A.): *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud. Tome 2: La cathédrale de Lausanne* (Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse, 16, Bâle, Birkhäuser).

BEECHING (A.) 1976: *Le Boiron: une nécropole du Bronze final près de Morges, (Vaud — Suisse)* (Lausanne, Cahiers d'Archéologie romande, 11, 1977).

BEHRENS (H.) 1973: *Die Jungsteinzeit im Mittelelbe — Saale — Gebiet* (Berlin, VEB Deutscher Verlag der Wissenschaften).

BELTRÁN 1970. — BELTRÁN LLORIS (M.): *Las anforas romanas en España* (Saragosse, Institución Fernando el Católico).

BENDER (H.) 1976: *Neuere Untersuchungen auf dem Münsterberg in Breisach (1966-1975). 1. Die vorrömische Zeit* (Archäologisches Korrespondenzblatt, 6, p. 213-224).

BERGER (L.) 1972: *Das spätkeltische Oppidum von Basel-Münsterhügel. Bisherige Untersuchungen und Ausblick* (Archäologisches Korrespondenzblatt, 2, p. 159-168).

BERGER (L.) 1974: *Die mittlere und späte Latènezeit im Mittelland und Jura (Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, 4, Die Eisenzeit)*, Bâle, Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, p. 61-88).

BERSU (G.) 1934: *Zur Frage des Hüttenbewurfs* (Germany, 18, p. 134-135).

BESSLER (H.) 1934: *Der Stand der prähistorischen Forschung im Kanton St. Gallen* (Mitteilungen zur vaterländischen Geschichte 39, p. 43-93).

BESSOU (M.) 1976: *Etude des vestiges de La Tène découverts à Roanne. Fouilles de l'Institution St-Joseph* (Saint-Etienne, Centre d'Etudes foréziennes, Archéologie, 3).

BILL (J.) 1976: *Beiträge zur Frühbronzezeitsforschung in der Schweiz* (Revue suisse d'Archéologie et d'Histoire de l'Art, 33, p. 77-93).

BLONDEL (L.) 1943: *Les origines de Lausanne et les édifices qui ont précédé la cathédrale actuelle* (Etudes de Lettres, p. 57-77 et p. 161-163; objections de C. BIERMANN: p. 156-160).

BLUMENTAL et al. 1978 — BLUMENTAL (M.), BOISGERETS (J.), JEANNERET (R.), MATTEUCCI (S.), VITAL (J.) et VORUZ (J.-L.): *L'habitat Bronze final de Bavois* (Archéologie suisse, 1, p. 62-65).

BOCKSBERGER (O.-J.) 1964: *Age du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois* (Lausanne, Imprimerie centrale).

BOCQUET et al. 1974. — BOCQUET (A.) et COUREN (J.-P.): *Le four de potier de Sévrier, Haute-Savoie (Age du Bronze final)* (Etudes préhistoriques, 9, p. 1-6).

BÖGLI et al. 1969. — BÖGLI (H.), HUBER (N.), LAUFER (A.), MARTIN (C.), SITTERDING (M.): *Lousonna* (Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 42).

BOHN (O.) 1923: *Die ältesten römischen Amphoren in Gallien* (Germania, 7, p. 8-16).

BULLIOT et al. 1899. — BULLIOT (J. G.) et THIOLIER (E. et N.): *Fouilles du Mont Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895* (Autun, Dejussieu, 2 vol.).

CALLENDER (M. H.) 1965: *Roman amphorae with index of stamps* (Londres, Oxford University Press).

CARRAZÉ (F.) 1976: *L'épave romaine de la pointe de Carqueiranne* (Cahiers d'archéologie subaquatique, 5, p. 153-160).

CATALOGUE 1975: *Cathédrale de Lausanne. 700e anniversaire de la consécration solennelle. Catalogue de l'exposition* (Lausanne, Musée historique de l'Ancien-Evêché).

CHAPOTAT (G.) 1970: *Vienne gauloise. Le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine* (Publications du Centre d'Etudes romaines et gallo-romaines de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Lyon, 2, Lyon, Audin).

CHENET (G.) 1941: *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette* (Mâcon, Protat).

DEHN (R.) 1972: *Die Urnenfelderkultur in Nordwürttemberg* (Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 1 (Stuttgart, Müller et Gräff).

DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.) 1972: *La céramique des niveaux supérieurs de l'Hortus (La Grotte de l'Hortus)*, publié sous la direction de H. de Lumley, Etudes quaternaires, 1, Marseille, Laboratoire de Paléontologie humaine et de Préhistoire, p. 635-657).

DRACK (W.) 1947: *Der Bönistein ob Zeiningen, eine spätbronzezeitliche und späthallstattzeitliche Höhensiedlung des Juras* (Beiträge zur Kulturgeschichte, Festschrift Reinhold Bosch, Aarau, H. R. Sauerländer, p. 99-116).

DRAGENDORFF (H.) 1895: *Terra sigillata* (Bonner Jahrbücher, 96, p. 18-155).

DRESSEL (H.) 18: *Amphorae, Vasa Arretina, Lucernae* (Corpus Inscriptionum Latinarum, XV², 1, p. 492-870).

EGLOFF (M.) 1966/67: *Les gisements préhistoriques de Baulmes (Vaud)* (ASSP, 53, p. 7-13).

EGLOFF (M.) 1967: *Premiers témoignages d'une industrie gallo-romaine de la céramique à Avenches* (Bulletin de l'Association Pro Aventico, 19, p. 5-36).

FELLMANN (R.) 1955: *Basel in römischer Zeit* (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 10, Bâle, Birkhäuser).

FISCHER (F.) 1966: *Das Oppidum von Altenburg-Rheinau. Ein Vorbericht* (Germania, 44, p. 286-312).

FISCHER (F.) 1971: *Die frühbronzezeitliche Ansiedlung in der Bleiche bei Arbon TG* (Schriften zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 17, Bâle, Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie).

FORRER (R.) 1907: *Reallexikon der prähistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer* (Berlin-Stuttgart, W. Spemann).

- FORRER (R.) 1932: *Les chars cultuels préhistoriques et leurs survivances aux époques historiques* (Préhistoire, 1, p. 19-123).
- FREY et al. 1933-1935. – FREY (M.), HORAND (J.) et PÜMPIN (F.): *Die ersten Grabungen auf der Höhensiedlung Burgenrain bei Sissach 1933/34* (Tätigkeitsbericht der Naturforschenden Gesellschaft Baselland, 10, p. 42-69).
- FURGER (A.) 1972: *Das spätkeltische Oppidum von Basel-Münsterhügel. Der Murus Gallicus von 1971* (Archäologisches Korrespondenzblatt, 2, p. 165-168).
- FURGER (A.) 1975: *Basel-Münsterhügel: Keramik der späten Latènezeit und der frühesten Römerzeit* (Res Cretaria Romana Rauricorum, Augst, Römermuseum, p. 11-24).
- GALLAY (A.) 1963: *Matériaux préhistoriques de la région de Baulmes (Vaud)*. «Cave à Barbareau» et environs (Archives suisses d'Anthropologie générale, 28, p. 1-29).
- GALLAY (G. et A.) 1972/73: *Die älterbronzezeitlichen Funde von Morges/Roseaux* (ASSP, 57, p. 85-113).
- GALLAY (A.) 1976: *Origine et expansion de la civilisation du Rhône* (Les Ages des Métaux dans les Alpes, 9^e Congrès de l'Union internationale des Sciences préhistoriques et protohistoriques, Colloque 26, Nice, p. 5-26).
- GALLAY (A.) 1977: *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône. Contribution à l'étude des relations Chassey-Cortaillod-Michelsberg* (Antiqua, Publications de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 6, Frauenfeld, Huber).
- GERSBACH (E.) 1951: *Ein Beitrag zur Untergliederung der jüngeren Urnenfelderzeit (Hallstatt B) im Raum der südwestdeutschschweizerischen Gruppe* (ASSP, 41, 1951, p. 175-191).
- GOSE (E.) 1950: *Gefäßtypen der römischen Keramik im Rheinland* (Kevelaer, Butzon et Bercker).
- GRANDJEAN (M.) 1965: *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud. Tome 1: La ville de Lausanne. Introduction, extension urbaine, ponts, fontaines, édifices religieux (sans la cathédrale), hospitaliers, édifices publics (I)* (Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse, 51, Bâle, Birkhäuser).
- HATT (J.-J.) 1968: *Hohlandsberg* (Gallia Préhistoire, 11, p. 356-361).
- HÜBENER (W.) 1968: *Eine Studie zur spätromischen Räuchersigillata (Argonnensigillata)* (Bonner Jahrbücher, 168, p. 241-298).
- JATON et al. 1975. – JATON (P.) et STÖCKLI (W.): *Les fouilles archéologiques au nord de la cathédrale (La Cathédrale de Lausanne)*, Berne, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Bibliothèque de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 3, p. 31-41.
- JOCKENHÖVEL (A.) 1971: *Die Rasiermesser in Mitteleuropa (Süddeutschland, Tschechoslowakei, Österreich, Schweiz)* (Prähistorische Bronzefunde, VIII, 1, Munich, C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung).
- JOFFROY et al. 1956 – JOFFROY (R.), AUDIN (R.) et RIQUET (R.): *Ages des métaux (Inventaria archaeologica, France I*, Anvers, de Sikkell).
- JONCHERAY (J.-P.) 1970: *Classification des amphores découvertes lors de fouilles sous-marines* (Gap, Imprimerie Louis-Jean).
- KAENEL (G.) 1974: *Aventicum I. Les céramiques gallo-romaines décorées. Production locale des 2^e et 3^e siècles* (Cahiers d'archéologie romande, 1, Avenches).
- KAENEL (G.) 1977: *Lousonna. La promenade archéologique de Vidy* (Guides archéologiques de la Suisse, 9, Lausanne).
- KAENEL (G.) 1978-1: *Fouilles récentes sur la colline de Saint-Triphon, commune d'Ollon* (Archéologie suisse, 1, p. 66-74).
- KAENEL (G.) 1978-2: *Une tombe La Tène finale à Lausanne-Vidy VD* (Archéologie suisse, 1, p. 106-111).
- KIMMIG (W.) 1968: *Die Heuneburg an der oberen Donau* (Führer zu vor- und frühgeschichtlichen Denkmälern in Württemberg und Hohenzollern, 1, Tübingen).
- LAIS (R.) 1925: *Eine Ansiedelung der spätesten Bronzezeit auf dem Isteiner Klotz im südl. Baden* (Berichte der Naturforschenden Gesellschaft zu Freiburg i.Br., 24, p. 325-352).
- LAMBOGLIA (N.) 1952: *La nave romana di Albenga. Storia e vicende della scoperta* (Revue d'Etudes ligures, 18, p. 131-236).
- LAUR-BELART (R.) 1952: *Kestenberg II* (Ur-Schweiz – La Suisse primitive, 16, p. 75-96).
- LAUR-BELART (R.) 1955: *Kestenberg III 1953* (Ur-Schweiz – La Suisse primitive, 19, p. 1-28).
- LEIBUNDGUT (A.) 1977: *Die römischen Lampen in der Schweiz. Eine Kultur- und Handelsgeschichtliche Studie* (Berne, Francke).
- MAIER et al. 1975: MAIER (J.-L.) et MOTTIER (Y.): *Bemerkungen zum gallo-römischen Genf* (Archäologisches Korrespondenzblatt, 5, p. 209-214).
- MAIER (R. A.) 1961: *Probefände oder Brennuntersätze?* (Germania, 39, p. 149-151).
- MARTIN (M. et S.) 1977: *Geflicktes Geschirr aus dem römischen Augst BL* (Festschrift Elisabeth Schmid, Bâle, p. 148-171).
- MEDUNA (J.) 1970: *Das keltische Oppidum Staré Hradisko in Mähren* (Germania, 48, p. 34-59).
- MILLOTTE (J.-P.) 1973: *Besançon* (Gallia Préhistoire, 16, p. 463-466).
- MOTTAZ (E.) 1914-1921: *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud* (Lausanne, F. Rouge & Cie, 2 vol.).
- NIERHAUS (R.) 1940: *Zur Topographie des Münsterberges von Breisach* (Badische Fundberichte, 16, p. 94-113).
- PAUNIER (D.) 1977: *Note sur la céramique gallo-romaine de Genève: les productions tardives à revêtement argileux* (Figlina, 2, p. 79-83).
- PELICHET (E.) 1946: *A propos des amphores romaines trouvées à Nyon* (Revue suisse d'Art et d'Archéologie, 8, p. 189-202).
- PESCHECK (C.) 1972: *Ein reicher Grabfund mit Kessellwagen aus Unterfranken* (Germania, 50, p. 29-55).
- PÉTREQUIN et al. 1967 – PÉTREQUIN (P.) et VUAILLAT (D.): *Habitats de l'Age du Bronze Ancien et de La Tène Finale à Besançon (Doubs)* (Revue archéologique de l'Est et du Centre Est, 18, p. 259-284).
- PIČ (J. L.) 1906: *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême* (Leipzig, K. W. Hiersemann).
- POHL (G.) 1962: *Die frühchristliche Lampe vom Lorenzberg bei Epfach, Landkreis Schongau. Versuch einer Gliederung der Lampen vom mediterranen Typus* (Aus Bayerns Frühzeit. Friedrich Wagner zum 75. Geburtstag, Munich, C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, p. 219-228).
- RAPIN (A.) 1974: *Place de la Cathédrale 7, sondages archéologiques 1965-66* (manuscrit; Archives des Monuments historiques, Lausanne).
- ROGOIR (J.) 1960: *La céramique paléochrétienne sigillée grise* (Provence historique, 10, p. 1-93).
- ROGOIR (J.) 1967: *Les sigillées paléochrétaines de Suisse romande* (Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 18, p. 1-27).
- ROGOIR (J.) 1968: *Les sigillées paléochrétaines grises et orangées* (Gallia, 26, p. 177-244).
- ROGOIR (J. et Y.) 1970: *Les sigillées paléochrétaines de Suisse. Généralités et étude du matériel* (ASSP, 55, p. 95-118).
- ROMAN (Y.) 1974: *La place du couloir rhodanien dans la diffusion des amphores de Sestius* (Revue archéologique de l'Est et du Centre Est, 25, p. 125-136).
- RUOFF (U.) 1974: *Zur Frage der Kontinuität zwischen*

- Bronze- und Eisenzeit in der Schweiz (Berne, Studentische Druckzentrale).
- RYCHNER (V.) 1974-75: *L'âge du bronze final à Auvernier NE. Notes préliminaires sur le matériel des fouilles de 1969 à 1973* (ASSP, 58, p. 43-65).
- SAUTER (M.-R.) 1957: *La station néolithique et protohistorique de «Sur le Grand Pré» à Saint-Léonard (distr. Sierre, Valais)*. Note préliminaire (Archives suisses d'Anthropologie générale, 22, p. 136-149).
- SAUTER (M.-R.) 1958-1: *Saint-Léonard (Valais, Suisse), station néolithique. Premiers résultats des fouilles de 1957-58* (5^e Congrès international des Sciences préhistoriques et protohistoriques, Hambourg, p. 713-716).
- SAUTER (M.R.) 1958-2: *Fouilles dans la station néolithique et protohistorique de Saint-Léonard (distr. de Sierre, Valais)* (Bulletin de la Murithienne, 75, p. 65-85).
- SAUTER (M.-R.) 1960: *Le Néolithique de Saint-Léonard, Valais (fouilles de 1958 et 1959)* (Ur-Schweiz – La Suisse primitive, 24, p. 27-33).
- SAUTER (M.-R.) 1963: *Fouilles dans le Valais néolithique: Saint-Léonard et Rarogne (1960-1962)* (Ur-Schweiz – La Suisse primitive, 27, p. 1-10).
- SAUTER et al. 1966-1 – SAUTER (M.-R.) et GALLAY (A.): *A quoi se rattache le Néolithique du Vallon des Vaux? (Chavannes-le-Chêne, Vaud)* (*Helvetia Antiqua, Festschrift Emil Vogt*, Zurich, Conzett et Huber, p. 33-44).
- SAUTER et al. 1966-2: SAUTER (M.-R.) et GALLAY (A.): *Les matériaux néolithiques non céramiques du Vallon des Vaux (Chavannes-le-Chêne, Vaud)* (Archives suisses d'Anthropologie générale, 31, p. 10-27).
- SAUTER (M.-R.) 1968/69: *Le Néolithique moyen du Valais et ses relations circumalpines* (Bulletin d'Etudes préhistoriques alpines, p. 46-54).
- SAUTER et al. 1971. – SAUTER (M.-R.), GALLAY (A.) et CHAIX (L.): *Le Néolithique du niveau inférieur du Petit-Chasseur à Sion, Valais* (ASSP, 56, p. 17-76).
- SAUTER (M.-R.) 1977: *Suisse préhistorique des origines aux Helvètes* (Neuchâtel, La Baconnière).
- SCHIFFERDECKER (F.) 1979: SCHIFFERDECKER (F.): *Auvernier et la céramique de la civilisation de Cortaillod en Suisse occidentale* (Bulletin de la Société préhistorique française, 76, p. 46-54).
- SCHWAB (H.) 1976: *Un oppidum de l'époque de Hallstatt près de Fribourg en Suisse* (Bulletin de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 25-26, p. 2-13).
- SITTERDING (M.) 1966: *Bourdonnette et Bois-de-Vaux, deux complexes de l'Age du Bronze ancien* (*Helvetia Antiqua, Festschrift Emil Vogt*, Zurich, Conzett et Huber, p. 45-54).
- SITTERDING (M.) 1972: *Le Vallon des Vaux. Rapports culturels et chronologiques* (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 20, Bâle, Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie).
- STÄHELIN (F.) 1924: *Denkmäler und Spuren helvetischer Religion* (IAS, n.s., 26, p. 20-27).
- STÄHELIN (F.) 1948: *Die Schweiz in römischer Zeit* (3^e éd. ; Bâle, B. Schwabe).
- STÖCKLI (W.) 1975-1: *Les édifices antérieurs à la cathédrale actuelle (La Cathédrale de Lausanne*, Berne, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Bibliothèque de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, 31, p. 13-30).
- STÖCKLI (W.) 1975-2: *Les fouilles archéologiques entreprises au nord de la cathédrale de Lausanne. Les vestiges médiévaux* (GRANDJEAN (M.), STÖCKLI (W.), MARGOT (P.) et JACCOTTET (C.), *Le cloître de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne*, Lausanne, Cahiers d'Archéologie romande, 4, p. 23-66).
- TFB: *Tafel zur Farbbezeichnung*, in E. ETTLINGER et R. STEIGER, *Formen und Farbe römischer Keramik* (Augst, Römermuseum, 1971).
- THÉVENIN (A.) 1970: *Wintzenheim (Hohlandsberg)* (Gallia Préhistoire, 13, p. 406-410).
- UENZE (O.) 1958: *Frühromische Amphoren als Zeitmarken im Spätlatène* (Marburg/Lahn, Elwert).
- UNVERWAGT (W.) 1919: *Terra Sigillata mit Rädchenverzierung* (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, 3, Francfort, Römisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts).
- VIOLIER (D.) 1927: *Carte archéologique du canton de Vaud des origines à l'époque de Charlemagne* (Lausanne, F. Rouge).
- VOGT (E.) 1949/50: *Der Beginn der Hallstattzeit in der Schweiz* (ASSP, 40, p. 209-231).
- WEIDMANN (D.) 1978: *La ville romaine de Nyon* (Archéologie suisse, 1, p. 75-78).
- WOYTOWITSCH (E.) 1978: *Die Wagen der Bronze – und frühen Eisenzeit in Italien* (Prähistorische Bronzefunde, XVII, 1. Munich, C. H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung).
- WYSS (R.) 1971: *Technik, Wirtschaft und Handel (Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, 3, Die Bronzezeit*, Bâle, Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, p. 123-144).
- XIMENES (S.) 1976: *Note sur l'épave romaine sud-est de Plane* (Cahiers d'Archéologie subaquatique, 5, p. 151).

Planches

2



1



2

Planche 2

Vues aériennes de la colline de la Cité.

1: vue oblique en direction du sud montrant notamment la Barre, le château Saint-Maire, la cathédrale, le lac. La colline est un éperon barré, entouré par les vallons du Flon (à gauche) et de la Louve (à droite). Date: 1^{er} juin 1963.

2: photographie à la verticale du même ensemble. Date: 10 septembre 1960.

Photos: Swissair.

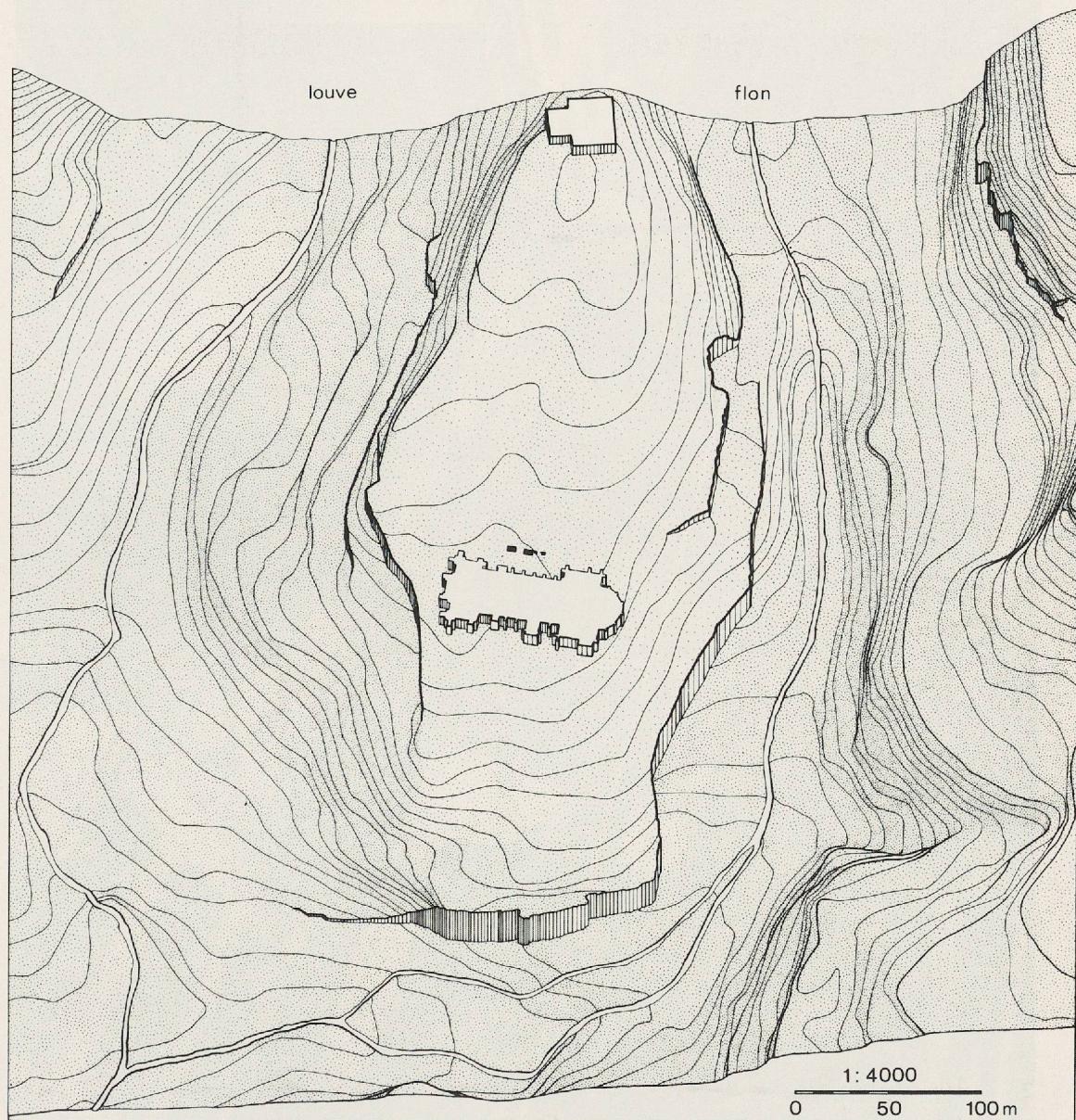
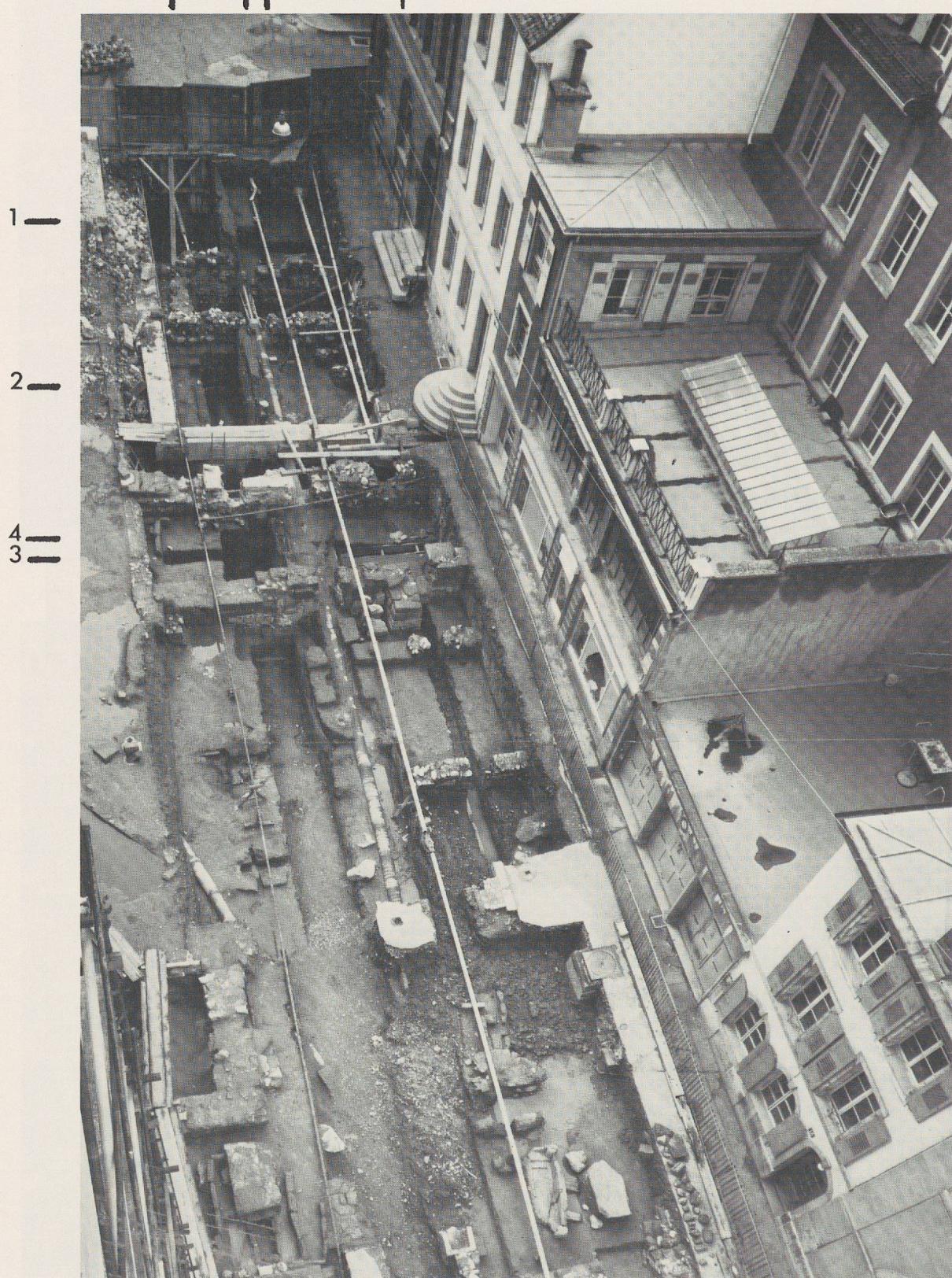


Planche 3

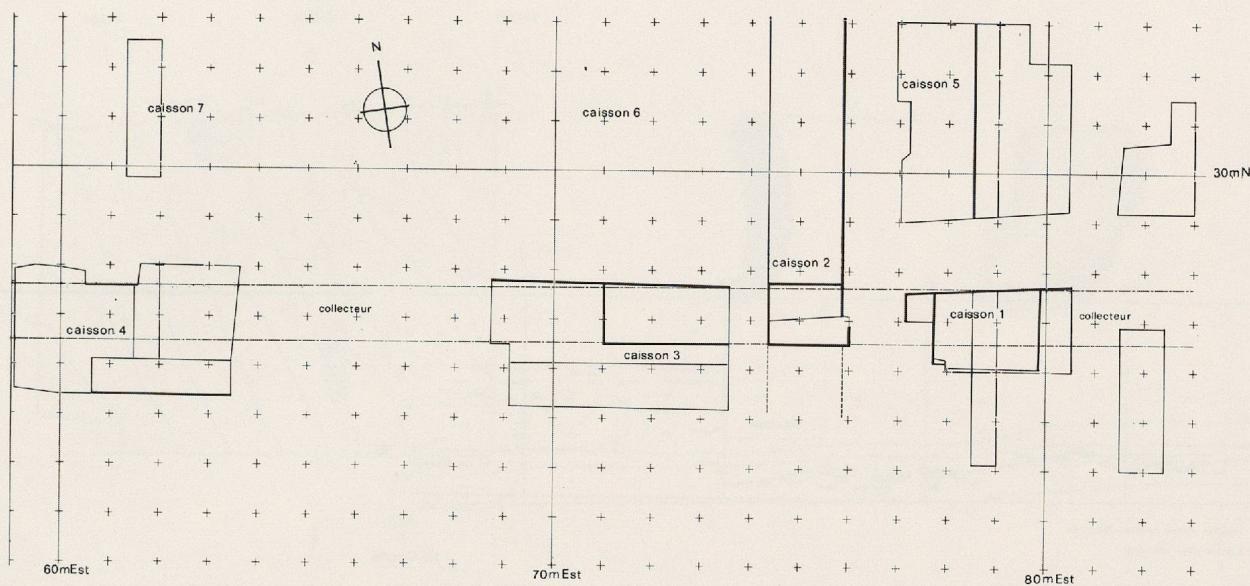
La colline de la Cité vue du sud, au soleil levant. Equidistance des courbes de niveau: 2 m. Altitudes: jonction de la Louve et du Flon à 485 m; cathédrale et chantier de fouille au nord de celle-ci: 528 m, château: 540 m. Les seuls accès aisés se trouvent au nord-est et au sud-ouest.

1 2 3 4

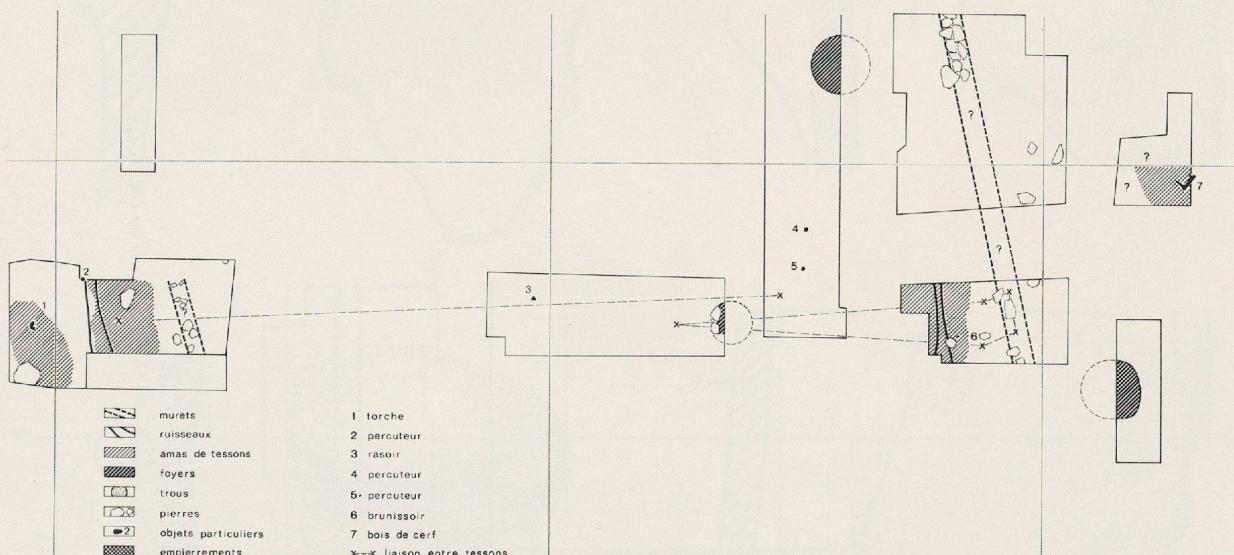
*Planche 4*

Le chantier de fouille photographié de la cathédrale (août 1972).

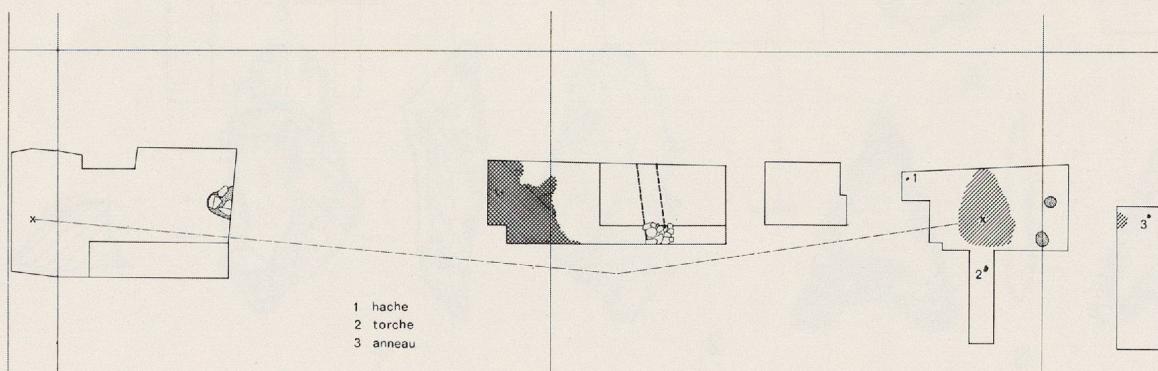
1: caisson 4. 2: caisson 3 (stratigraphie de la planche 15). 3: caisson 2. 4: muret de pierre (Bronze final; cf. planche 12/1).



1



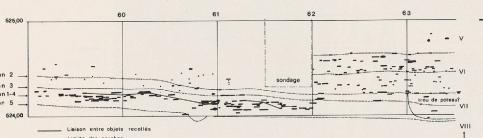
2



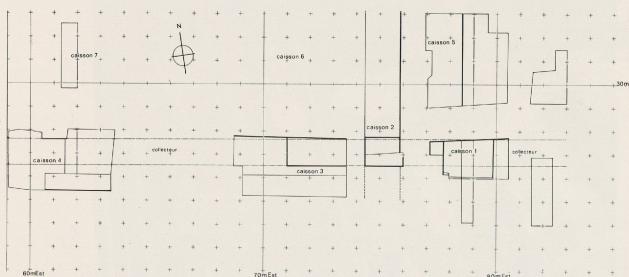
3

Planche 5

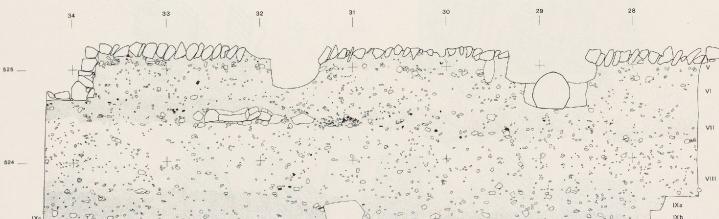
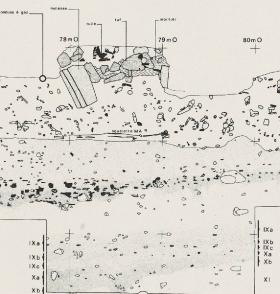
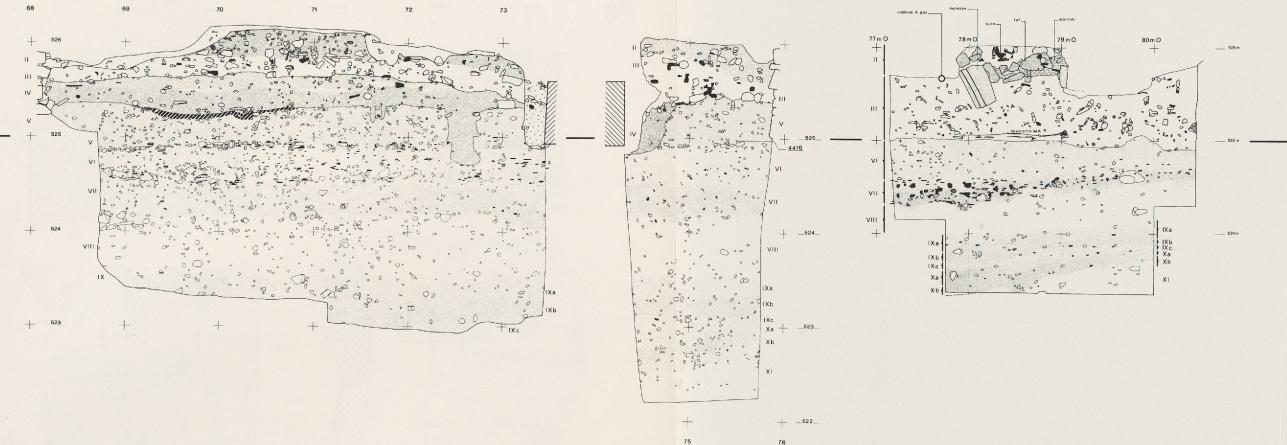
1 : situation des *zones fouillées*. En trait épais, les *stratigraphies* relevées. Intervalle entre 2 croix : 1 m.
 2 : plan d'ensemble de la couche VII (Bronze final) avec relevé des structures (à l'exception des dallages), objets particuliers et connexions entre tessons éloignés.
 3 : plan d'ensemble du fond de la couche VI (Bronze final). Légende : cf. fig. 2.



1

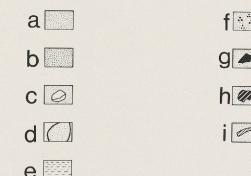


2



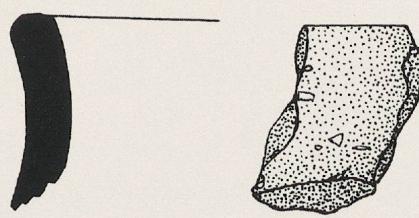
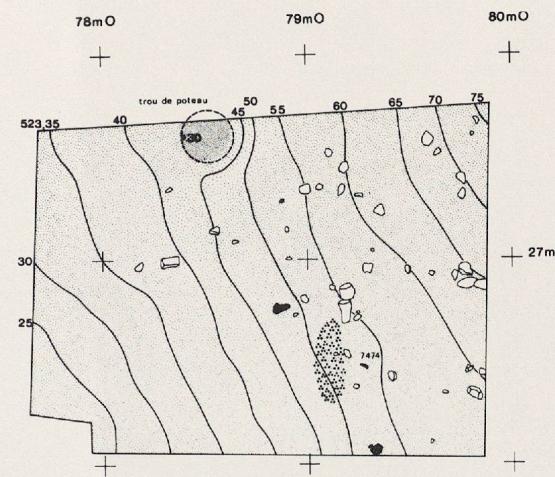
3

Planche 6
 1 : ensemble des stratigraphies nord de la tranchée du collecteur (caissons 4 à 1). La ligne horizontale indique le niveau de 525 m.
 2 : situation des stratigraphies.
 3 : stratigraphie est du caisson 2.



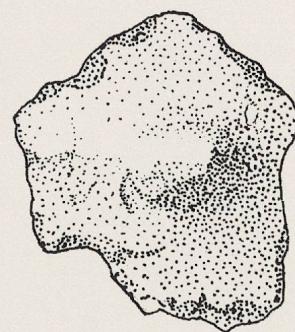
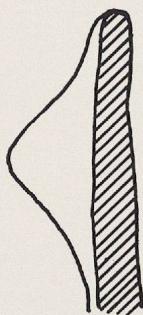
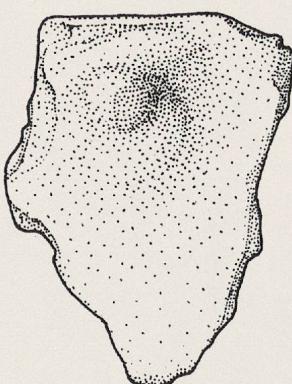
4

4 : légende: a: limon sableux clair
 b: limon sableux foncé
 c: roche non molassique
 d: molasse
 e: mortier
 f: charbon
 g: tesson
 h: argile rubéfierée, torchis
 i: os.
 Echelle des stratigraphies: 1:40. Intervalle entre 2 croix: 1 m.



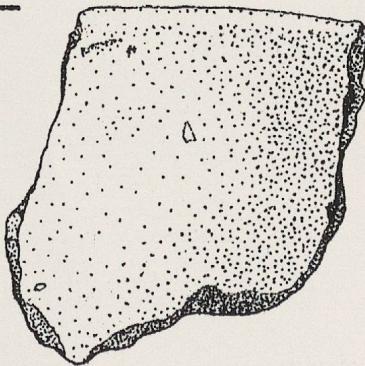
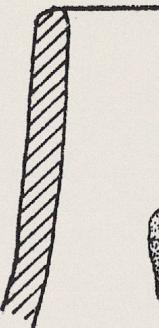
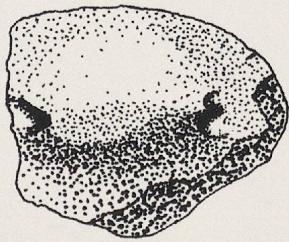
2

1



4

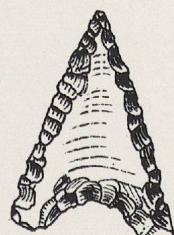
3



5



6



7

Planche 7

Néolithique (1-3, 5-8) et Bronze ancien (4).

1-2: fond de la couche Xb (caisson 1); rebord de jarre.

3, 5, 6: rebords et mamelon à perforation horizontale provenant de la couche X.

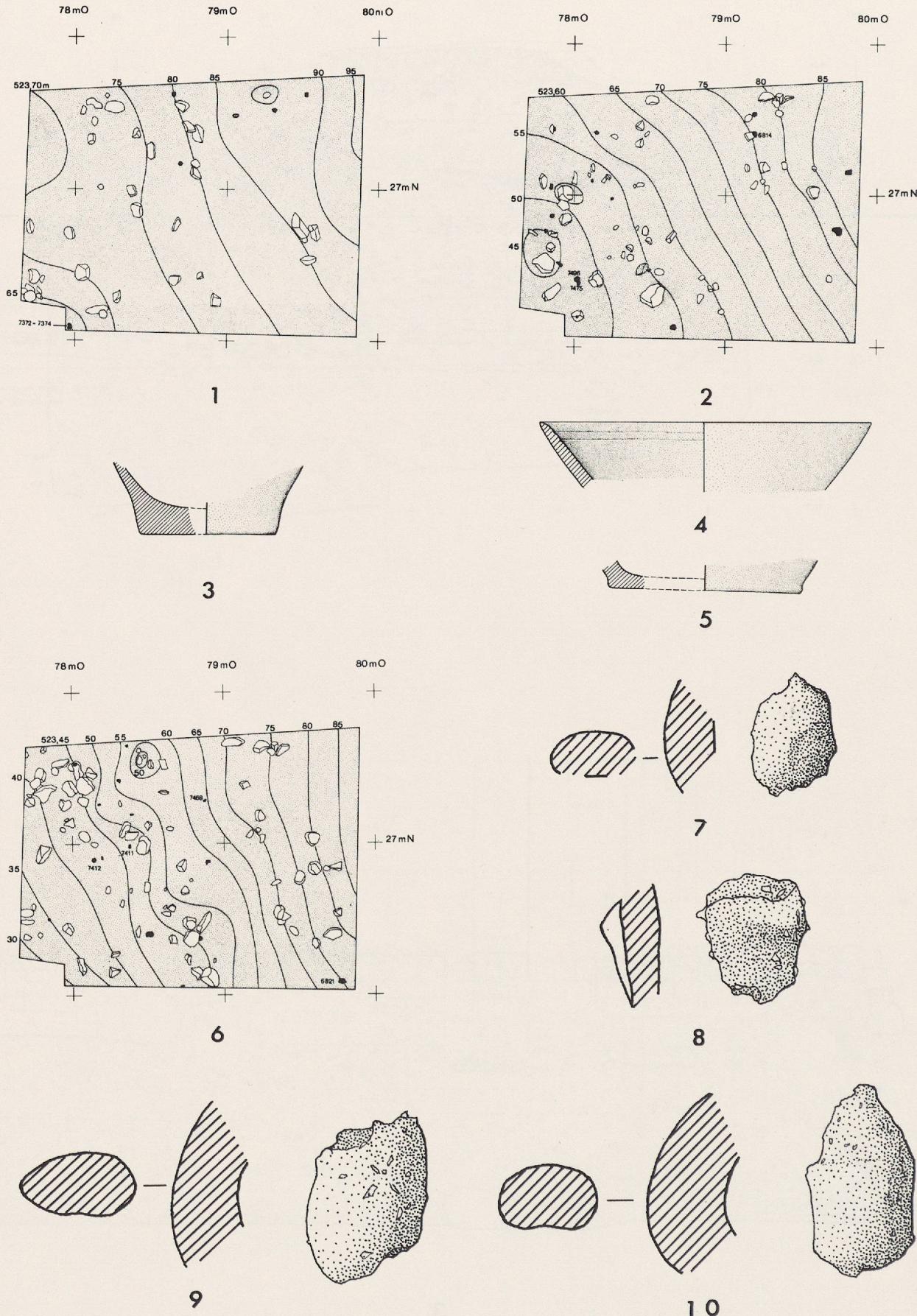
4: rebord de jarre à mamelon aplati (couche IXa).

7: coche sur éclat épais (silex; couche IX-X).

8: pointe de flèche en silex à base concave (couche IX).

Légende du plan: cf. planche 6.

Echelles: 1:40 (fig. 1); 1:1 (2-8).



Planchette 8

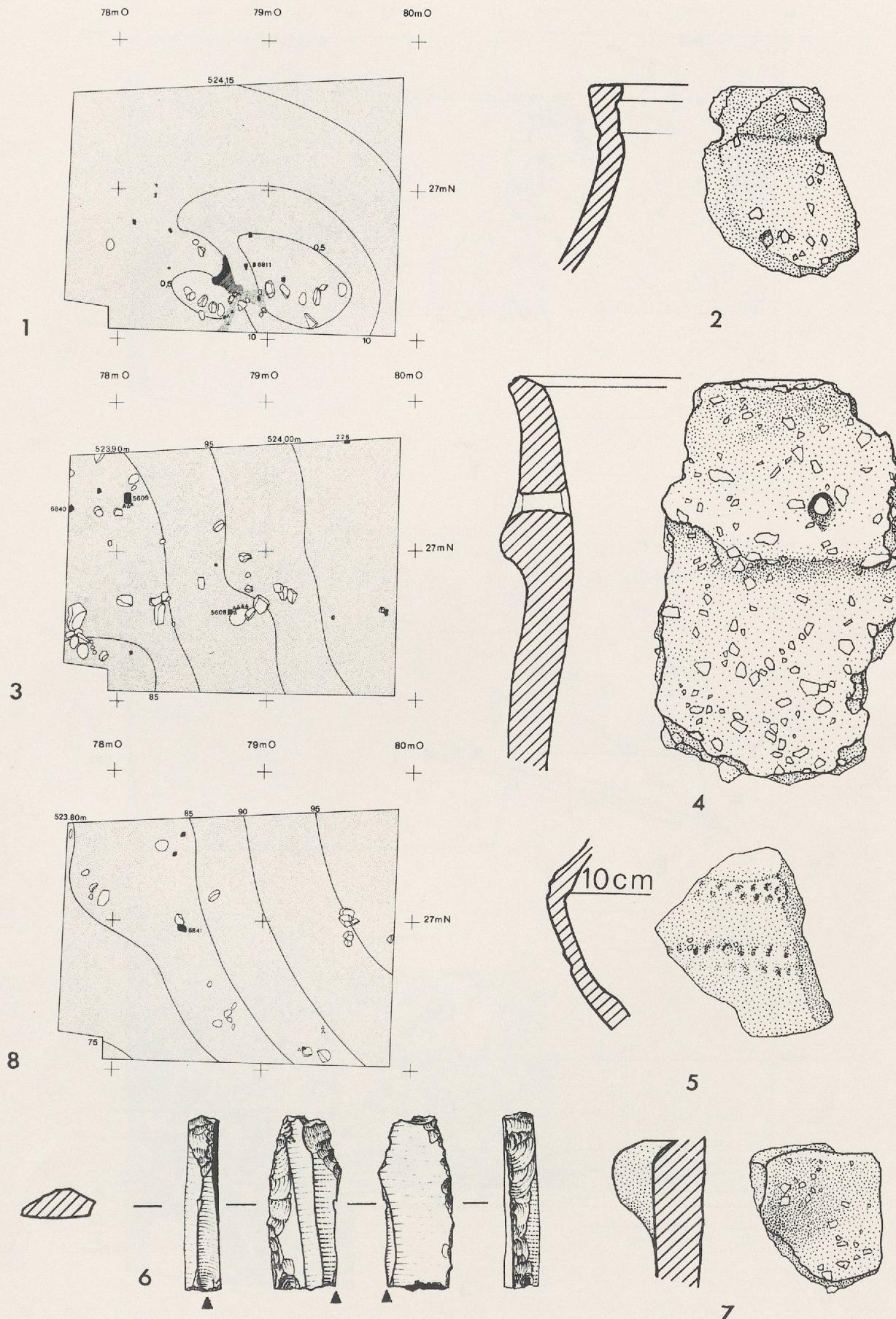
Caisson 1. Base de la couche IXb (Bronze ancien 1); fond de pot (3).

4-5: céramique provenant de la base de la couche IXc (fig. 2, Bronze ancien); rebord d'écuelle; fond de pot.

6-10: base de la couche Xa (Néolithique moyen); mamelons et anses néolithiques.

Légende des plans: cf. planche 6.

Echelles: 1:40 (1, 2, 6); 1:3 (3-5); 1:1 (7-10).



Planchette 9

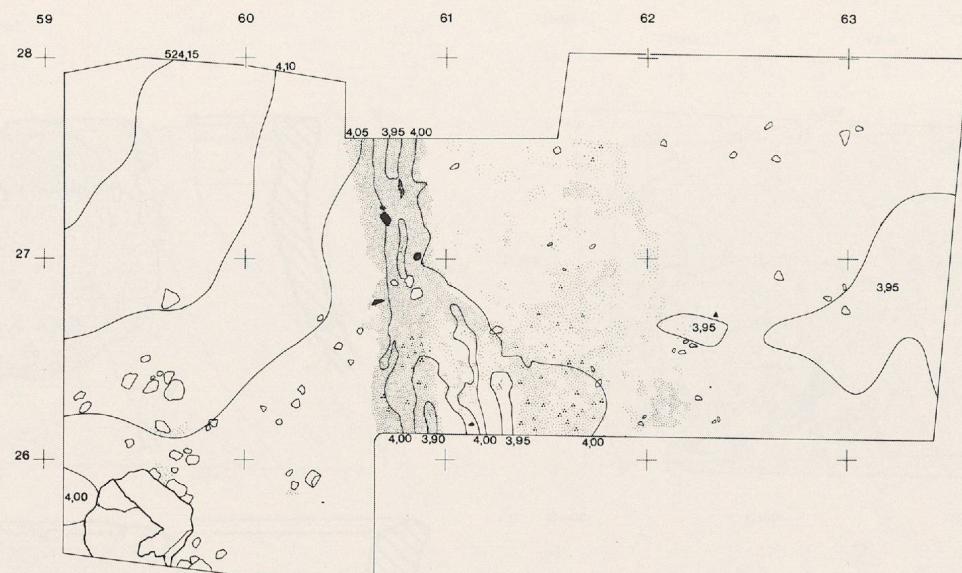
Caisson 1.

1-2 : surface du niveau IX (Bronze ancien) et rebord de pot comportant 2 perforations.

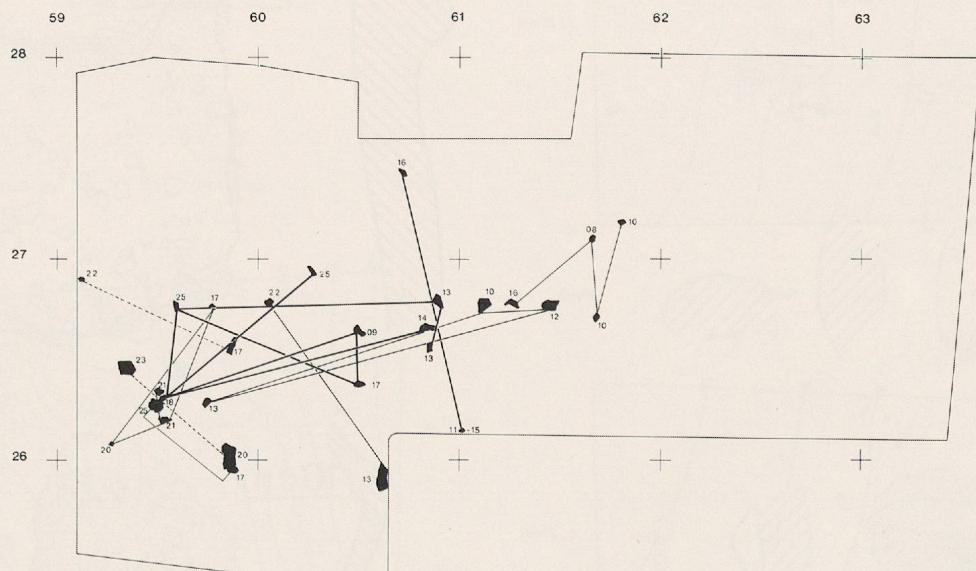
3-8 : couche IXa. 1^{er} (3) et 2^{de} décapage (8); bord de jarre perforé (4); fragment de panse d'une tasse carénée à décor ponctué (5); burin d'angle sur cassure (6, silex); mamelon aplati (7).

Légende des plans : cf. planche 6.

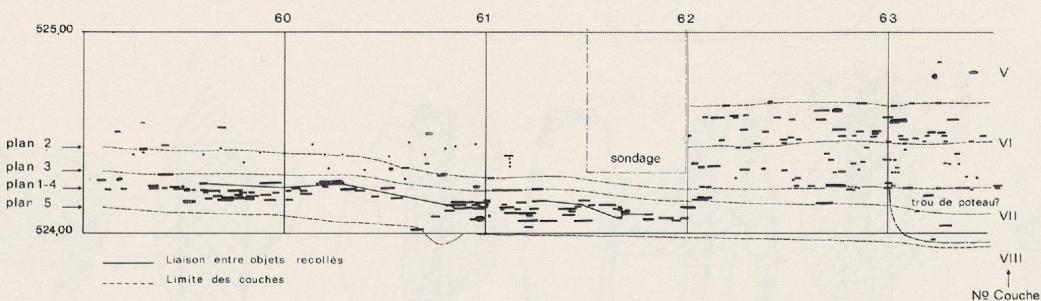
Echelles: 1:40 (1, 3, 8); 1:1 (2, 4-7).



1



2



3

Planche 10
Caisson 4.

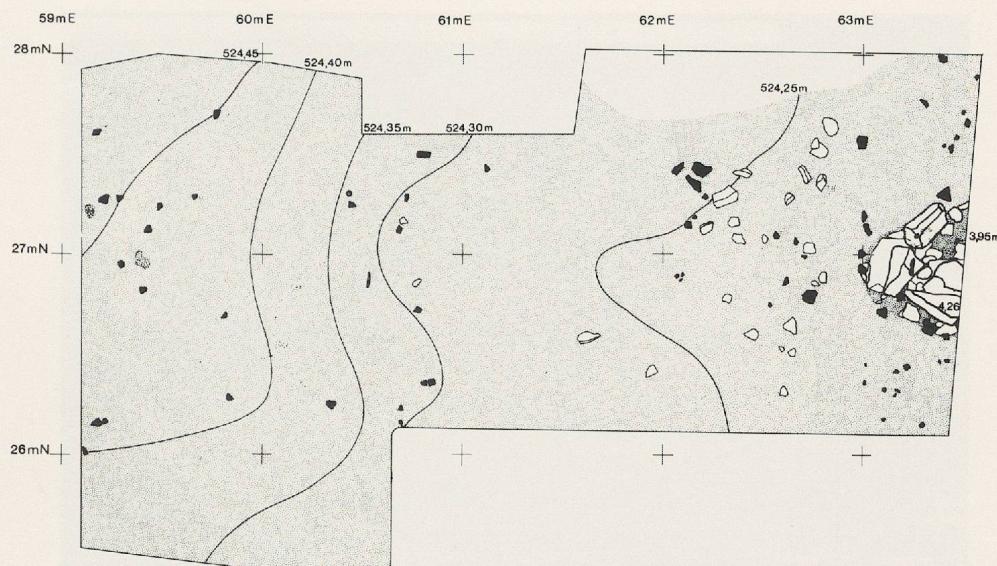
1: base de la couche VII (Bronze final; cf. planche 13/2).

2: raccords entre les tessons de la couche VII; les traits épais relient les éléments d'un seul et même récipient; les chiffres accompagnant les tessons indiquent leur altitude (en centimètres) au-dessus du niveau 524 m.

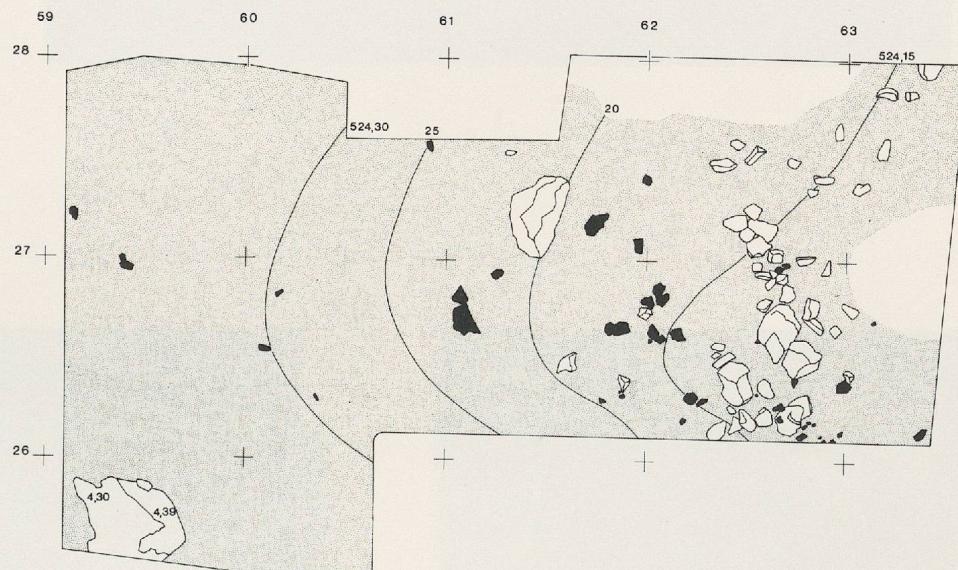
3: projection des objets selon la ligne médiane du caisson; plan 1: planche 10/2; plan 2: planche 11/1; plan 3: planche 11/2; plan 4: planche 11/3; plan 5: planche 10/1.

Légende: cf. planche 6.

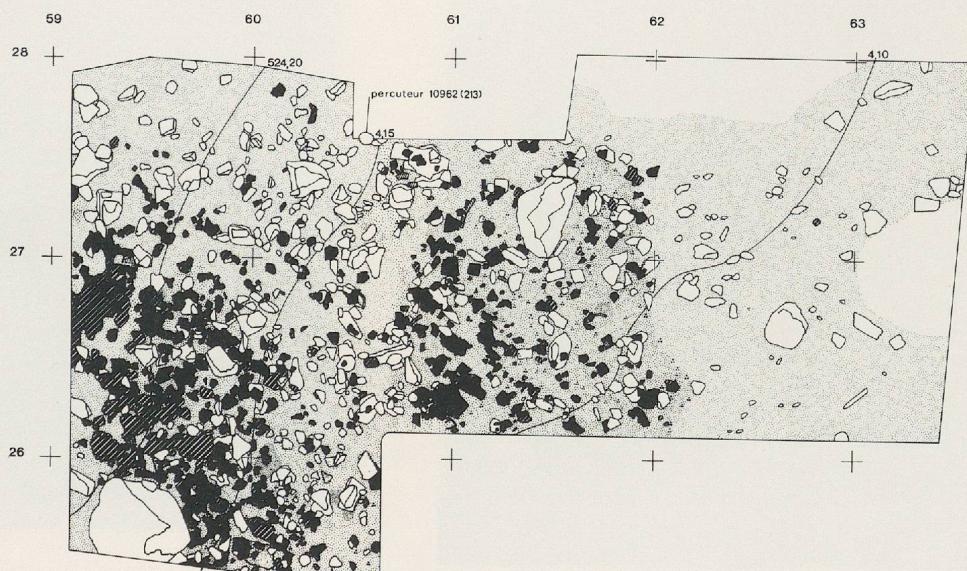
Échelle: 1:40.



1



2



3

Planche 11

Caisson 4.

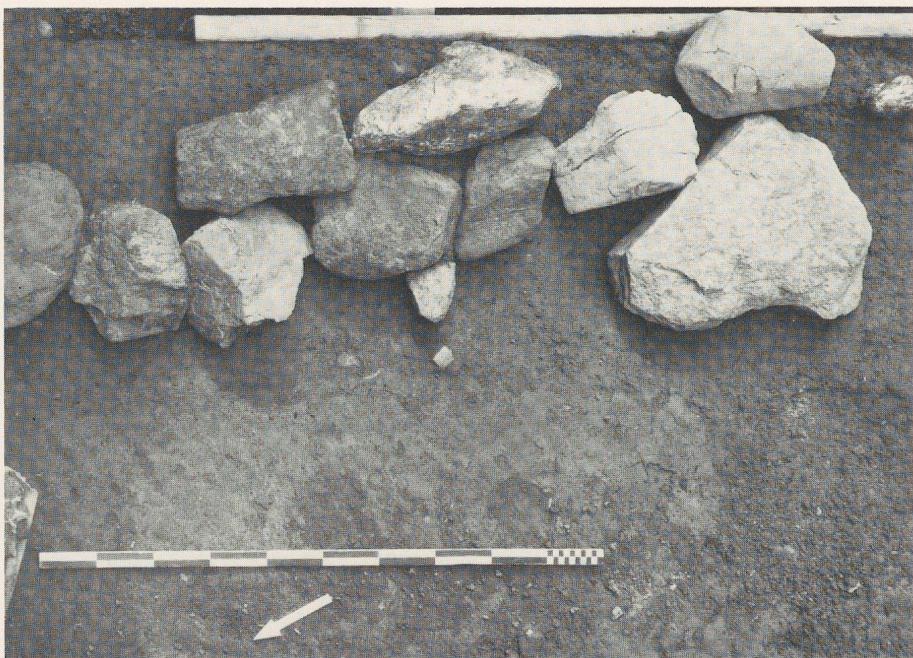
1 : base de la couche VI (Bronze final).

2 : surface de la couche VII (Bronze final).

3 : deuxième décapage de la couche VII (cf. planche 14/2).

Légende: cf. planche 6.

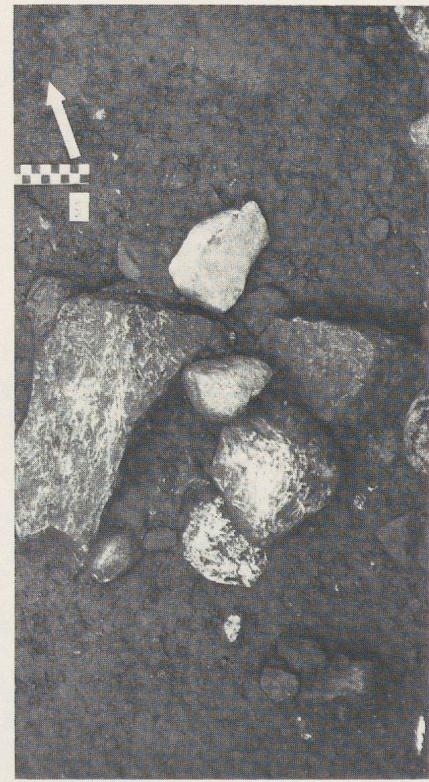
Echelle 1:40.



1



2



3

Planche 12

Bronze final.

- 1 : base d'un muret (couche VII, Bronze final, caisson 5).
- 2 : caisson 1. Vue générale de la couche VII (planche 20/3).
- 3 : trou de poteau de la couche VI (caisson 4).



1



2



3

Planche 13

1: éléments d'un foyer néolithique (niveau X) découvert à l'ouest du chantier de fouille.

2: dépression allongée creusée à la base de la couche VII (Bronze final, caisson 4; cf. planche 10/1). Elle paraît due à l'eau tombant d'un toit.

3: amas de tessons provenant d'une même jarre à bord festonné (Bronze final, couche VI, caisson 1).



1



2

Planche 14

Caisson 4. Bronze final.

1 : empierrement de la couche VI, vu de l'ouest. Altitude moyenne: 524 m 56.

2 : empierrement de la couche VII. On distingue un anneau-support en argile (quart supérieur droit de la photo). A comparer avec la planche 11/3.

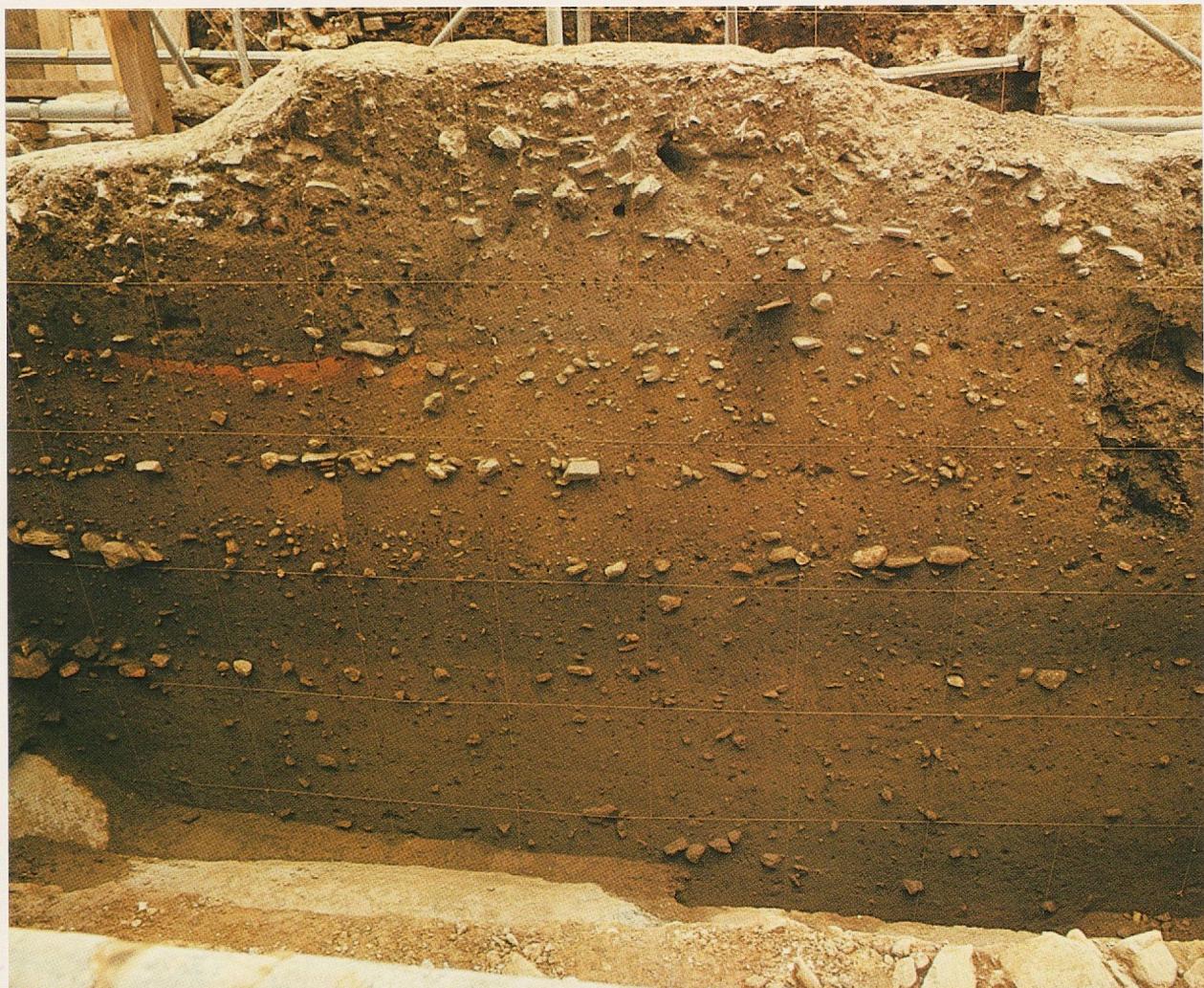


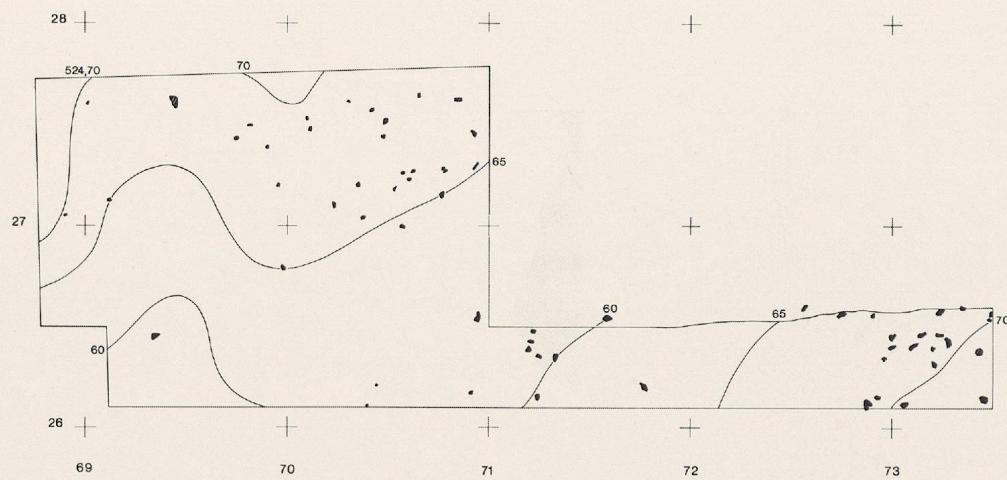
Planche 15

Stratigraphie de la paroi nord du caisson 3. On y distingue l'alternance des niveaux clairs (limon argileux stérile) et foncés (correspondant à des phases d'habitation), plusieurs dallages superposés. L'argile rubéfiée d'un foyer gallo-romain.

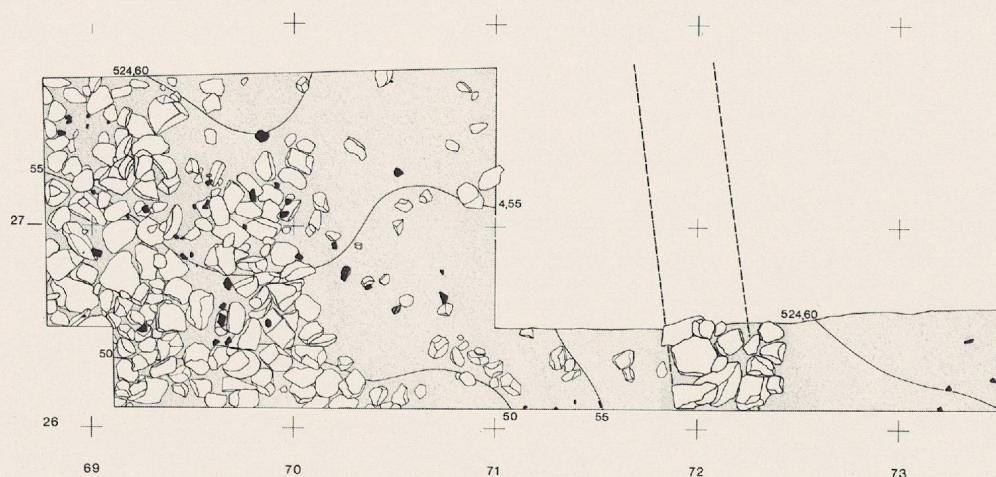
IX: Bronze ancien; VII et VI: Bronze final; V: La Tène finale; IV: Gallo-romain; III: XIII^e-XVII^e siècle; II: remaniement datant du XVII^e-XVIII^e siècle; I: remaniements récents (chaussée, fondations).

Légende: cf. planche 6.

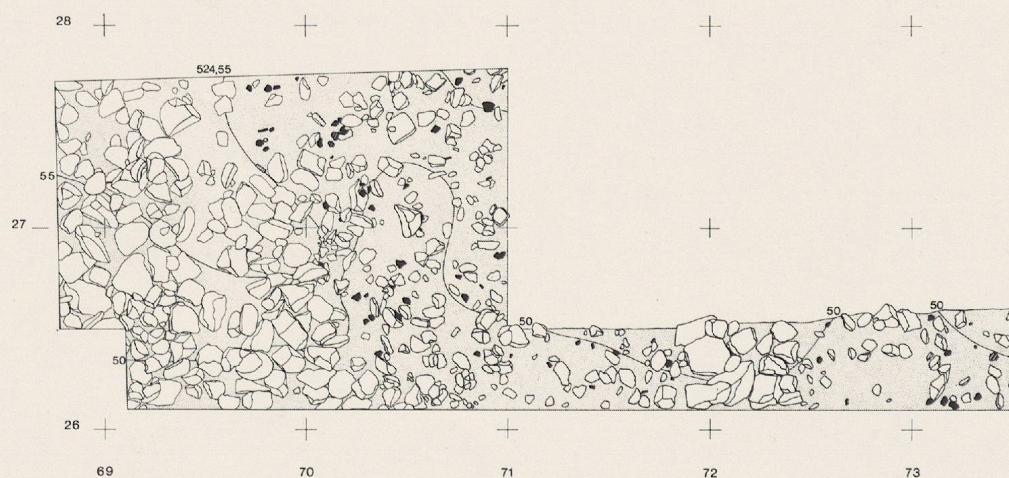
Echelle du relevé: 1:40.



1

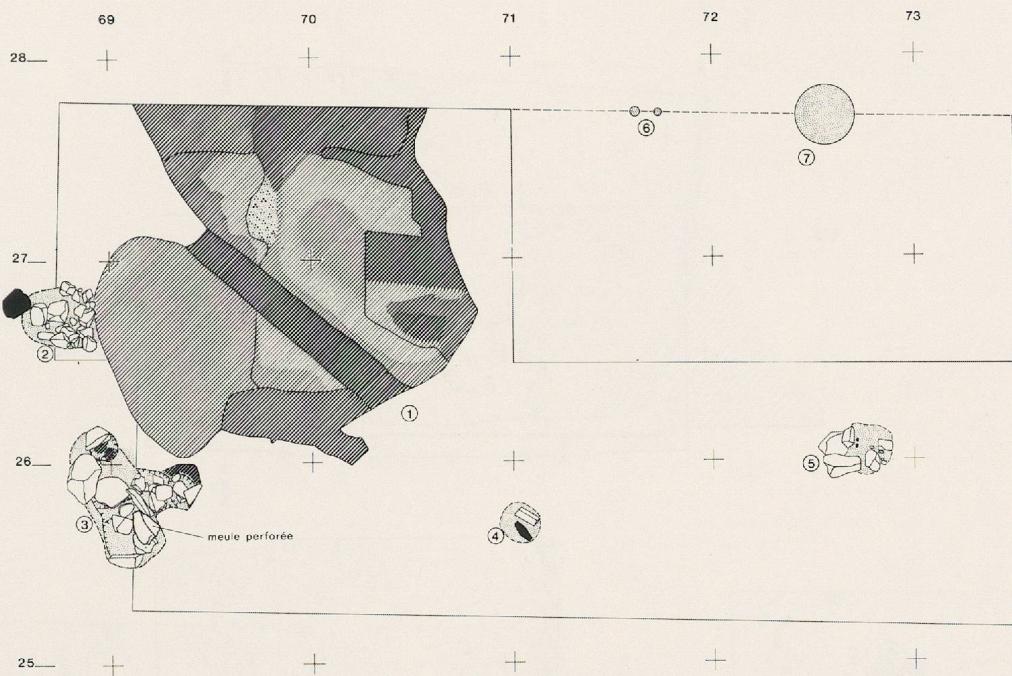


2

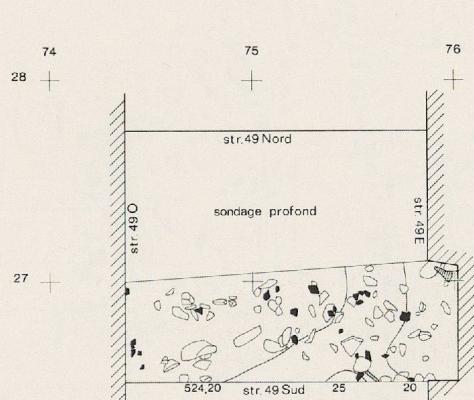


3

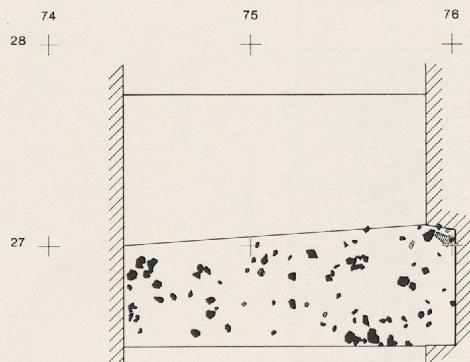
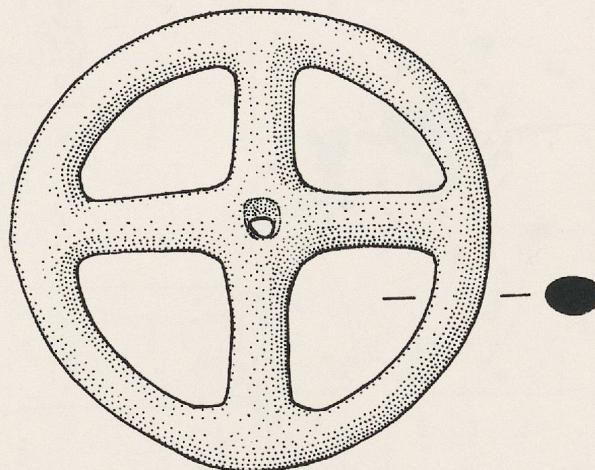
Planche 16
 Caisson 3, couche VI (Bronze final).
 1: premier décapage.
 2: deuxième décapage.
 3: base de la couche.
 Légende: cf. planche 6.
 Echelle: 1:40.



1

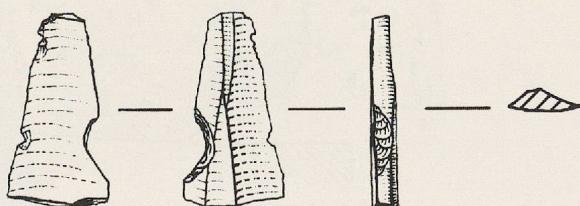


2



4

3



5

Planche 17

1: caisson 3, couche IV (Gallo-romain); zone d'argile rubéfiée entourée de trous de poteaux.

2: caisson 2, fond de la couche VII (Bronze final).

3: caisson 2, ensemble des trouvailles de la couche VII.

4: rouelle d'argile provenant d'Hauterive-Champréveyres NE (Bronze final; élément de comparaison pour la planche 32/5).

5: lamelle de silex encochée, découverte hors stratigraphie.

Légendes des plans: cf. planche 6.

Echelles: 1: 40 (1-3); 1: 1 (4, 5).

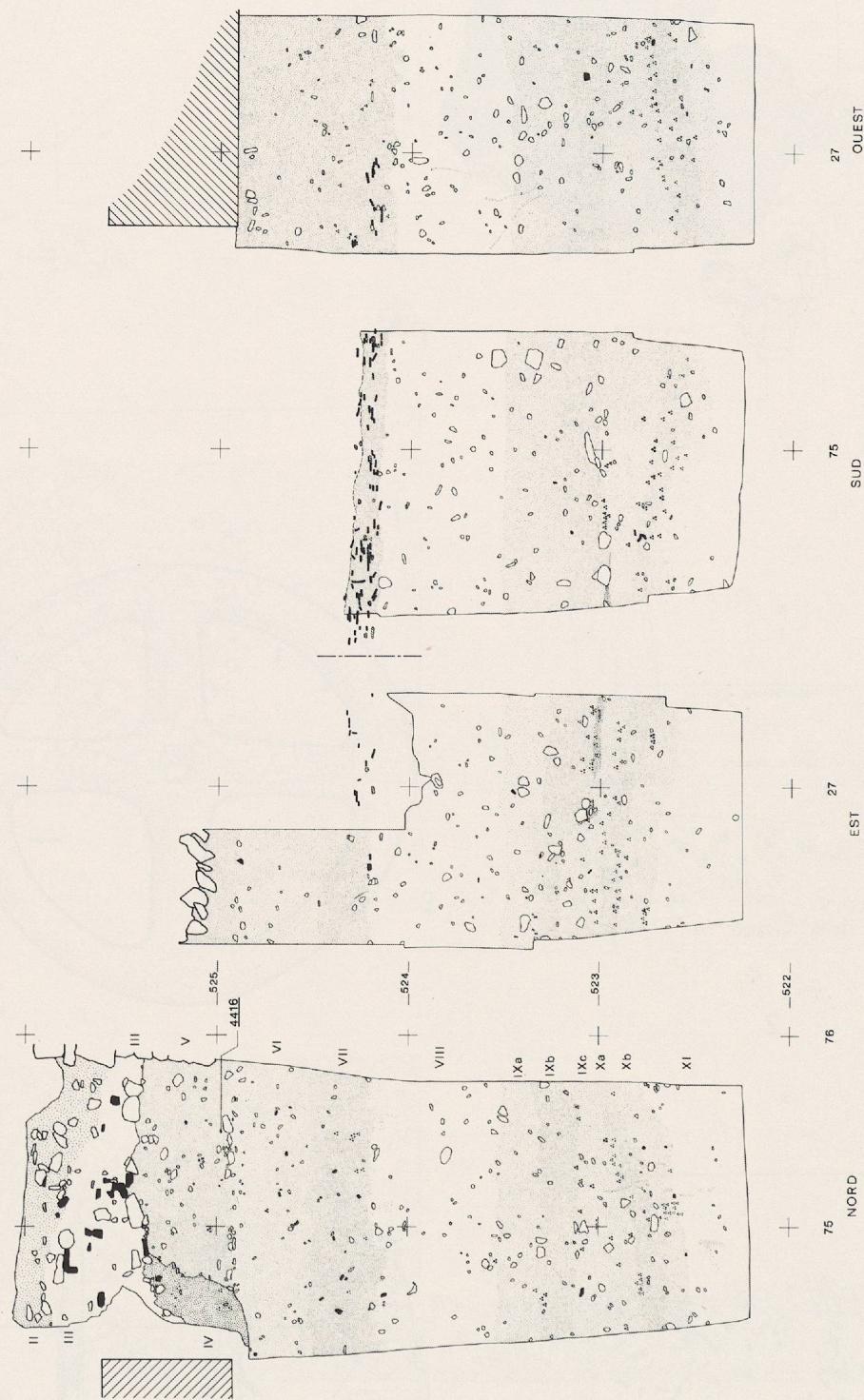


Planche 18
 Stratigraphies du caisson 2.
 Légende: cf. planche 6.
 Echelle: 1:40.

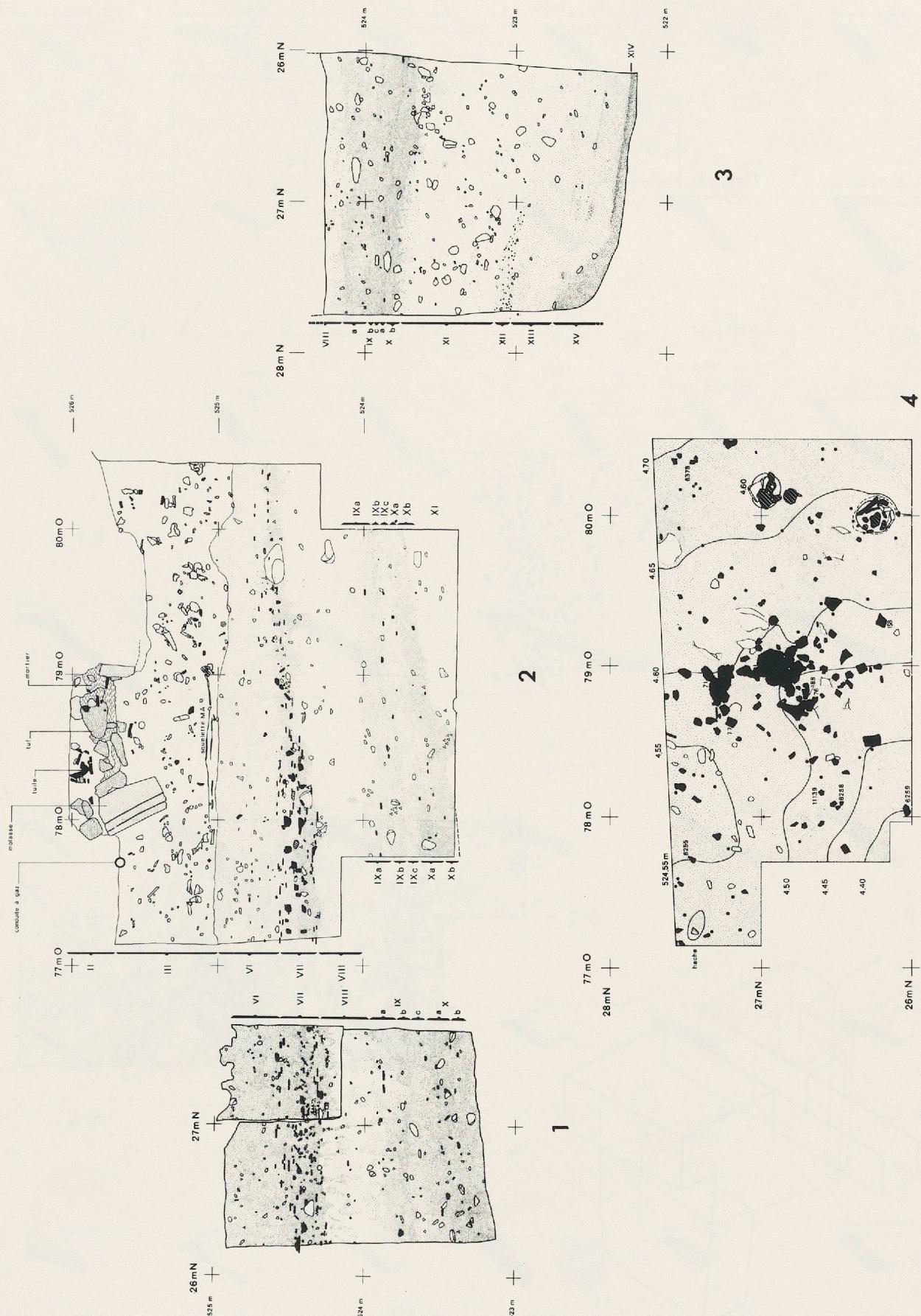


Planche 19
Caisson 1.
1-3 : stratigraphie des parois ouest, nord et est.
4 : couche VI (Bronze final), premier décapage.
Légende : cf. planche 6.
Echelle : 1 : 40.

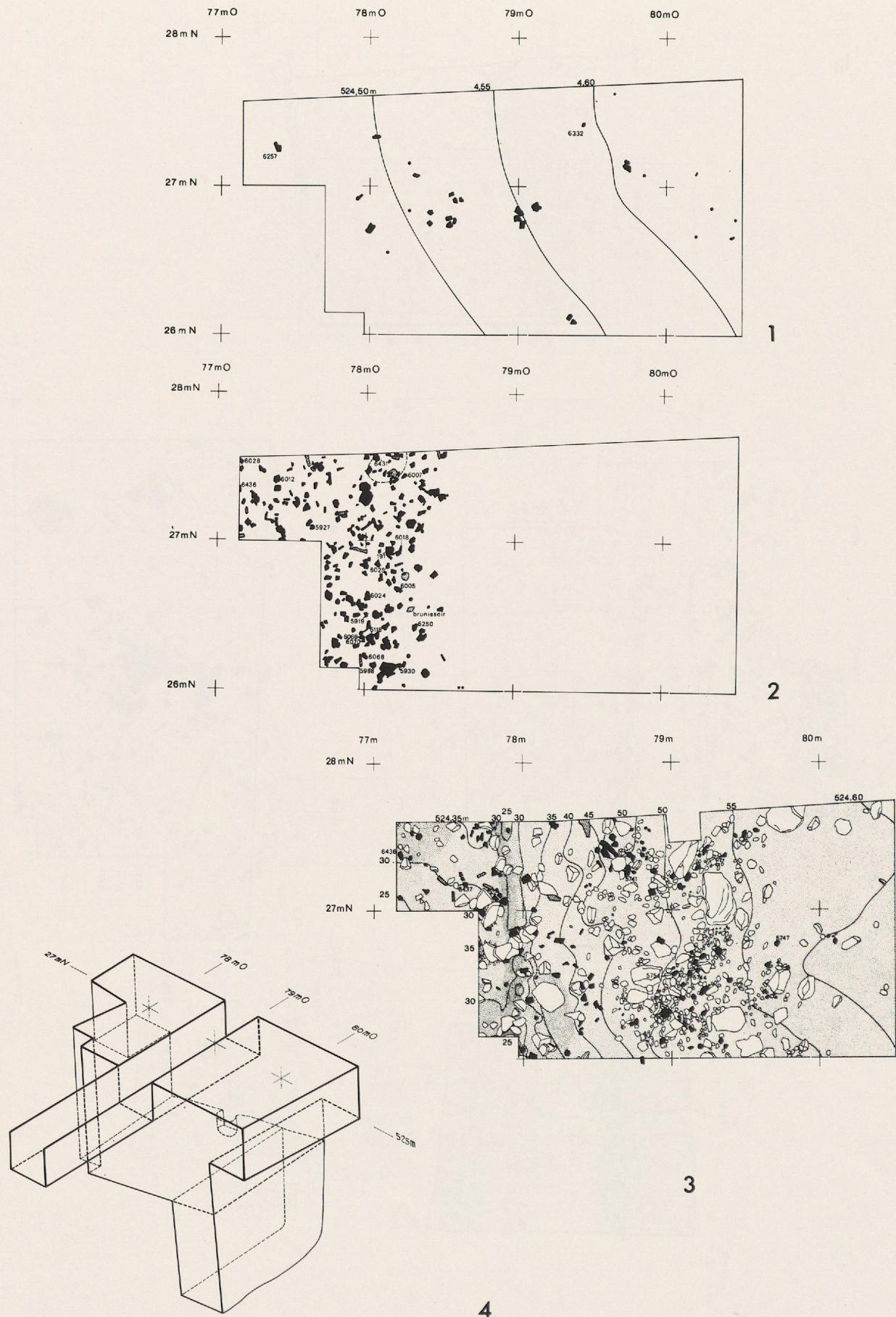


Planche 20

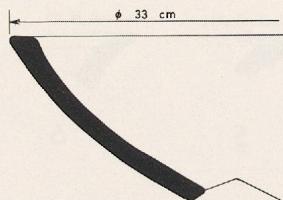
Caisson 1.

- 1: base de la couche VI (Bronze final).
 - 2: couche VII (Bronze final); répartition du matériel.
 - 3: base de la couche VII (cf. planche 12/2).
 - 4: étapes de la fouille du caisson 1.
- Légende des plans 1-3: cf. planche 6.
Echelle: 1:40.

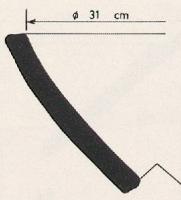


Planche 21
Couche VII (Bronze final). Ecuelles.
Echelle: 1:3.

22



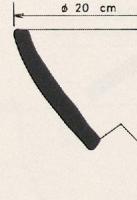
1



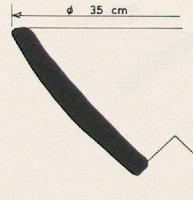
2



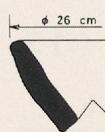
3



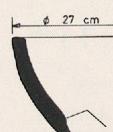
4



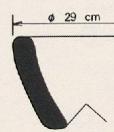
5



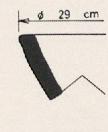
6



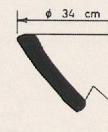
7



8



9



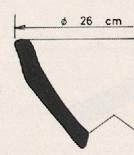
10



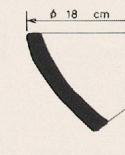
11



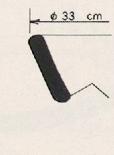
12



13



14



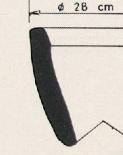
15



16



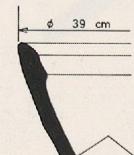
17



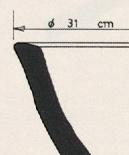
18



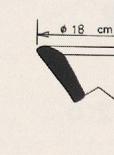
19



20



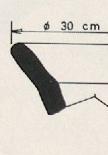
21



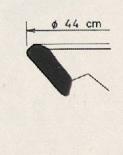
22



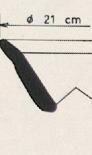
23



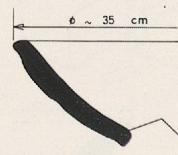
24



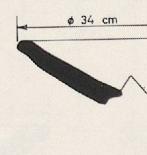
25



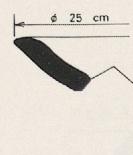
26



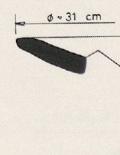
27



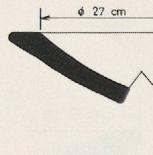
28



29



30



31

Planche 22
Couche VII (Bronze final). Ecuelles.
Echelle: 1:3.

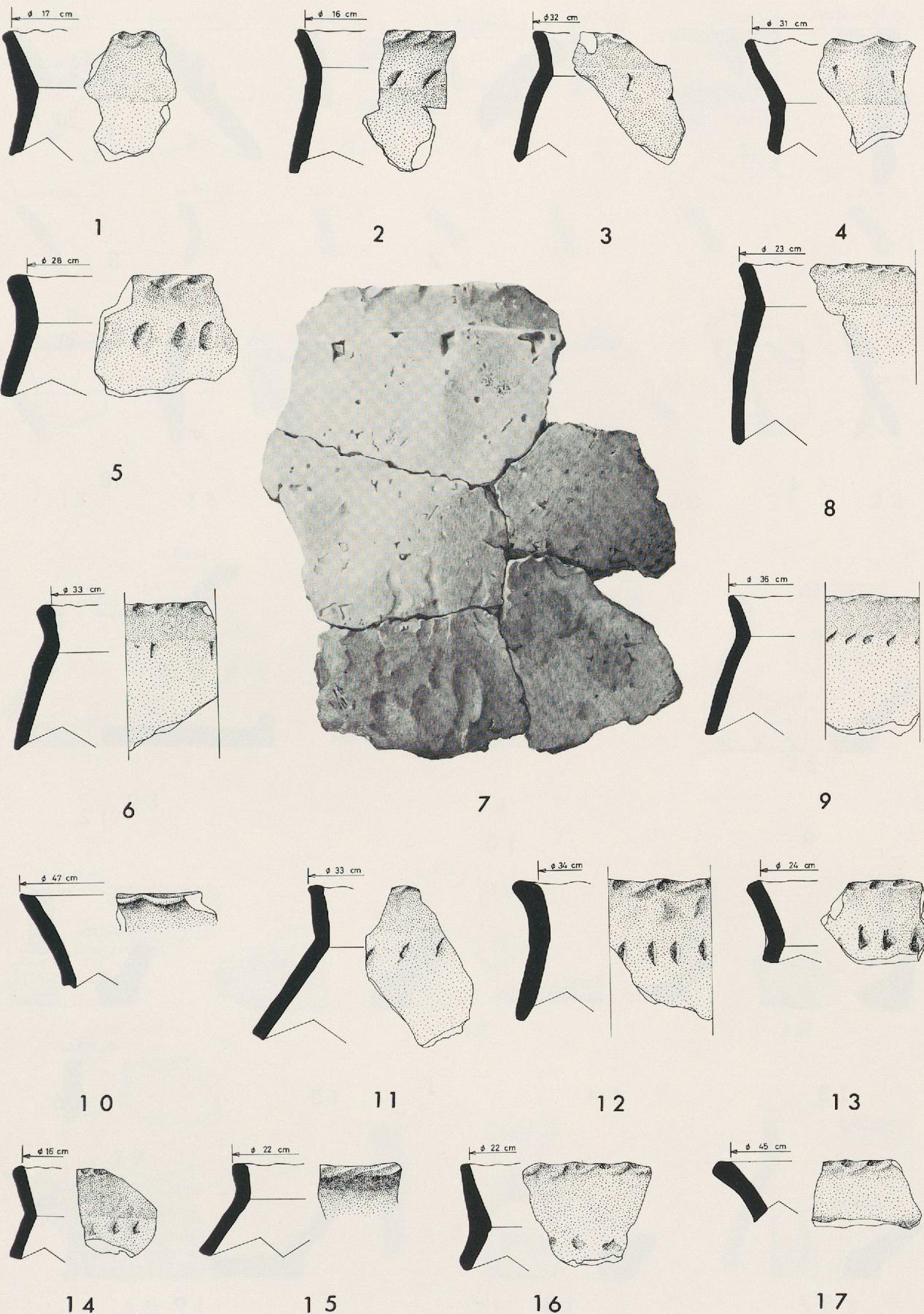


Planche 23
 Couche VII (Bronze final).
 Pots (1-2, 14) et jarres (3-13, 15-17) à rebord festonné.
 Echelle: 1:3.

24

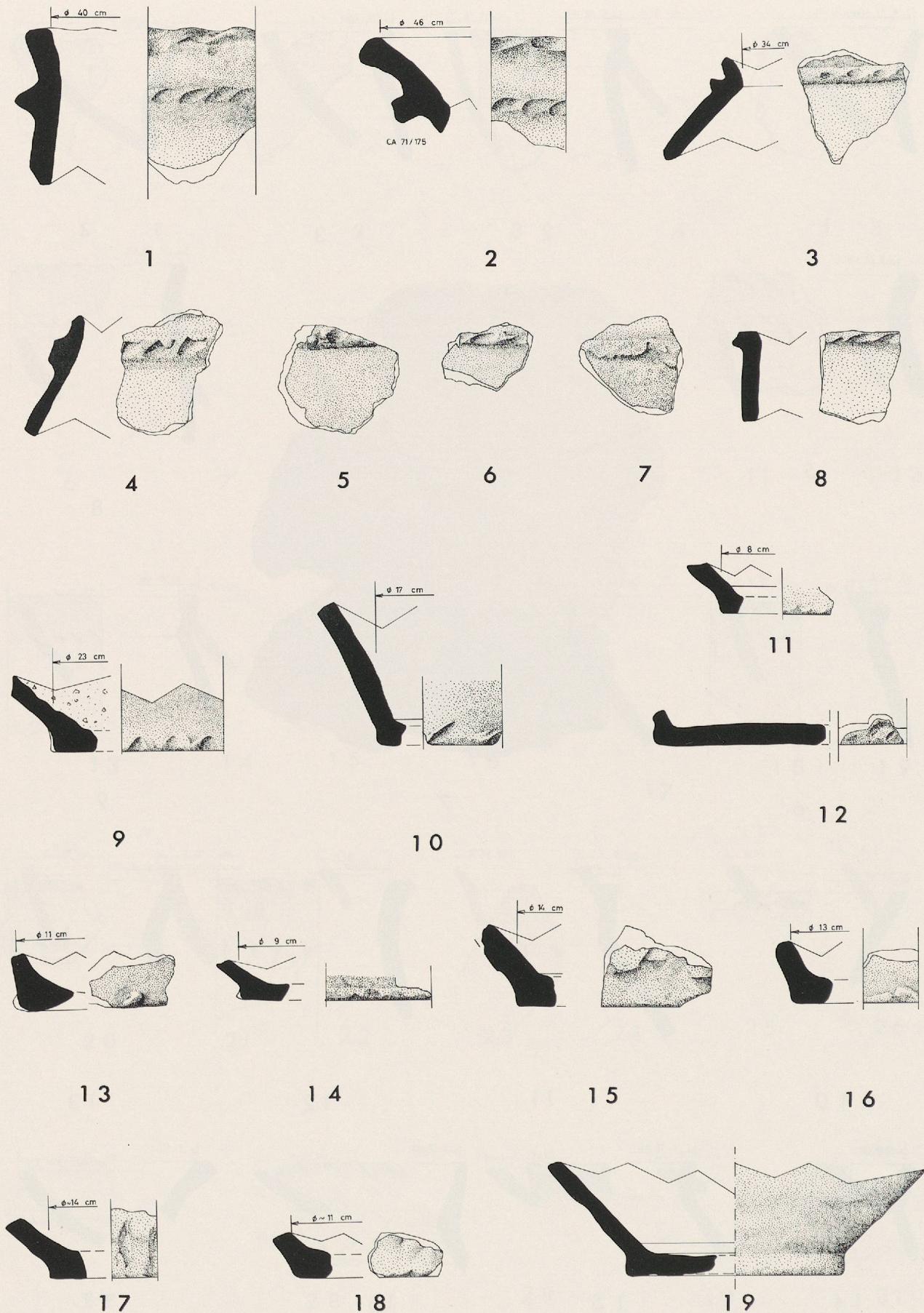


Planche 24
Couche VII (Bronze final).
Pots et jarres.
Echelle: 1:3.

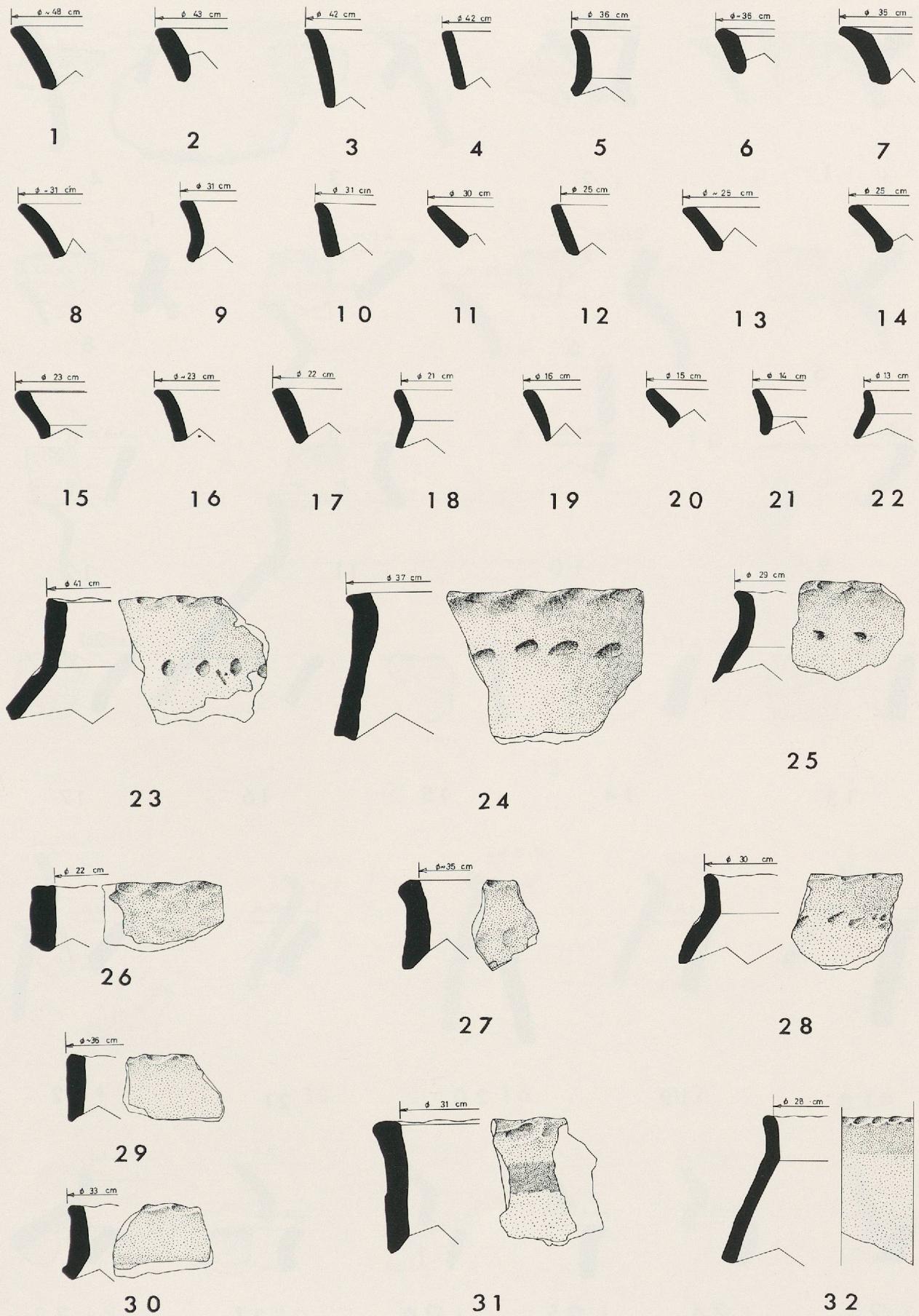
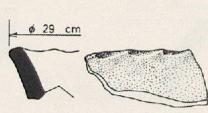
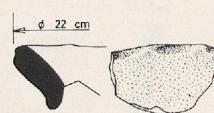
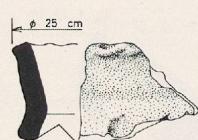
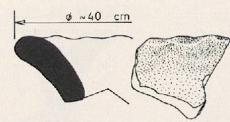


Planche 25
Couche VII (Bronze final).
Pots et jarres.
Echelle: 1 : 3.

26

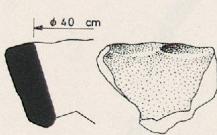
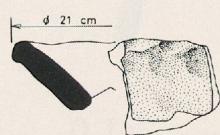
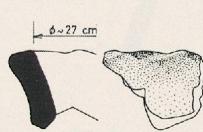
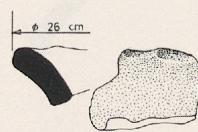


1

2

3

4

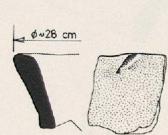
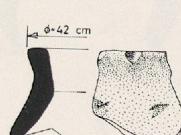
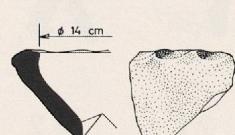


5

6

7

8

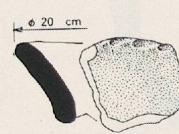
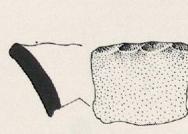
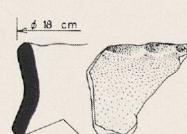
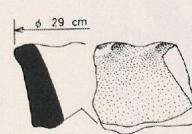
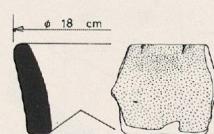


9

10

11

12



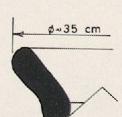
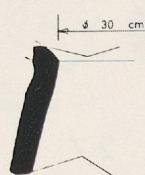
13

14

15

16

17



18

19

20

21

22

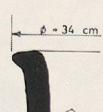
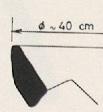
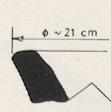


Planche 26

Couche VII (Bronze final).

Pots et jarres.

Echelle: 1:3.

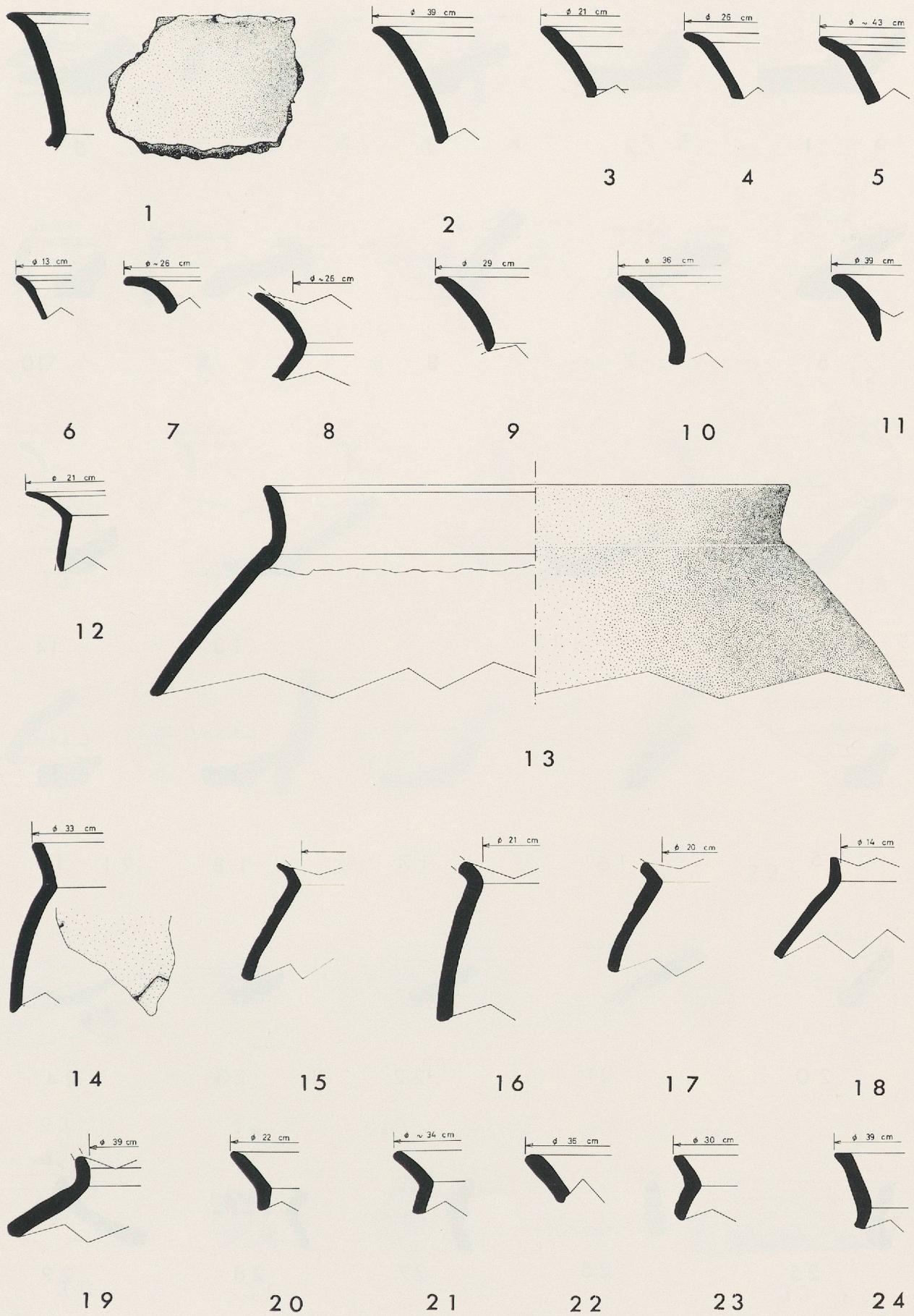
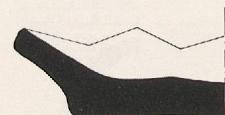
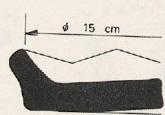


Planche 27
Couche VII (Bronze final).
Pots à rebord en entonnoir.
Echelle: 1:3.

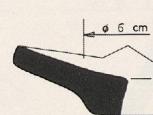
28



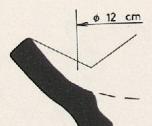
1



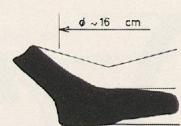
2



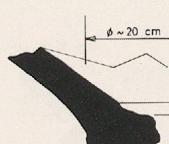
3



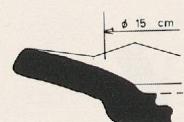
4



5



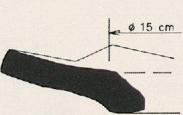
6



7



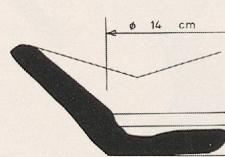
8



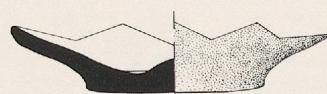
9



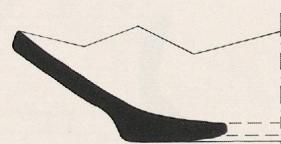
10



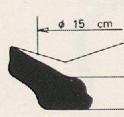
11



12



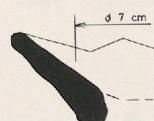
13



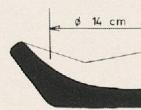
14



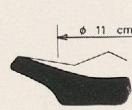
15



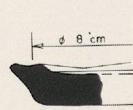
16



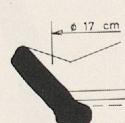
17



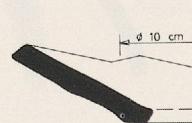
18



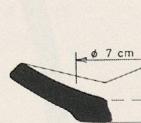
19



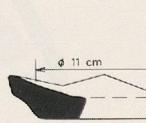
20



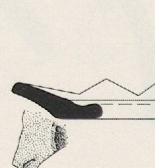
21



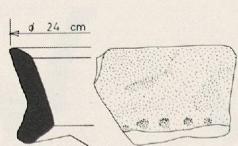
22



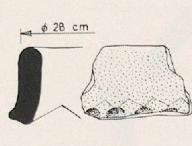
23



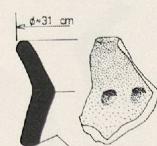
24



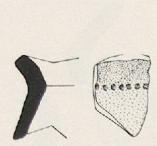
25



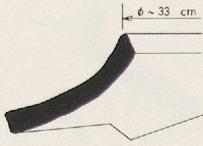
26



27



28



29

Planche 28
Couche VII (Bronze final).
Pots et jarres.
Echelle: 1 : 3.

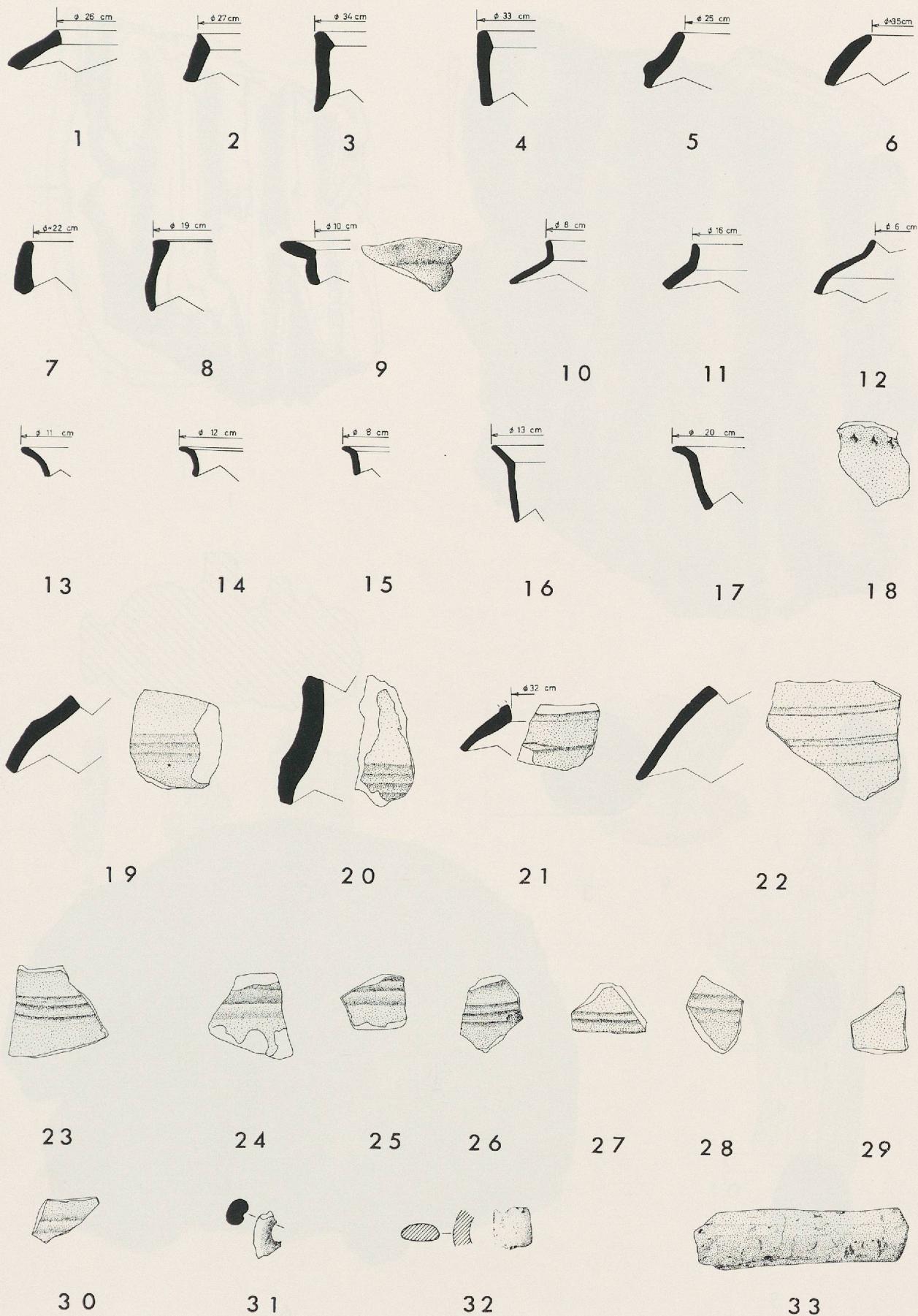
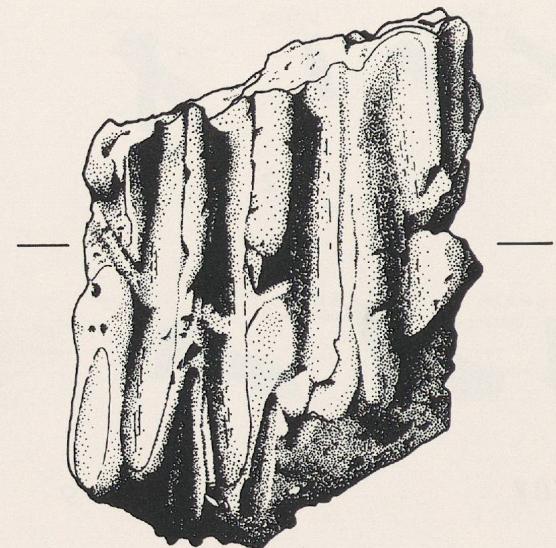


Planche 29

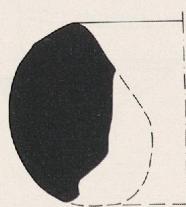
Couche VII (Bronze final).

Jattes à bord rentrant (1-8); petits pots (9-15); pots ou plats creux (16-17); fragment orné d'impressions (18); fragments de pots à rebord en entonnoir décorés de cannelures (19-30); anses (31-32); boudin d'argile (33).

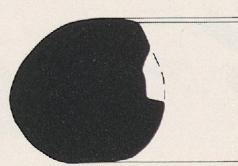
Echelle: 1:3.



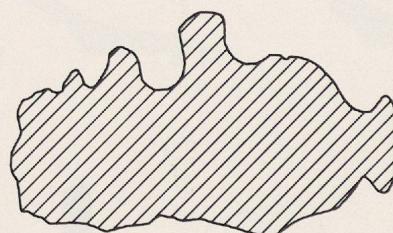
1



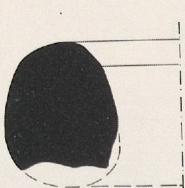
2



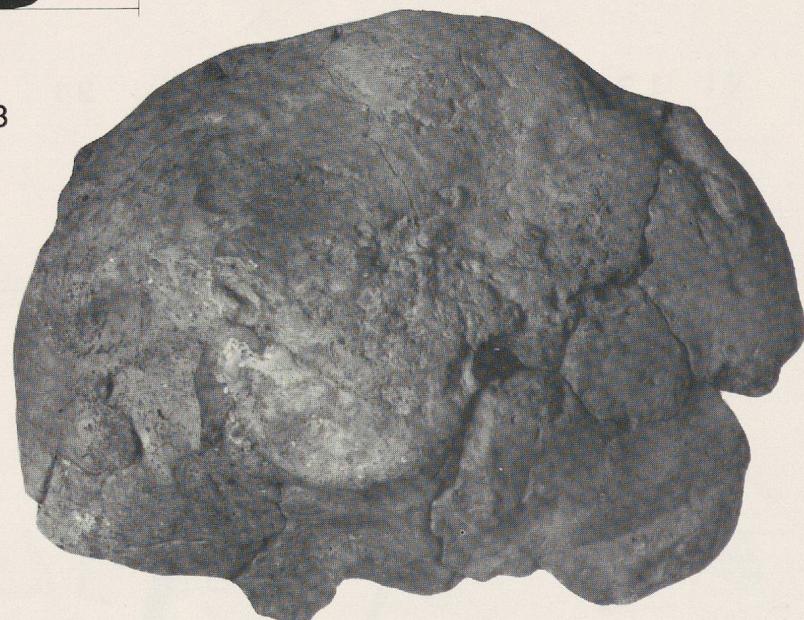
3



4



5



6

Planche 30

Couche VII (Bronze final).

1 : fragment de clayonnage; argile cuite, dont une face est aplatie et l'autre porte des empreintes de branches.

2-5 : anneaux-supports (argile cuite).

6 : masse d'argile cuite.

Echelles: 1:1 (1, photo); 1:2 (6); 2:3 (1, dessin); 1:3 (2-5).

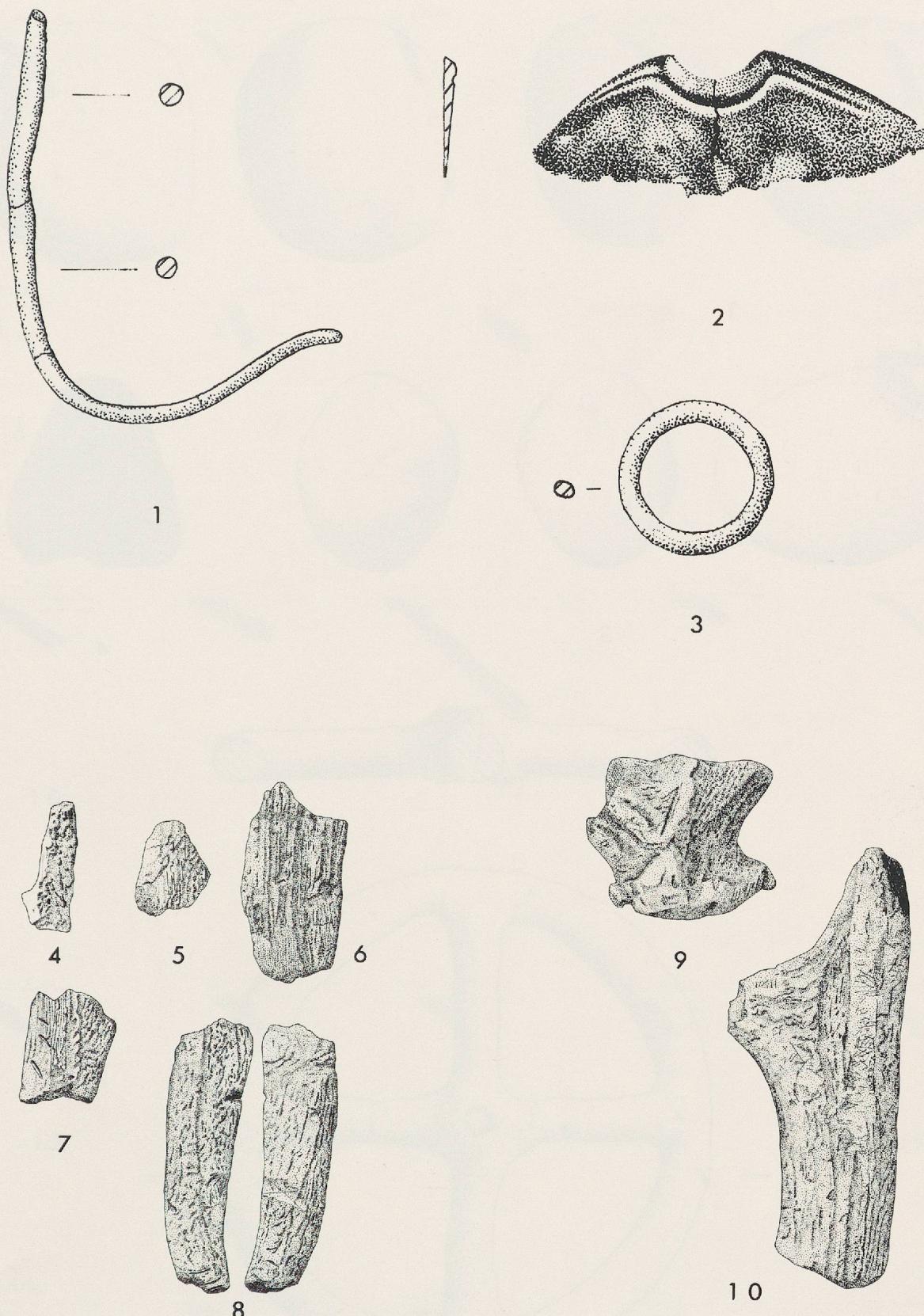
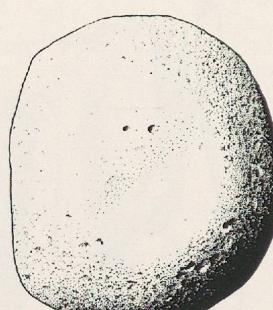
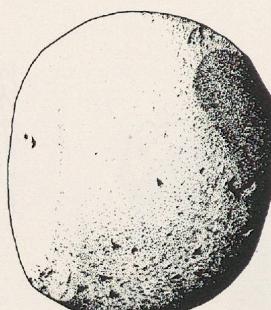
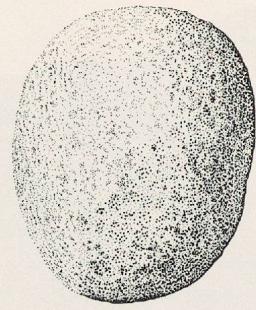
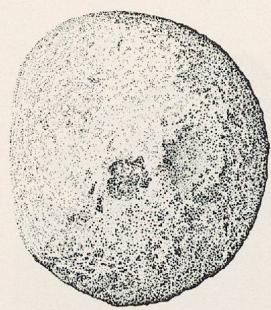


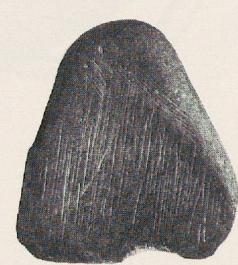
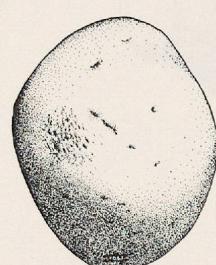
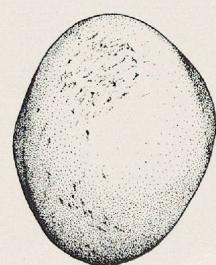
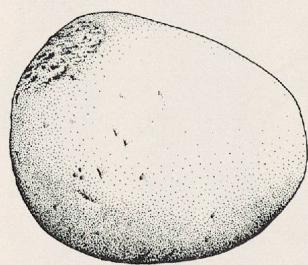
Planche 31

Bronzes: tige (1), rasoir (2), anneau (3). Bois de cerf débité (4-10).
Provenances: couches VI (3) et VII (1-2, 4-10); Bronze final.
Echelles: 1:1 (1-3); 1:3 (4-10).



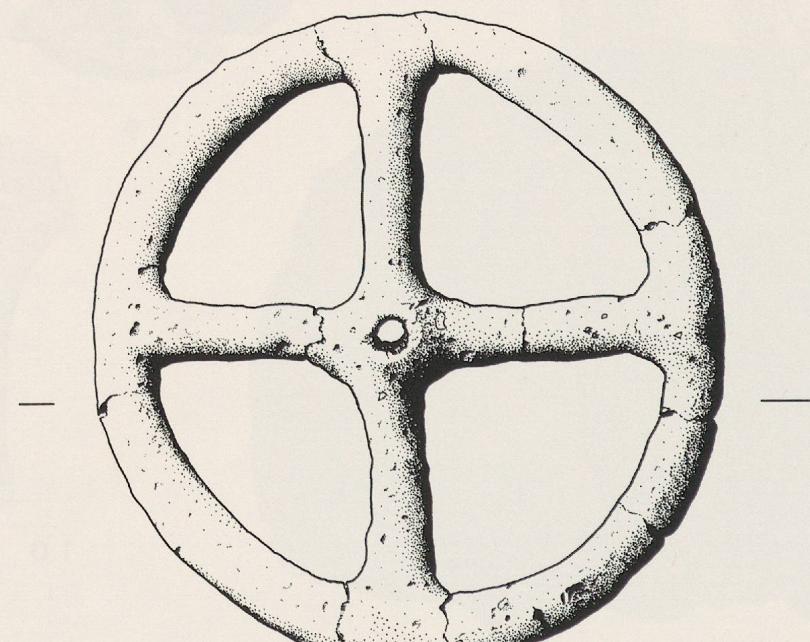
1

2



3

4



5

Planche 32

Percuteurs en quartzite (1-3); petite hache en pierre polie (4); rouelle en terre cuite (5).
 Provenances: couches VI (4) et VII (1-3); fouilles de 1896 (5). Bronze final.
 Echelles: 1:1 (4); 2:3 (5); 1:2 (1-3).

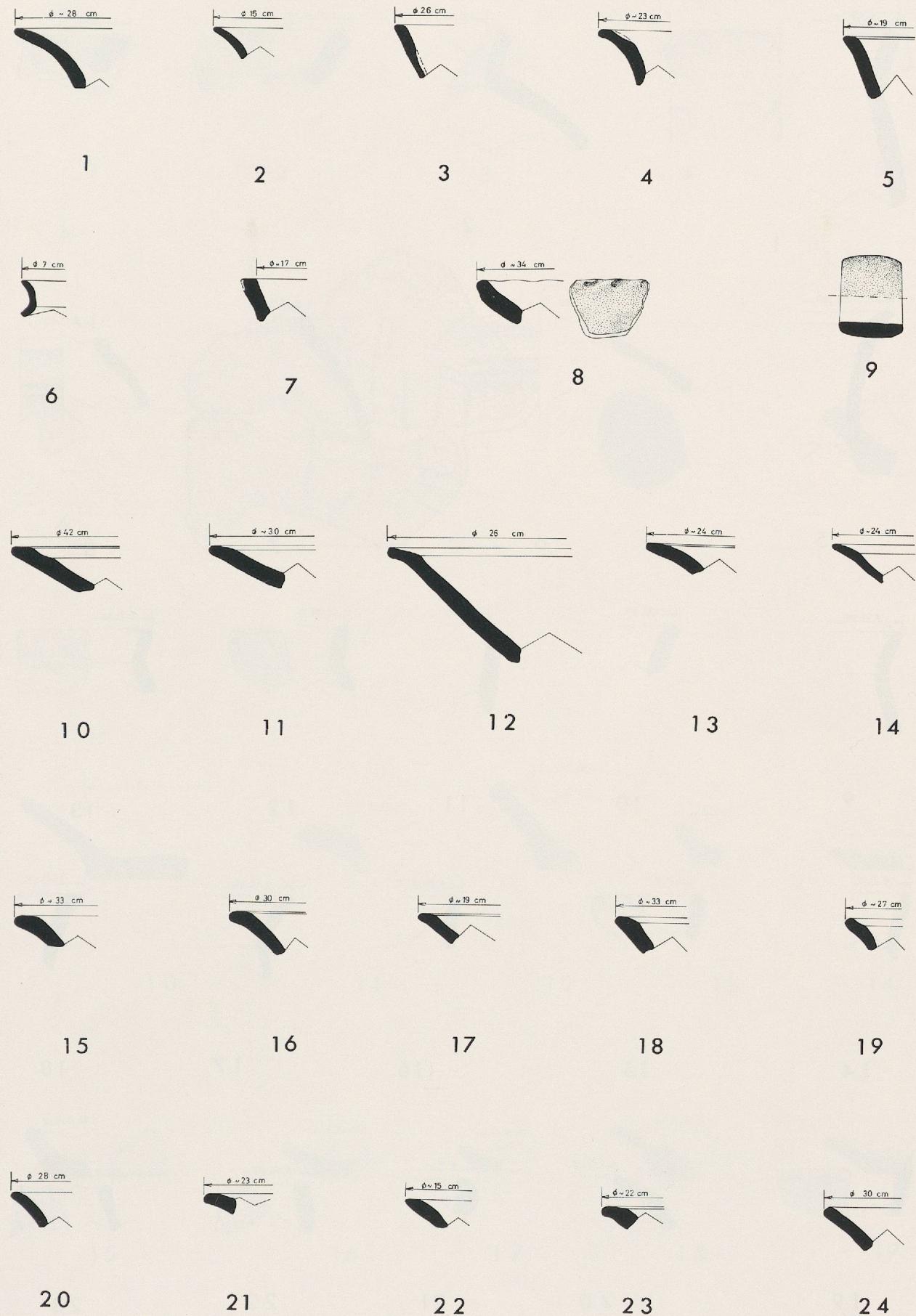


Planche 33
 Couche VI (Bronze final).
 Pots et jarres (1-9); écuelles (10-24).
 Echelle: 1:3.

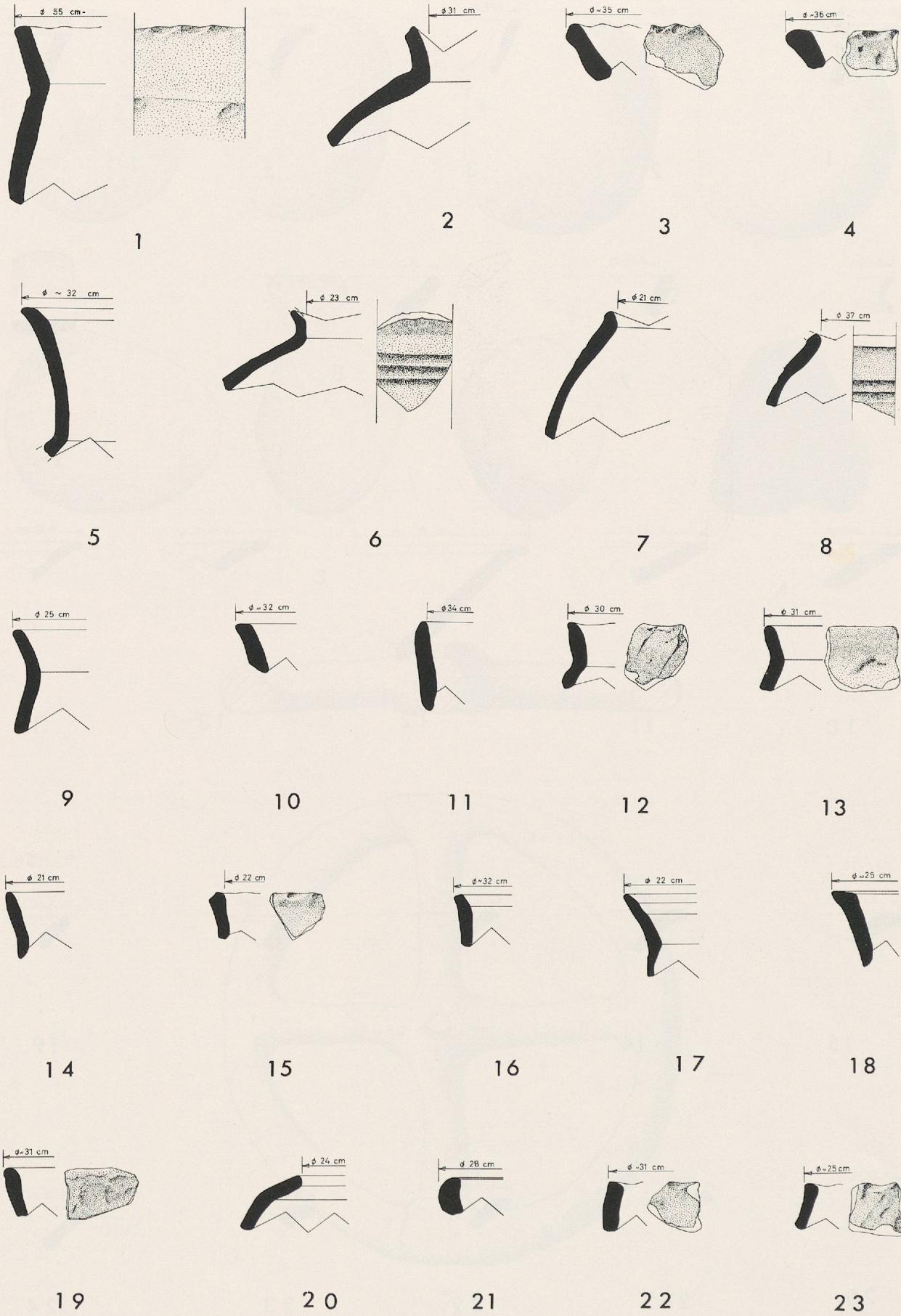


Planche 34

Couche VI (Bronze final).
Pots et jarres (1-19, 22-23); jattes (20-21).
Echelle: 1:3.

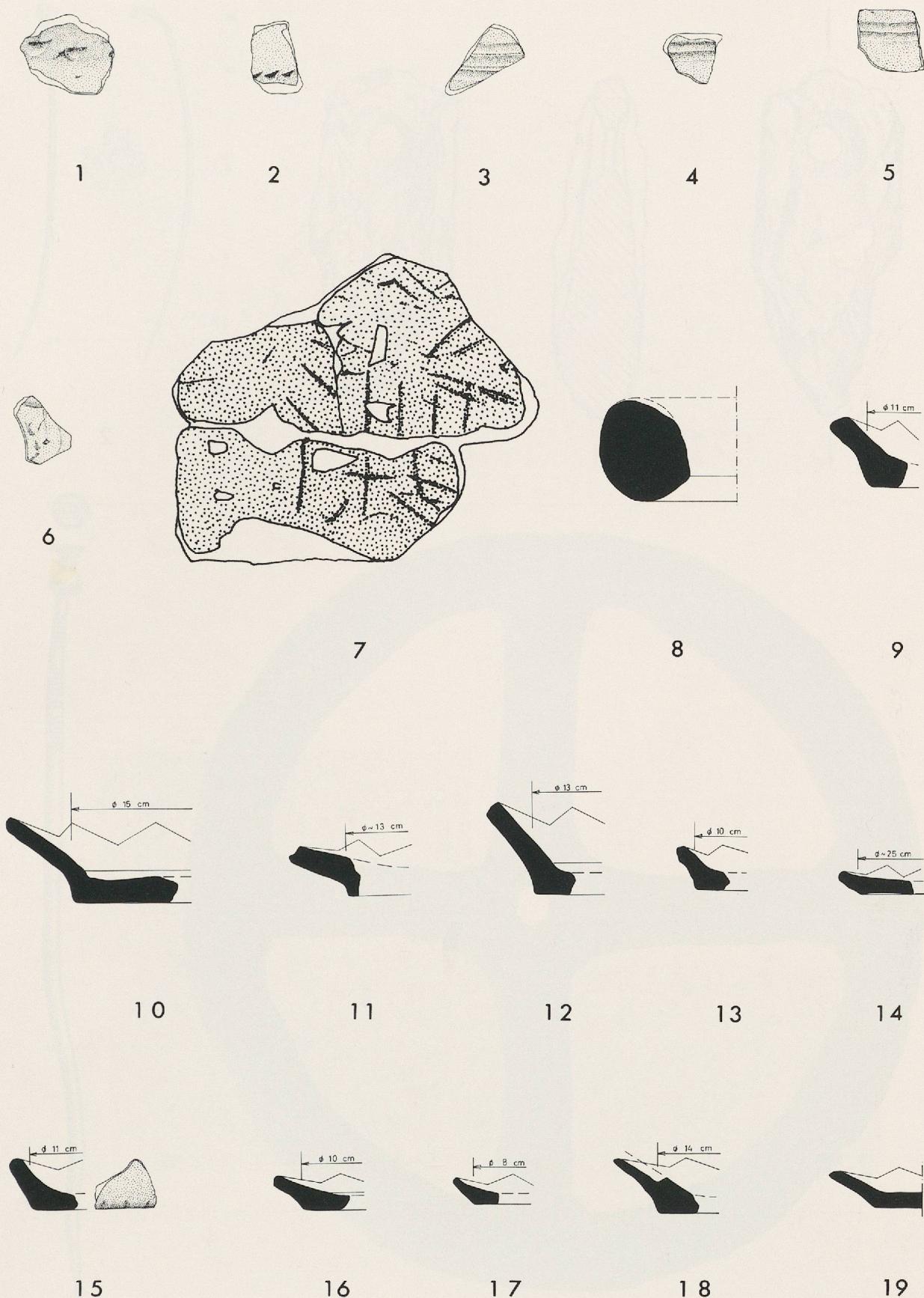


Planche 35

Couche VI (Bronze final).

Fragments ornés (1-7; 7: gravure après cuisson); anneau-support (8); bases de récipients (9-19).
Echelles: 1:3, sauf fig. 7 (1:1).

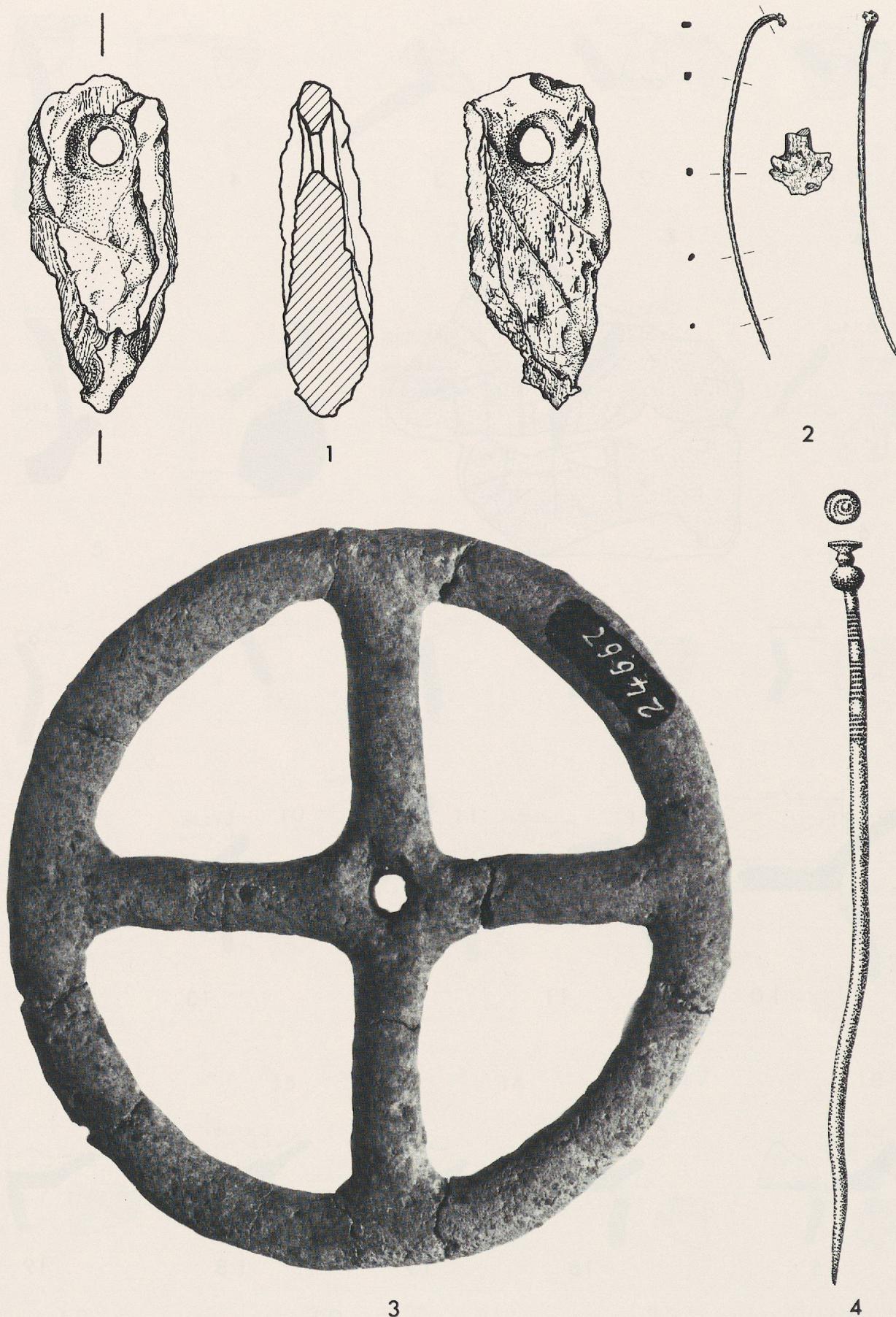


Planche 36

Pendeloque en pierre (1); épingle en fer, fragment de fibule ? (2); rouelle en terre cuite (3); épingle à petite tête vasiforme (4).
 Provenances: couche V (La Tène finale, fig. 2); fouilles de 1896 (fig. 3); fouilles de 1965 (fig. 4); fouilles de 1971, hors stratigraphie (fig. 1).
 Echelles: 1:1 (1, 3-4); 1:2 (2).

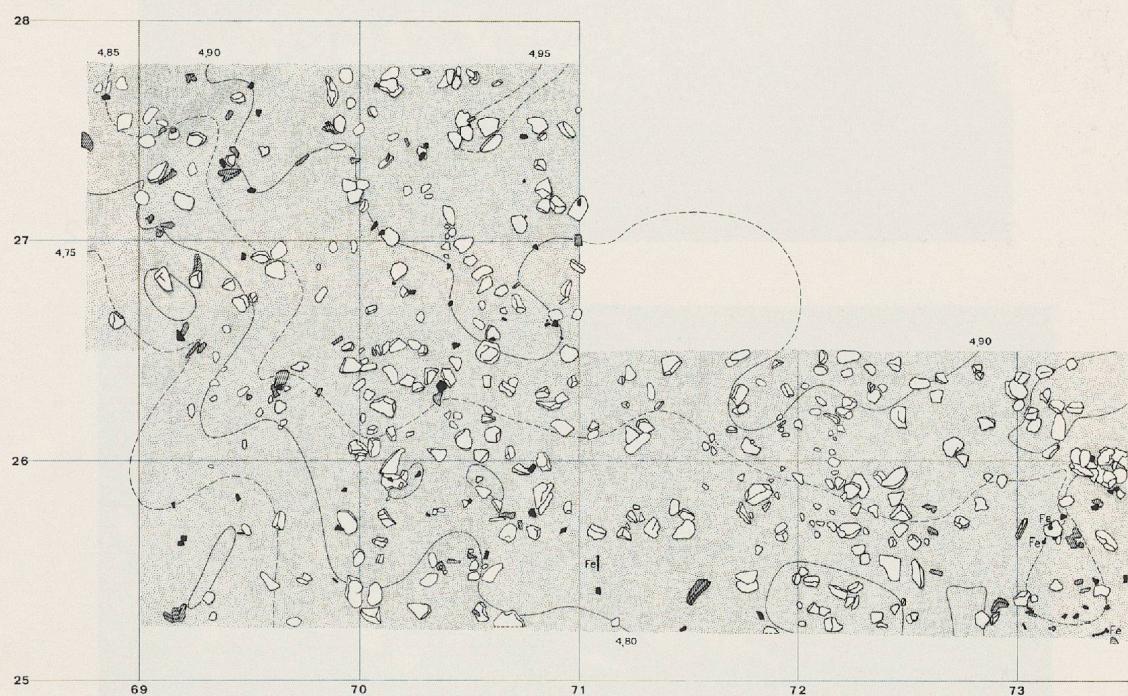
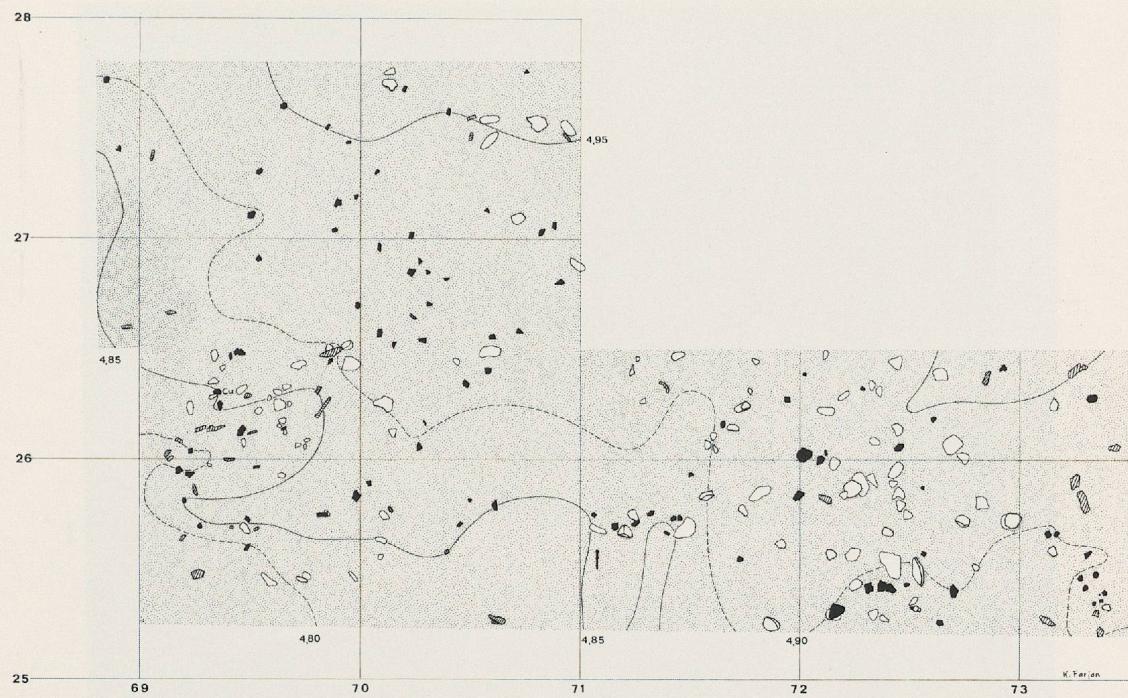
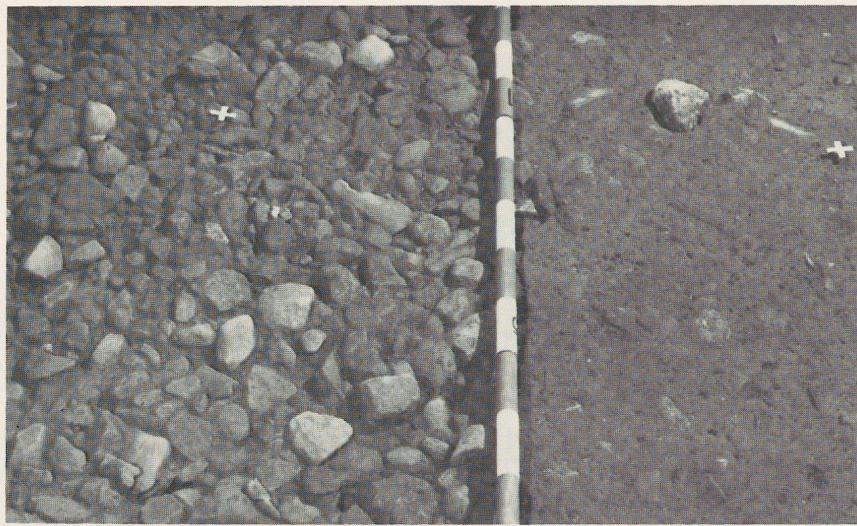


Planche 37

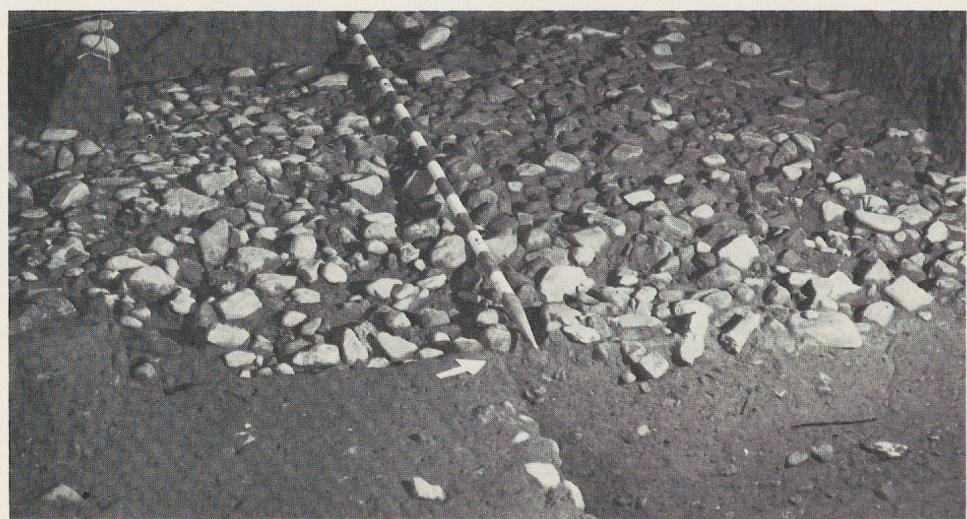
Couche V (La Tène finale). Deux phases du décapage (Ve et Vf). En noir: tessons; en blanc: pierres; hachures: os; Fe: fer.
Echelle: 1:40.



1



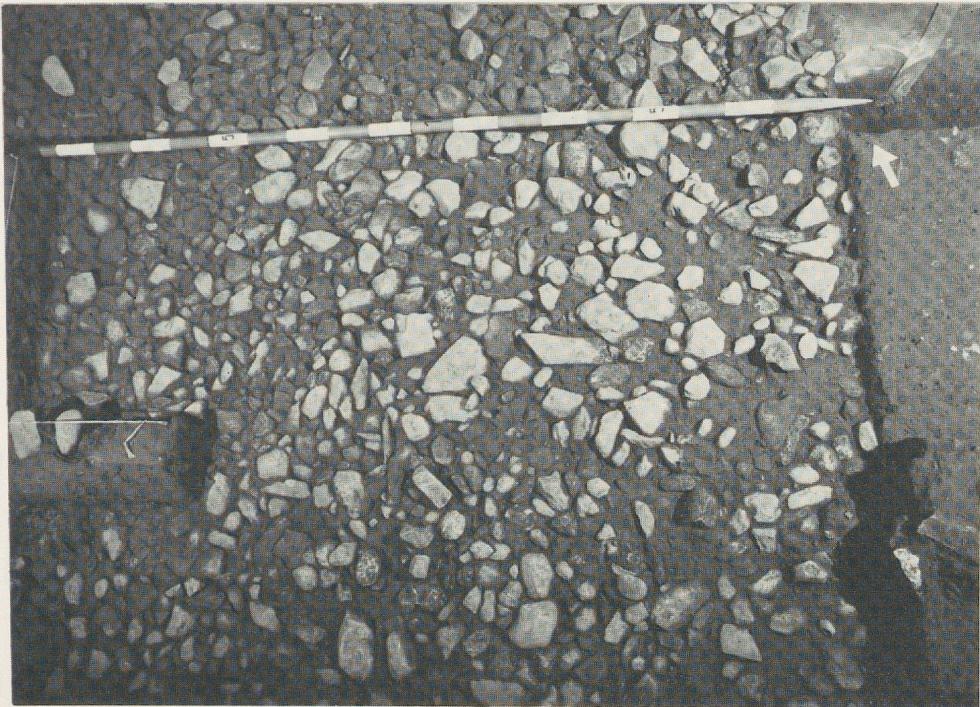
2



3

Planche 38

Couche V (La Tène finale): détails de l'empierrement du caisson 3. Figure 1: à droite, le niveau d'occupation; à gauche, l'empierrement sous-jacent.



1

28

27

26

25



69

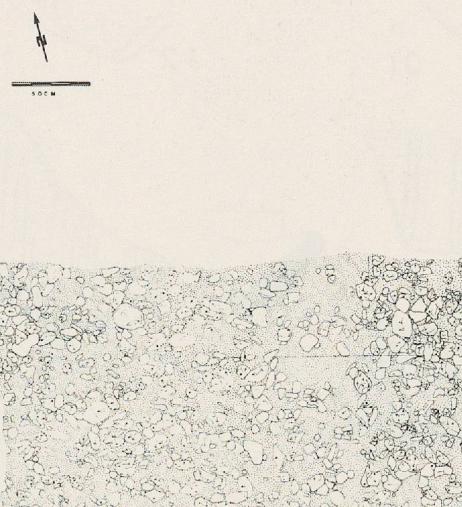
70

71

72

73

a. 1:40



2

Planche 39

Couche V (La Tène finale): vue d'ensemble du dallage du caisson 3. Echelle du plan: 1:40.

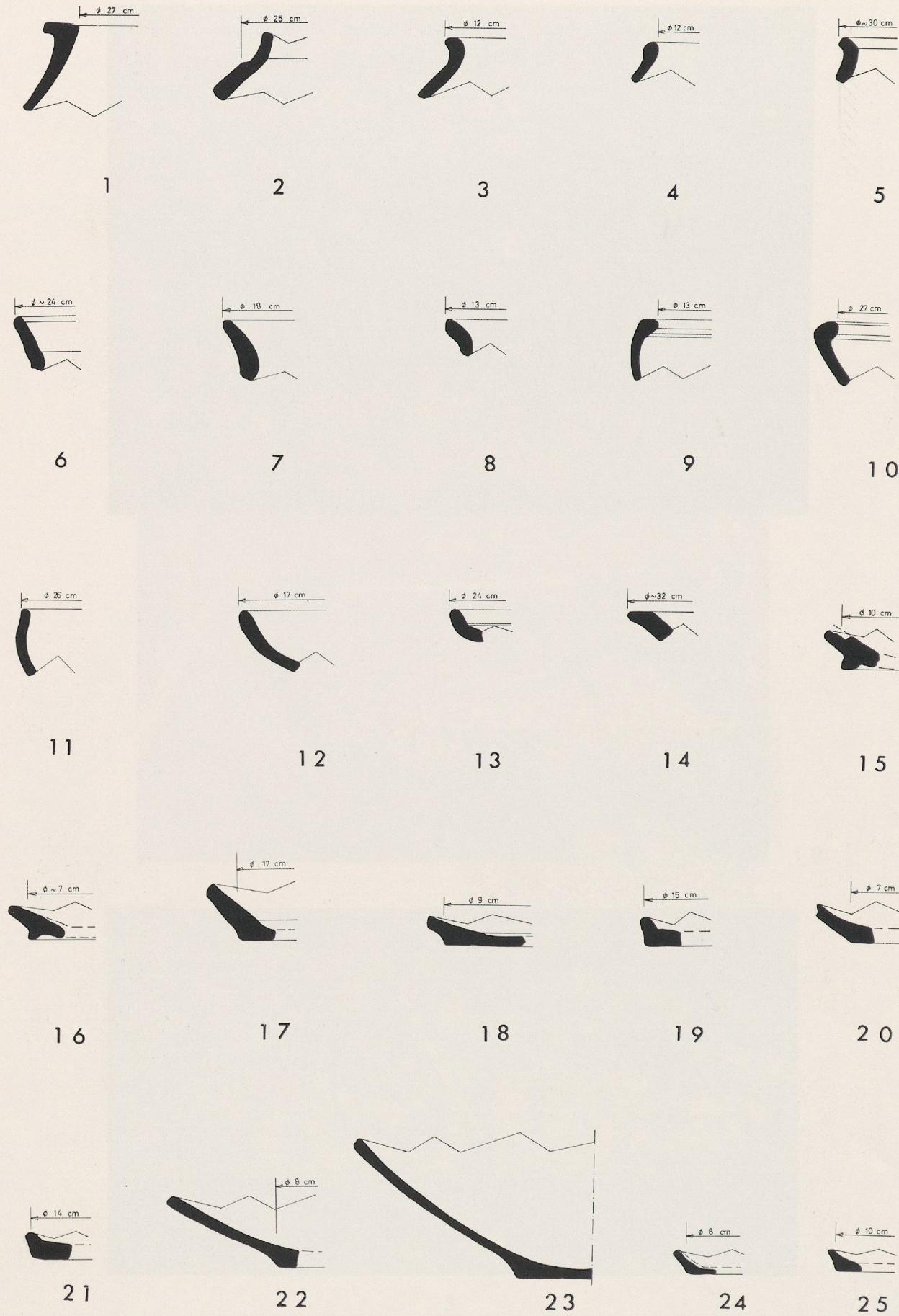


Planche 40
Couche V (La Tène finale).
Céramique indigène.
Echelle: 1:3.

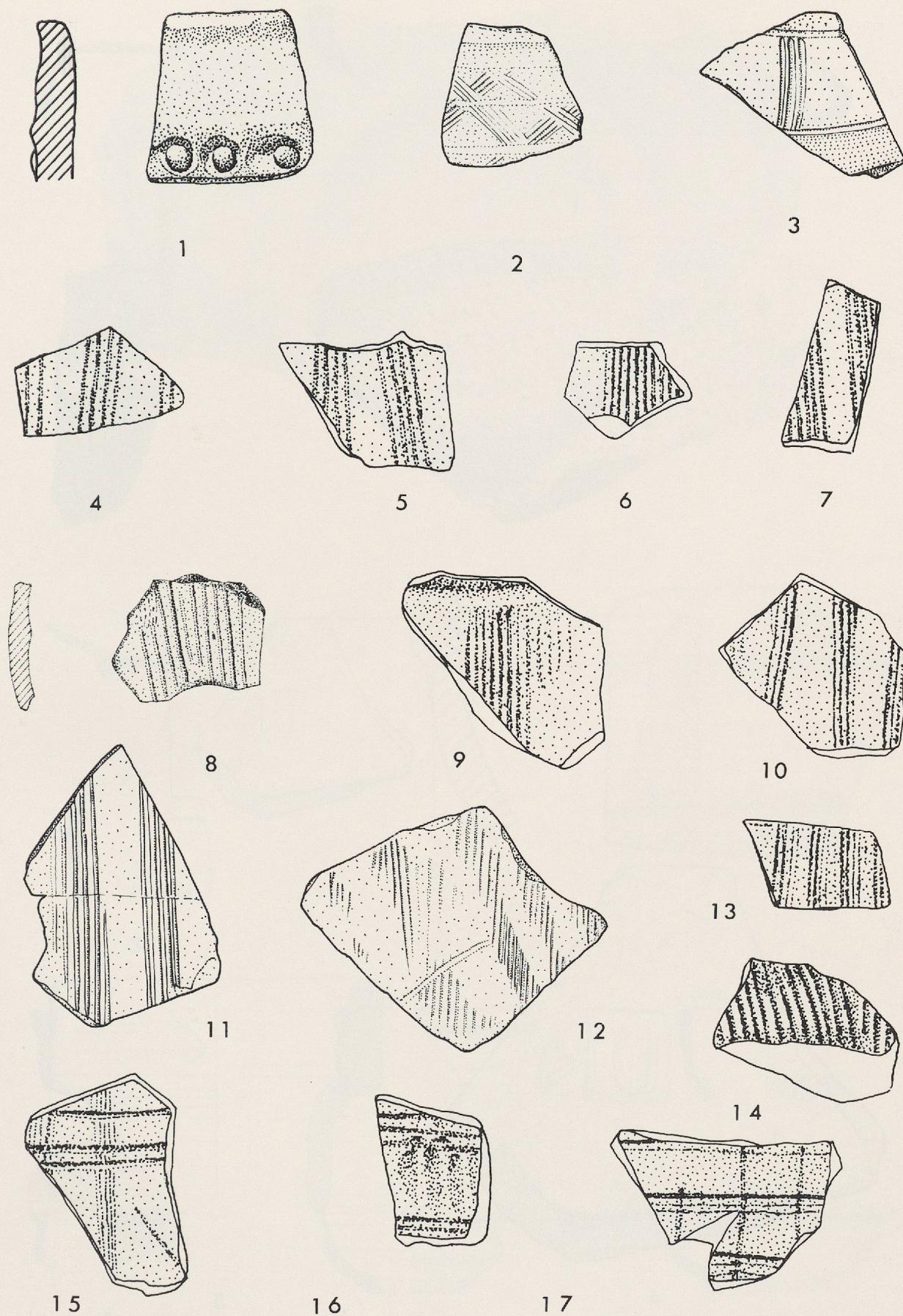


Planche 41
Couche V (La Tène finale).
Céramique indigène ornée.
Echelle: 1:1.

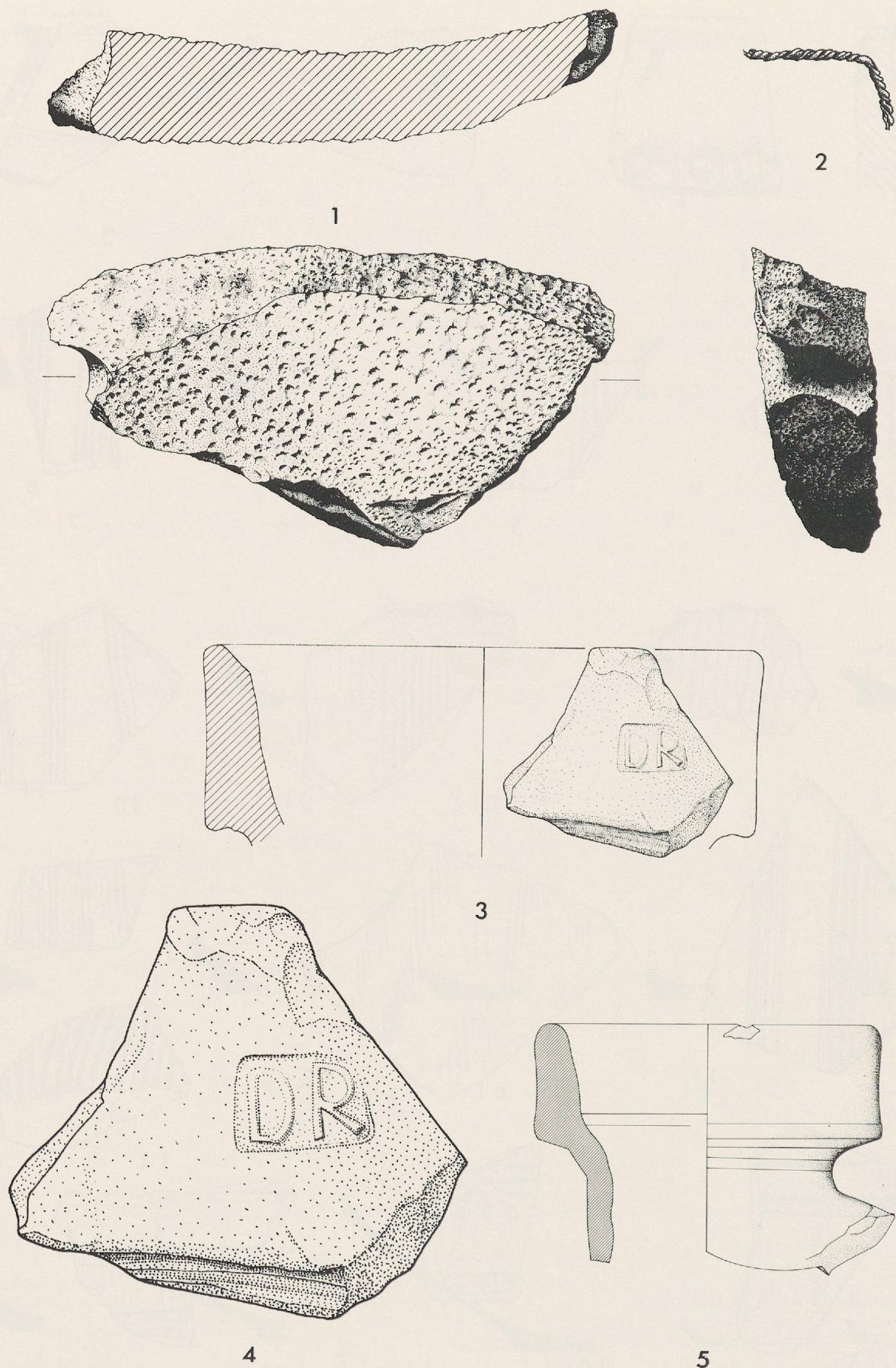


Planche 42

Meule en grès quartzitique alpin (1); tige de bronze torsadée (2); 2 cols d'amphores italiques Dressel 1, dont l'un porte le sceau DR (3-5).

Provenances: couche V (La Tène finale; fig. 2-5); couche IV (en réemploi; fig. 1).

Echelles: 1:1 (2, 4); 1:2 (3); 1:3 (1, 5).

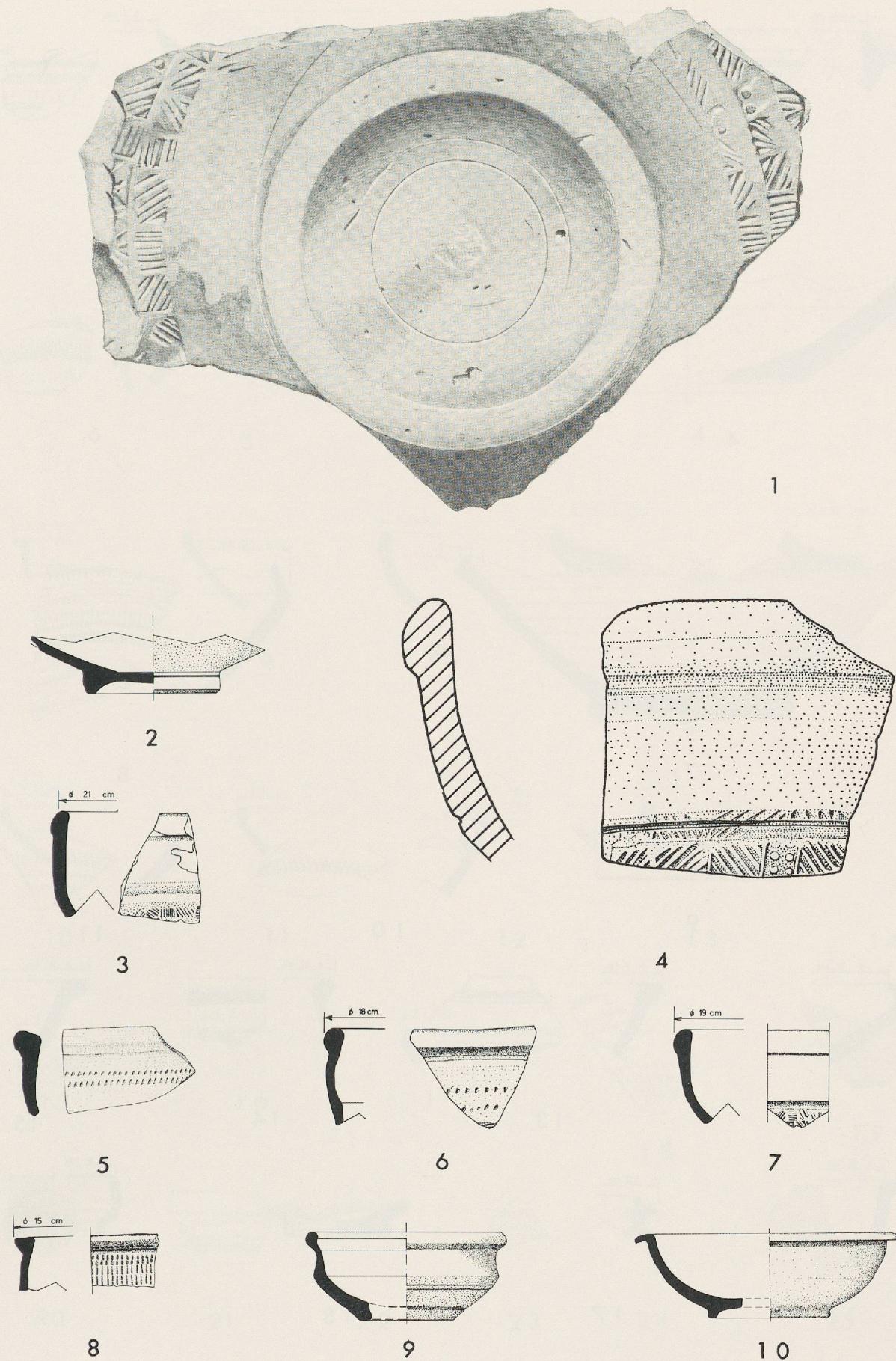


Planche 43

Couche IV (Gallo-romain).

Sigillée d'Argonne décorée à la molette (1, 3-4) et sigillée claire (2, 5-10).

Echelles: 1:1 (1, 4); 1:3 (2-3, 5-10).

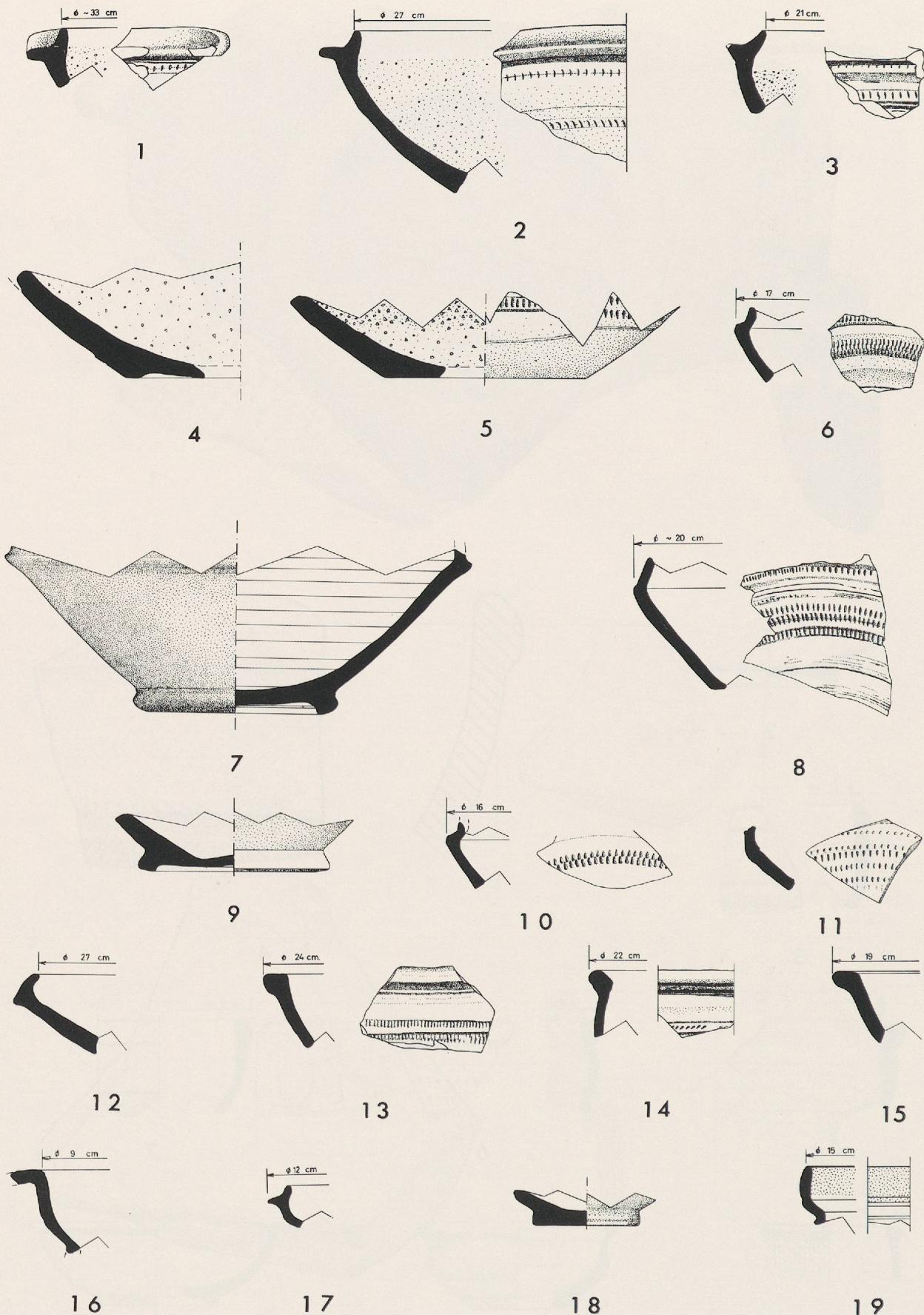


Planche 44
Couche IV (Gallo-romain).
Sigillée claire.
Echelle: 1:3.

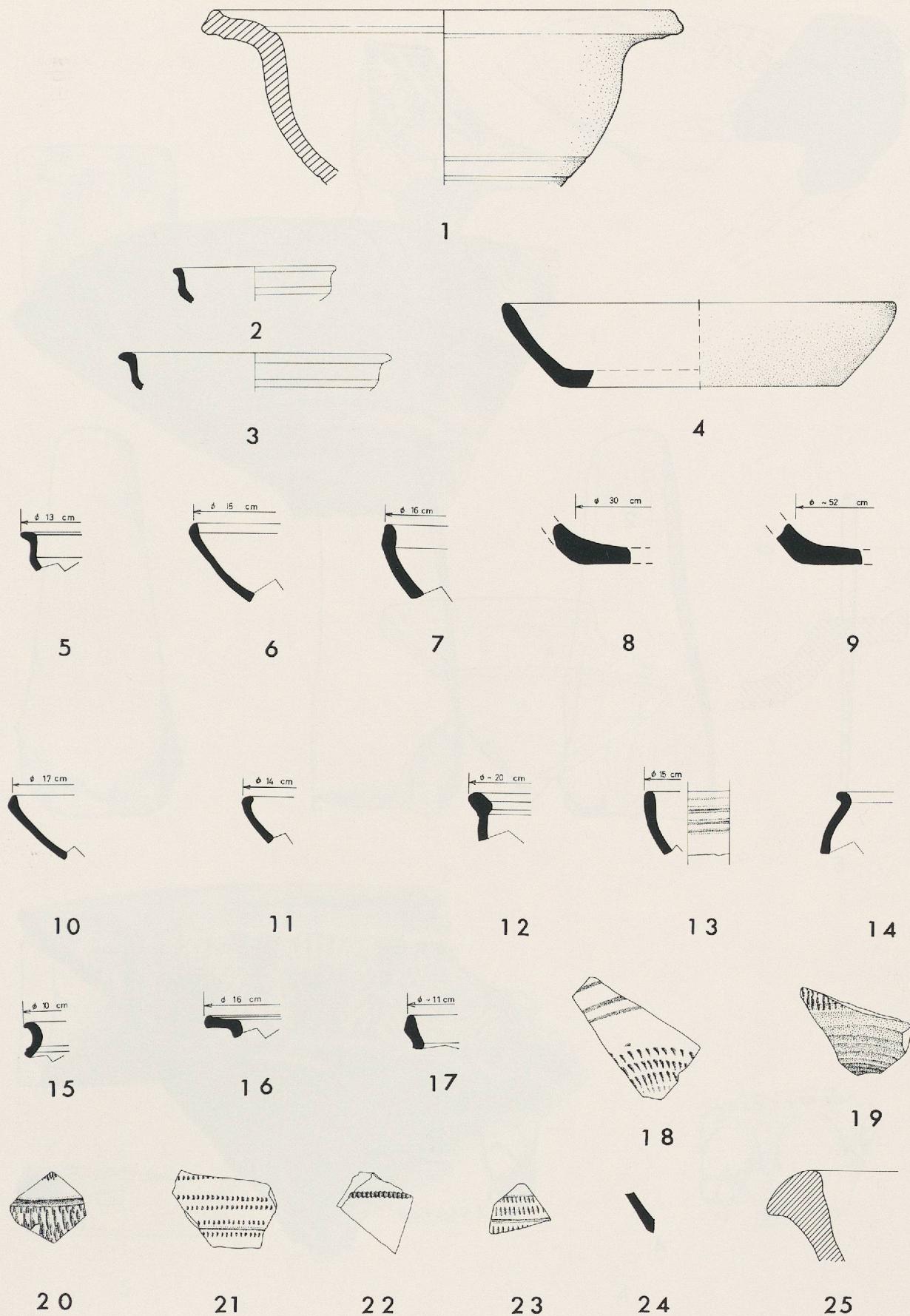
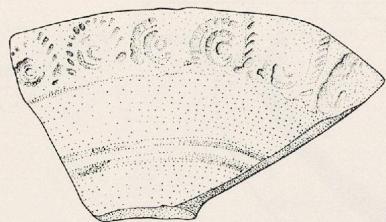
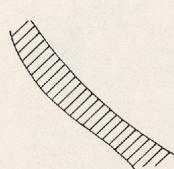


Planche 45

Couches IV et III.

Sigillée paléochrétienne grise (1); sigillée claire (2-11, 17-23); fragment d'un bol Dragendorff 33 (24); gobelets et écuelle à enduit brillant (14-16); rebord d'amphore (25).

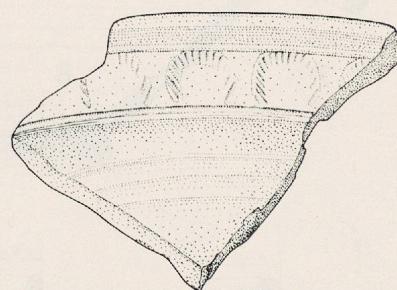
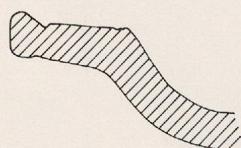
Echelles: 1:2 (1); 1:3 (2-25).



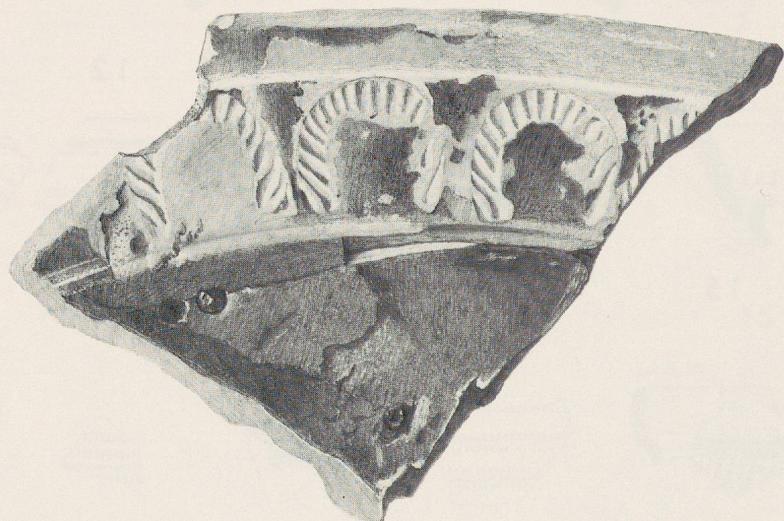
1



2



3



4

Planche 46
 Couches IV et III.
 Sigillée paléochrétienne grise ornée. 4: traces d'une réparation antique.
 Echelle: 1:2.

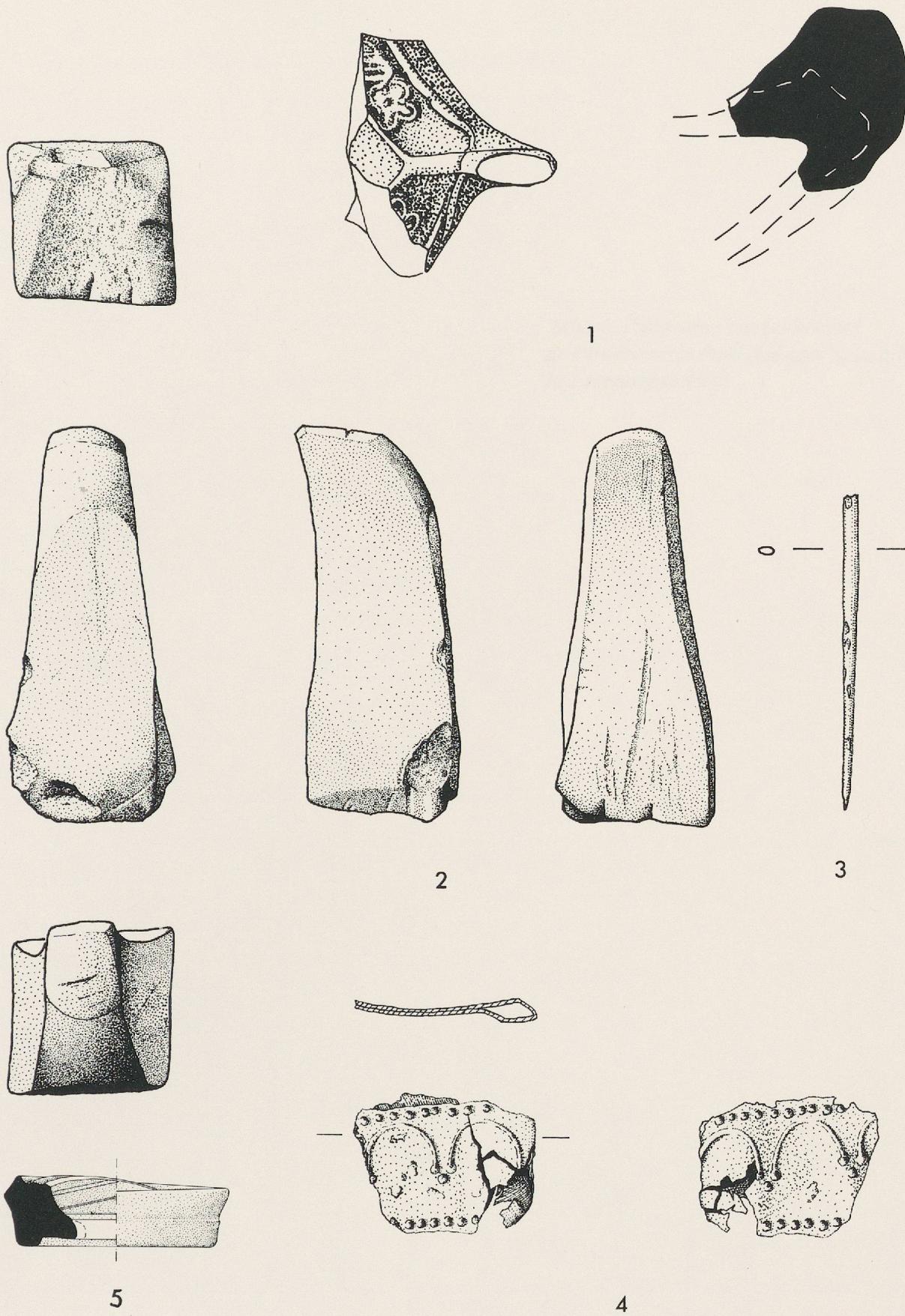


Planche 47

Couches IV et III.

1: fragment de lampe;

2: brunissoir d'orfèvre, en grès;

3: tige d'épingle en bronze;

4: tôle de bronze repliée, décorée au repoussé;

5: base d'amphore.

Echelles: 1:1 (1-4); 1:3 (5).

*Achevé d'imprimer sur les presses
de l'Imprimerie Paul Attinger S.A., à Neuchâtel,
le 2 septembre 1983.*

Imprimé en Suisse

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE

de la Bibliothèque historique vaudoise

Ont déjà paru :

- No 1 Gilbert KAENEL : *Aventicum I* : Céramiques gallo-romaines décorées. 1974.
ISBN 2 - 88028 - 001 - X
- No 2 Jean-Pierre JÉQUIER : Le Moustérien alpin, révision critique. 1975.
ISBN 2 - 88028 - 002 - 8
- No 3 Dominique CHAPELLIER : Géophysique et Archéologie. 1975.
ISBN 2 - 88028 - 003 - 3
- No 4 Marcel GRANDJEAN, Werner STÖCKLI, Pierre MARGOT, Claude JACCOTTET : Le cloître de la cathédrale Notre-Dame de Lausanne. 1975.
ISBN 2 - 88028 - 004 - 4
- No 5 Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart. 1976.
ISBN 2 - 88028 - 005 - 2
- Nos 6 et 7 † O.-J. BOCKSBERGER : *Le site du Petit-Chasseur (Sion)*; t. 1 et 2 : Le Dolmen M. VI, publié par Alain Gallay. 1976.
ISBN 2 - 88028 - 006 - 0 et 2 - 88028 - 007 - 9
- No 8 Gilbert KAENEL : La fouille du «Garage Martin - 1973». 1976.
ISBN 2 - 88028 - 008 - 7
- No 9 Paul BISSEGGER et Claude JACCOTTET : La Chapelle de Puidoux. 1977.
ISBN 2 - 88028 - 009 - 5
- No 10 Jean-Louis VORUZ : L'industrie lithique de la station littorale d'Yvonand. (Exemple d'étude de typologie analytique.) 1977.
ISBN 2 - 88028 - 010 - 9
- No 11 Alain BEECHING : Le Boiron de Morges. Une nécropole du Bronze final près de Morges (Vaud-Suisse). 1977.
ISBN 2 - 88028 - 011 - 7
- No 12 Monika VERZAR : *Aventicum II* : Un temple du culte impérial. 1977.
ISBN 2 - 88028 - 012 - 5
- Nos 13 et 14 † O.-J. BOCKSBERGER : *Le site du Petit-Chasseur (Sion)*; t. 3 et 4 : Horizon supérieur, secteur occidental et tombes Bronze ancien, publié par Alain Gallay. 1978.
ISBN 2 - 88028 - 013 - 3 et 2 - 88028 - 014 - 1
- Nos 15 et 16 Valentin RYCHNER : L'âge du Bronze final à Auvernier (Lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse. *Auvernier*, 1 et 2. 1979.
ISBN 2 - 88028 - 015 - X et 2 - 88028 - 016 - 8
- No 17 Bronzes hellénistiques et romains. 1979.
ISBN 2 - 88028 - 017 - 6
- No 18 Gilbert KAENEL, Max KLAUSENER, Sylvain FEHLMANN : Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna (Vidy/Lausanne). *Lousonna* 2. 1980.
ISBN 2 - 88028 - 018 - 4
- No 19 Gilbert KAENEL, Sylvain FEHLMANN : Un quartier de Lousonna-La fouille de «Chavannes 7» 1974/75 et 1977. *Lousonna* 3. 1980.
ISBN 2 - 88028 - 019 - 2
- No 20 André LAUFER : La Péniche-Un atelier de céramique à Lousonna (1^{er} s. ap. J.-C.). *Lousonna* 4. 1980.
ISBN 2 - 88028 - 020 - 6
- No 21 Daphné WOYSCH-MÉAUTIS : La représentation des animaux et des êtres fabuleux sur les monuments funéraires grecs de l'époque archaïque à la fin du IV^e siècle av. J.-C. 1982.
ISBN 2 - 88028 - 021 - 4
- No 22 Philippe BRIDEL : *Aventicum III* : Le sanctuaire du Cigognier. 1982.
ISBN 2 - 88028 - 022 - 2
- No 23 Jean-Luc BOISAUBERT : Le Néolithique moyen de la Saunerie. (Fouilles 1972-1975.) Denis RAMSEYER : L'industrie en bois de cerf du site néolithique des Graviers. *Auvernier* 3. 1982.
ISBN 2 - 88028 - 023 - 0
- No 24 François SCHIFFERDECKER : La céramique du Néolithique moyen d'Auvernier dans son cadre régional. *Auvernier* 4. 1982.
ISBN 2 - 88028 - 024 - 9
- No 25 André BILLAMBOZ et al. : La station littorale d'Auvernier-Port. Cadre et évolution. *Auvernier* 5. 1982.
ISBN 2 - 88028 - 025 - 7
- No 26 Michel EGLOFF et Kolja FARJON : Aux origines de Lausanne. Les vestiges préhistoriques et gallo-romains de la Cité. 1983.
ISBN 2 - 88028 - 026 - 5
- No 27 Béatrice HEILIGMANN-HUBER : Les catelles à relief du château de Valangin. 1983.
ISBN 2 - 88028 - 027 - 3

Imprimé en Suisse